L'église Saint-François aux XIXe et XXe siècles

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **73 (1998)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS AUX XIXe ET XXe SIÈCLES

Vers l'isolement de l'église. Première moitié du XIXe siècle

Etat des lieux

Relativement modestes et clairsemées, les interventions de la première moitié du XIXe siècle sont, à l'intérieur, de nature essentiellement utilitaire. Cette démarche, empreinte de pragmatisme, est largement répandue à une époque où le goût pour le Moyen Age n'est pas encore solidement établi. Si l'église St-François a éveillé, dès le XVIIe siècle, l'admiration, timide il est vrai, de quelques érudits[1], elle n'en demeure pas moins reconnue avant tout pour ses qualités pratiques et fait l'objet de mesures d'entretien courant. Vitres, châssis, bancs, cloches, charpentes, éléments de ferblanterie et de serrurerie et pompes à incendie, instrument capital de la sécurité, sont ponctuellement réparés[2]. Elles ne suffisent toutefois pas à améliorer l'ensemble qui, à en juger d'après les plaintes, demeure fort sombre et guère confortable; d'aucuns réclament vainement *de rendre libres les passages qui conduisent à la table sacrée, de préserver les assistans au Service divin d'une chaleur étouffante et de courans d'air, d'augmenter le nombre des places et d'empêcher, si possible, que la voix de MM. les Pasteurs âgés se perdent dans les différentes voutes du Temple*[3]. Une réalisation fait exception: l'agrandissement de la tribune occidentale, exécuté à la demande de la Société de musique en 1824. Pour accueillir musiciens et chanteurs, l'architecte Jean-Siméon Descombes prolonge la galerie de l'orgue construite au XVIIIe siècle sur les plans de Gabriel Delagrange[4] (fig. 50 et 51).

Les premières démolitions

Si le souci de ménager les deniers publics ou la modicité des ressources communales ont contribué à limiter les interventions à l'intérieur, un autre facteur paraît déterminant. La volonté de dégager l'église, enserrée dans un tissu urbain à vocation artisanale et commerciale et le souci d'aménager la place et de créer des voies de communication moins tortueuses préoccupent les autorités tout au long du siècle (fig. 52).

Fig. 50
Anonyme
Eglise Saint-François. Nef. Intérieur. Vue de la paroi nord, en direction de l'ouest, novembre 1911.
Aucune vue générale de l'intérieur, antérieure à 1911, ne rend compte de l'état de lieux. L'intérieur a déjà subi plusieurs modifications qui en transforment la perception. Contre la paroi ouest, l'orgue de Samson Scherer de 1776-1777, restauré et agrandi en 1865-1867 par la maison Walcker, est placé sur la tribune construite d'après les plans de Gabriel Delagrange, prolongée en 1824 par Jean-Siméon Descombes. Les galeries courant le long du mur septentrional de la nef datent de la fin du XVIIe siècle. Parois et voûtes sont recouvertes d'un badigeon uniforme, posé en 1891. Les bancs sont contemporains. L'éclairage électrique qui a nécessité en 1911 le percement des clés de voûtes suscite l'ire de l'archéologue cantonal, Albert Naef qui, mis devant le fait accompli, clame ironiquement *la lumière est superbe, il fait plus clair de nuit que de jour.*
(AFMH: B 1101. Photo AFMH)

En 1805 déjà, un citoyen se voit refuser l'autorisation d'établir un manège sur l'ancien cimetière au sud du temple, en raison notamment de l'*isolement que, par la suite on pourroit donner à cette Eglise par l'abattis des Bâtiments du Public existant à l'Orient et Occidens de cette Place*[5].

Les réalisations de quelque envergure sont dictées par la transformation de l'environnement; en 1808, un escalier en molasse de 5 marches est érigé devant la porte occidentale, suite au nivellement de la place opéré après la construction de la première maison des Postes[6] (fig. 53).

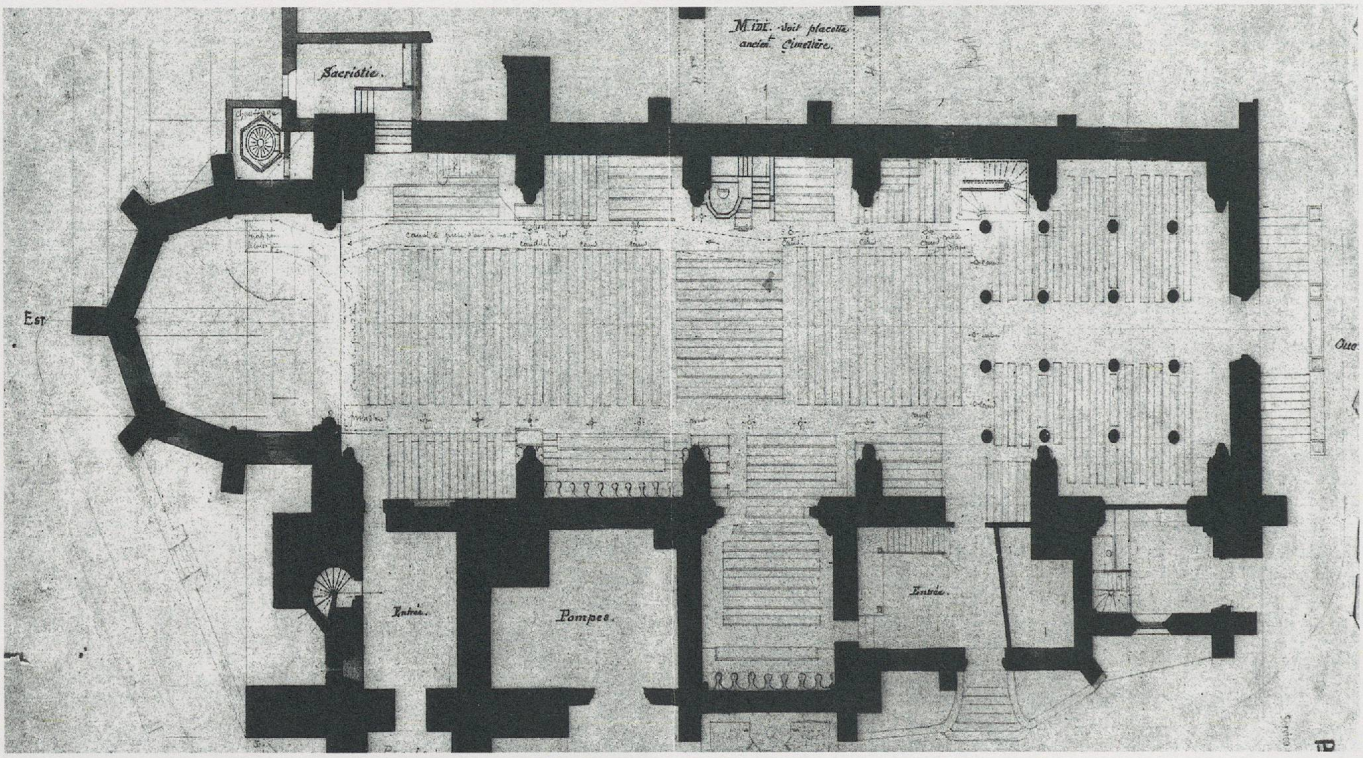

Fig. 51
Anonyme
«Plan du temple de St-François», 1er janvier 1892.
Ce plan présente l'organisation de l'espace intérieur au XIXe siècle avec les transformations opérées dès 1859.
Les chapelles nord sont fermées du côté de la nef par un mur. L'actuelle chapelle Saint-Bernardin, convertie de longue date en loge pour les pompes à incendie, est transformée en poste de police (Boisot, 1859). Vuillermet, dans une description de 1899, signale que le local dont le sol a été considérablement abaissé est subdivisé en deux étages et qu'il empiète sur la demi-travée de la chapelle contiguë. Quatre pièces ont été créées, le poste proprement dit, un cachot, le bureau du sergent et un dortoir. La chapelle du vestibule nord, considérée comme entrée, s'ouvre sur la nef par une porte percée dans un mur en parpaing. Un escalier et deux portes donnent accès aux galeries de la chapelle de Billens et à celles de la nef.
Le local des pompes à incendie a remplacé l'ancienne librairie (Boisot, 1859).
Au sud, une sacristie est aménagée dans l'ancien passage entre le temple et la salle capitulaire (1877). Un édicule, adossé au chevet, abrite le chauffage installé en 1887.
(ACV-AMH: B. 2239. Photo ACV)

En 1828, Henri Perregaux fait consolider, au moyen de deux cercles de fer, le chœur dont la solidité semble menacée par la démolition de la porte de Rive et des murs de ville adjacents[7].

Les projets d'amélioration du réseau routier, confiés à l'ingénieur cantonal Adrien Pichard dès 1836, comprend notamment la construction du Grand Pont (réalisé entre 1839 et 1844). L'angle massif, formé des deux puissants arcs-boutants qui soutiennent le clocher, de la douane et de la librairie du XVIIIe siècle[8] est dès lors condamné (fig. 52). L'ensemble est jugé nuisible à la fluidité du trafic, déplaisant à l'œil et indigne de la respectabilité du lieu (fig. 54).

Ces discussions alarment la régie des postes qui, dès 1836, négocie avec la ville des échanges de terrains au midi du temple. Elle y convoite quelque emplacement supplémentaire, afin d'agrandir les remises qu'elle loue à la commune et établir, le cas échéant, une nouvelle douane. Perregaux, dans un rapport, admet qu'il est possible de démolir, sans danger pour l'équilibre statique de l'édifice, une portion de l'ancien couvent adossée au sud du chevet; pour gagner de la place, il suggère de remplacer entre autre les arcs-boutants par des contreforts[9]. Il n'est donné que partiellement suite à ces recommandations. Seule la moitié orientale du bâtiment conventuel (fig. 52), utilisé jadis peut-être comme salle capitulaire[10], est rasée en 1839, sans autre bienfait que de produire *un vide disgracieux et sans aucun usage*, fustigé par Blavignac quinze ans plus tard[11] (fig. 55).

Et la régie des Postes obtient l'autorisation d'établir deux couverts spacieux entre les arcs-boutants, auxquels s'adjoindra un troisième compartiment en 1841[12] (fig. 56).

En 1839, Henri Fraisse présente un projet de restauration de la face nord l'église connu par une seule gravure. Conformément aux visées urbaines de son temps, il dépouille le clocher de ses *accessoires superflus*[13]. Il cherche à uniformiser la façade dans un style gothique rayonnant dont les motifs sont empruntés à la chapelle de Billens. Ces importantes modifications, dictées par un goût prononcé pour la régularité, la

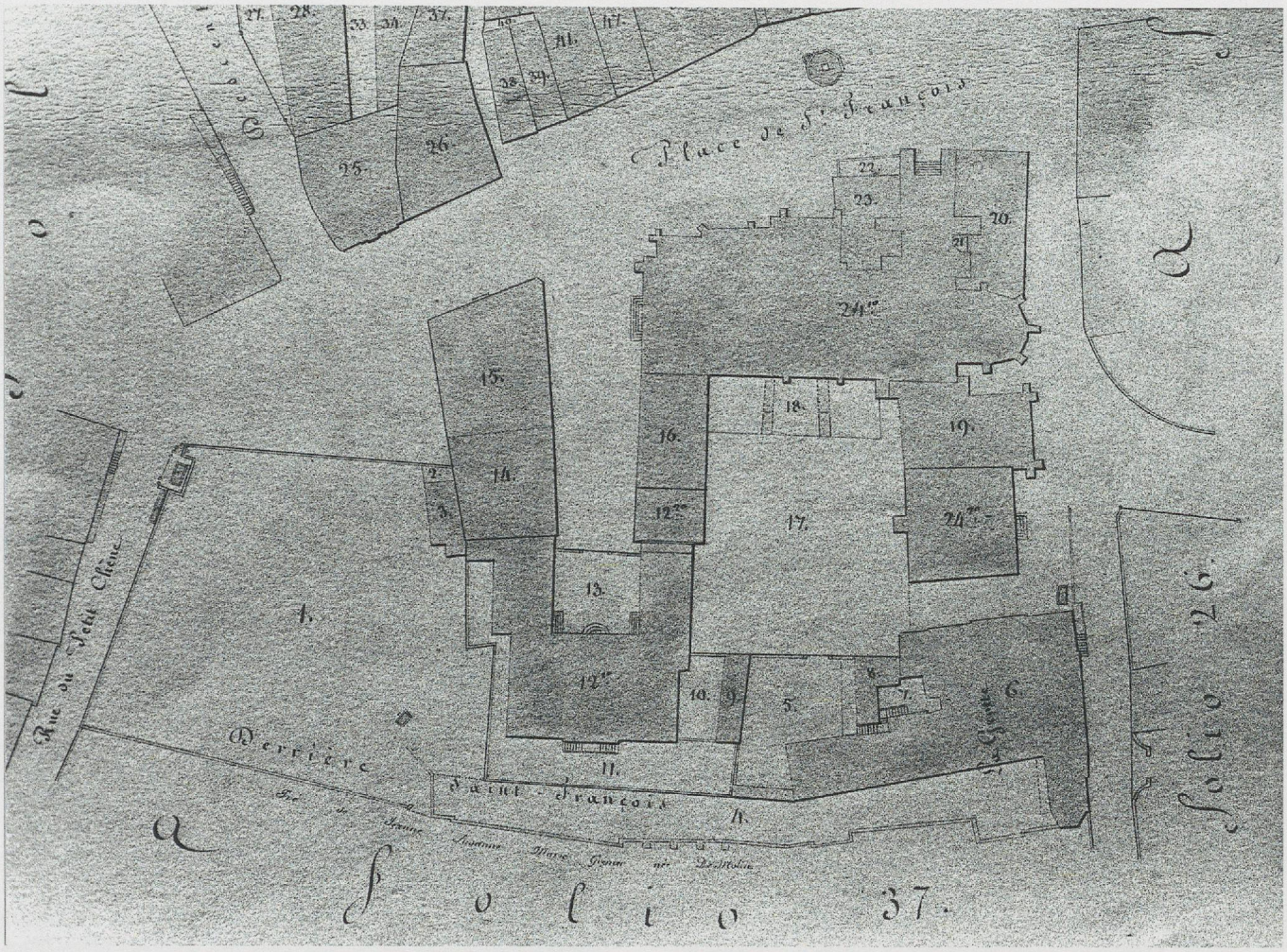

Fig. 52
«Plan du territoire de Lausanne. Cercle et district du même nom (...) dressé géométriquement dès 1827 à 1831 par le commissaire-arpenteur Berney.» St-François: fol. 2.
Renvois aux n^os du plan:
12 [1]. Maison. 12 (2). Ecurie. 13. Cour: à Aimé Benjamin feu David Grenier.
Ancienne maison Pollier de Saint-Germain, devenue propriété de la famille Grenier au début du XIXe siècle, démolie en 1896.
15. Première maison cantonale des postes, construite en 1806-1807 par Alexandre Perregaux 14. Remises des Postes (Etat), transformées dès 1863 en magasin et maison d'habitation, démolies en 1903.
16. Ecuries et fenil (commune) aménagés en dépendance du poste de police en 1878, démolis en 1901.
17. Place publique sur l'emplacement d'un ancien cimetière (commune) qui accueillera, directement au sud des arcs-boutants, un hangar démoli en 1895-1896.
18. Hangars des Postes (commune), agrandis en 1841, démolis en 1896.
19. Maison (commune), à l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire du couvent; démolition de la partie orientale en 1839, de la partie occidentale en 1895-1896.
20. Anciennes halles ou douane, édifiées en 1735-1736, louées à la ville dès 1835, démolies en 1851. 21. Cour. 22. Place. 23. Ancienne librairie, vers 1736, transformée en remise puis en corps de garde en 1841, démoli en 1856-57.
24 (1). Temple de St-François: de la commune de Lausanne.
24 (2). Maison Senarclens puis Clavel de Brenles; devenue propriété communale au cours du XIXe siècle, démolie en 1895.
(ACV: GB 132/j. Photo R. Gindroz)

symétrie et l'horizontalité, portent la marque d'une sensibilité fondamentalement néoclassique.

Non exécuté, ce dessin servira toutefois longtemps de base de discussion pour les réalisations postérieures (fig. 57).

En 1851, pour faciliter le passage de la place au Casino derrière Bourg, la douane disparaît enfin sous la pioche des démolisseurs et les acclamations du public; les murs contigus du clocher sont réparés[14]. *La place et l'église ont présenté tout à coup un aspect qui a agréablement surpris. On enlèvera aussi le corps de garde des gendarmes, quant au nivellement de la place, il n'y a encore rien d'arrêté (...) Si on dégarnissait l'autre côté d'une multitude de guenilles, remises et ateliers, on aurait un temple remarquable au milieu d'une belle place. L'argent manque, dit-on. Le règne des radicaux y pourvoira, il faut l'espérer*[15].

Pour faire suite, l'architecte Louis Joël, inspecteur des travaux, livre en janvier 1855 plans et devis relatifs au nivellement et à l'abaissement de la place, à la démolition du corps de garde et à son remplacement par un petit édifice de style gothique ainsi qu'au déplacement de la fontaine contre la façade nord de la chapelle de Billens. Seule une partie du projet est mise immédiatement à exécution, à savoir les travaux concernant la

Fig. 53
Anonyme, [Charles Bugnion?]
Façade ouest de l'église.
Mine de plomb.
Ce dessin d'amateur, exécuté entre 1826 (date du percement de la porte du local des pompes dans la façade ouest de l'actuelle chapelle St-Bernardin) et 1857 (date de la modification du perron), consitue le témoignage le plus ancien de la face ouest du temple qui, sur les gravures de même époque, est toujours partiellement masqué par la première maison des Postes.
(Archives Bugnion)

Fig. 54
Friedrich Martens
«L'église et la place de Saint-François», 1837.
Gravure en noir sur acier, publiée par le *Bazar Vaudois.*
Le clocher, soutenu par deux puissants arcs-boutants de la fin du XVIe siècle, est enserré à l'est par des halles ou douane érigées en 1735-1736 et, à l'ouest, par leur pendant presque contemporain, une ancienne librairie qui sera transformée en corps de garde en 1841.
(MHL: Collections iconographiques)

place, inscrits depuis plus de 20 ans au budget comme d'aucuns ne se privent de le souligner[16].

Pour le reste, la Municipalité charge Joël de produire un devis général pour la restauration de l'extérieur sur la base du dessin de Fraisse[17].

Le dégagement de la face nord. Milieu du XIXe siècle

Projets et travaux de Jean Daniel Blavignac et de Louis Joël

Peu séduite par les propositions de Joël peut-être, du moins troublée par la complexité du problème selon la thèse officielle, la Municipalité fait appel à un spécialiste reconnu en matière de restauration, l'architecte, historien de l'architecture et érudit polyvalent genevois, Jean Daniel Blavignac[18].

Blavignac s'est familliarisé avec Lausanne depuis une dizaine d'années, en particulier avec sa cathédrale, dont il publie une première description[19] en 1846. L'archiviste cantonal Pierre-Antoine Baron l'aide dans ses recherches et lui signale les églises significatives du canton au nombre desquelles Saint-François fait piètre figure. *Notre Temple de Saint-François offre peu de chose remarquable, excepté son clocher, dont la flèche est, dit-on, l'une des mieux proportionnée du canton*[20]. Tel jugement n'influence guère l'opinion du savant genevois qui renouvelle ses visites, accumulant informations historiques, notes descriptives et relevés du site. Ce matériel était destiné à un projet de publication demeuré inédit sur l'architecture sacrée du XIe au XVIIe siècle.

Blavignac dispose ainsi de tous les éléments pour livrer rapidement un projet complet de restauration, documenté et illustré de planches[21] (fig. 58 et 59). Cette démarche, fondée sur la connaissance préalable de l'objet, est novatrice.

Le Genevois distingue trois catégories d'ouvrages: les interventions liées au nivellement de la place, la restauration de l'extérieur et quelques mesures à l'intérieur.

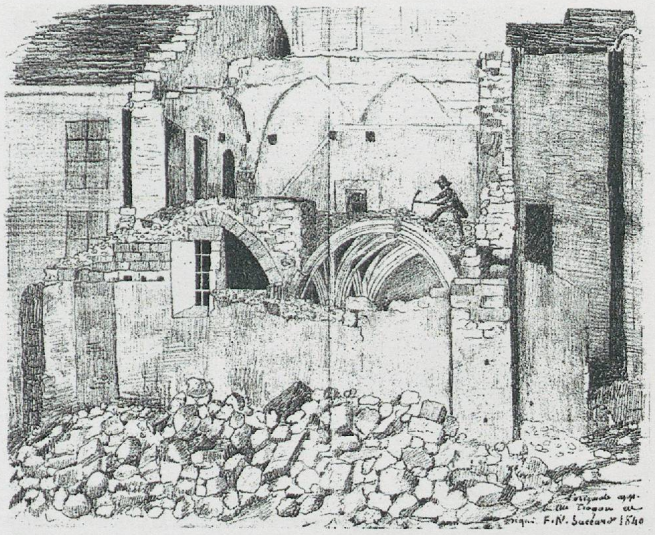

Fig. 55
F. N. Jaccard, Jean Daniel Blavignac
Démolition de la partie orientale du bâtiment conventuel adossé au sud-est du temple.
Parmi les documents que Blavignac a réunis sur l'église figure ce dessin, copie, comme l'indique la légende, d'un original signé F.N. Jaccard, 1840, en la possession de Frédéric Troyon.
Ce bâtiment qui bordait à l'est l'ancien cloître pourrait avoir abrité, selon Marcel Grandjean, l'ancienne salle capitulaire du couvent; appelé au XVIIIe siècle «chapelle de Saint-François», il accueillera dès la fin de ce siècle une sacristie et des ateliers d'artisans.
(BPU: Fonds Blavignac)

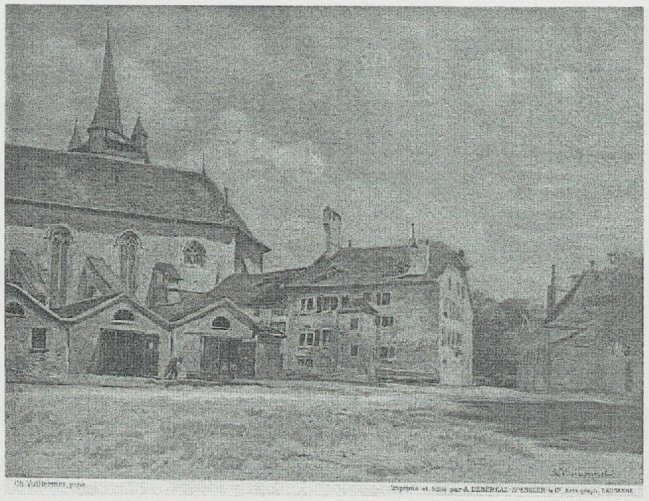

Fig. 56
Charles Vuillermet
«Derrière l'église St-François», 1891.
Aquarelle sur papier lithographiée et publiée par A. Denéréaz-Spengler, Lausanne.
La place au midi est occupée par les remises des Postes reconstruites en 1838 et 1841; elle est bordée à l'est par les constructions sises à l'emplacement de l'aile orientale des bâtiments conventuels: contiguë à l'église, la partie occidentale de l'ancienne salle capitulaire et dans son prolongement, la maison Clavel de Brenles. Ces constructions disparaîtront en 1895-1896.
(Collection particulière)

Dans la première catégorie, les travaux répondent au besoin de raccorder l'église et ses entrées au nouveau niveau de la place ainsi qu'à des impératifs de conservation et de consolidation des contreforts et des parties du soubassement.

Les propositions relatives à l'extérieur comportent, outre des mesures de type conservatoire, des constructions neuves, telles qu'un portail pour le clocher, une annexe en remplacement de l'ancien corps de garde et une fontaine. Suivant les cas, Blavignac manie avec plus ou moins de liberté le répertoire des motifs gothiques, mais, conformément au principe d'analogie, il emprunte au catalogue de modèles offert par le bâtiment l'essentiel de son inspiration. D'autres suggestions font preuve d'un souci archéologique évident, tel l'abaissement de la toiture des chapelles, ou manifestent un respect précoce pour l'époque bernoise, communément décriée alors. Il prévoit en effet de restaurer en l'état l'auvent de la porte latérale nord qu'il a d'ailleurs décrit avec précision dans ses notes: *Tel qu'il est encore, sans mutilation capitale, le petit porche de St. François est une expression très curieuse & digne d'être conservée de l'art qui se développa sous l'influence de la réforme*[22]. Les réalisations projetées à l'intérieur, d'une grande retenue, consistent simplement en la pose de vitraux en verre mat et coloré et en quelques aménagements aux tribunes bernoises qui masquent la fenêtre septentrionale de la chapelle de Billens

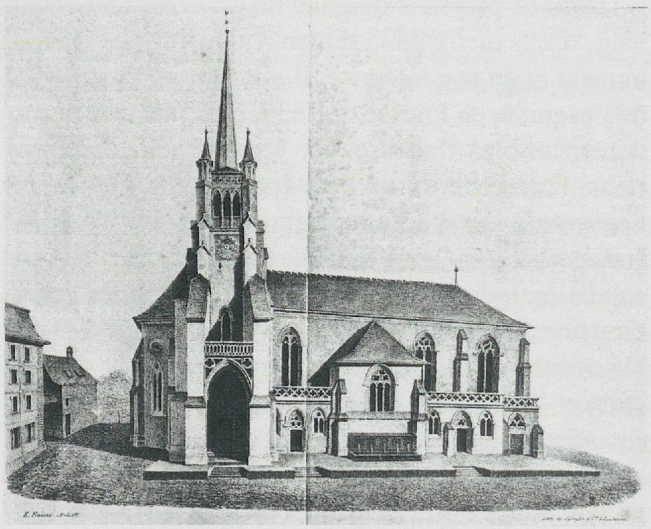

Fig. 57
Henri Fraisse
«Eglise de Saint-François. Lausanne en 1839»
Projet lithographié par Spengler.
Le projet prévoit la démolition des bâtiments implantés autour du clocher et l'édification d'un nouveau porche; l'emplacement devenu vacant entre le clocher et la chapelle de Billens accueille une petite construction symétrique dans sa composition à l'entrée latérale nord. Des toits en terrasse ornés de garde-corps inspirés de ceux du clocher coiffent la nouvelle annexe et les chapelles septentrionales.
(MHL: Collections iconographiques)

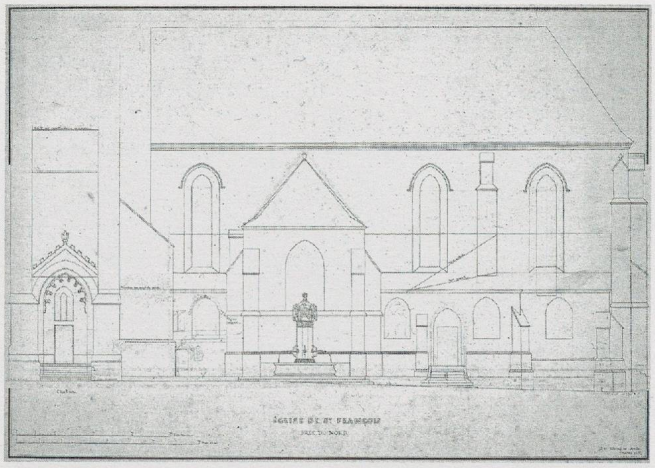

Fig. 58
Jean Daniel Blavignac
«Eglise de St-François. Face du Nord».
Le projet de restauration comporte, outre des travaux de raccordement avec le nouveau niveau de la place, des mesures de consolidation et la création d'éléments nouveaux: un portail pour le clocher, une annexe en remplacement du corps de garde et une fontaine devant la chapelle de Billens d'un style néogothique luxuriant. Il prévoit également l'abaissement de la toiture des chapelles occidentales, pour dégager les bases des fenêtres hautes de la nef.
(ACV-AMH: B. 2188. Photo R. Gindroz)

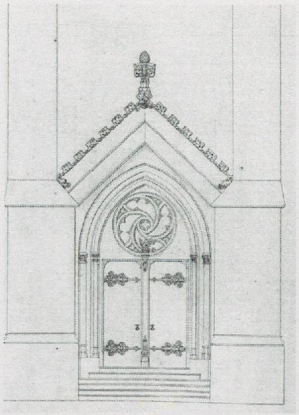

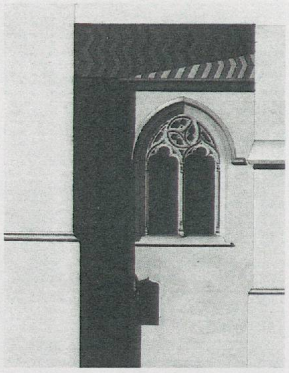

Fig. 59
Jean Daniel Blavignac
«Porte du clocher» et «Nouvelle construction joignant le clocher», détails des élévations.
Pour ses constructions neuves contiguës à l'édifice, Blavignac fait preuve d'une plus grande retenue. L'annexe s'insère avec modestie en retrait des contreforts adjacents et le remplage de sa fenêtre, élément principal du décor, prend pour modèle celui de la fenêtre orientale de la chapelle du vestibule. Le portail du clocher que Blavignac date du XVe siècle affiche des traits du gothique flamboyant et implique, pour pouvoir se déployer en hauteur, la démolition de la petite construction en bois nichée entre les arcs-boutants.
(ACV-AMH: B. 2188. Photo ACV)

et qui, du côté de l'orgue, ont été endommagées en 1824. *Malheureusement,* déclare-t-il désavouant ses devanciers, *on les a mutilées sans respect à l'occident de l'église ou la tribune de l'orgue a été élargie sans aucun égard pour le monument qui nous occupe*[23].

Dans ce projet, Blavignac réagit avant tout en savant, respectueux de la dimension historique du monument et de son intégrité. Il s'inscrit en contre-pied de l'esquisse de Fraisse de 1839, plus fantaisie et certainement plus flatteuse aux yeux de ses contemporains. Pour cette raison peut-être, les autorités ne retiennent de son programme que les propositions liées au raccordement avec la place et les mesures de consolidation indispensables[24]. Joël est responsable de la direction du chantier et cette répartition des tâches semble avoir créé un différend entre l'inspecteur des travaux et l'architecte genevois qui se plaint de l'inobservation de ses plans, prétendument adoptés par la Municipalité. Selon Joël, certains documents, inexacts, ont dû être adaptés aux exigences du terrain, d'autres, livrés spontanément, sortent du cadre de son mandat. Et celui-ci de conclure qu'ayant *sur la restauration de l'Eglise de St-François des idées diamétralement opposées à celles de M. Blavignac du moins sur les points essentiels, je préférerais aussi ne pas encourir la responsabilité de la restauration actuelle; il me paraît donc raisonnable et juste que si l'on adopte les plans de M. Blavignac, on le charge aussi de l'exécution de ces plans*[25]. Joël obtient gain de cause et en 1857 il est appelé à fournir de nouveaux plans et devis pour l'établissement de l'annexe, à l'emplacement du corps de garde récemment démoli, et d'une plate-forme sur les chapelles septentrionales. Comme les précédents, ces projets ne seront pas mis à exécution. Mais, conjointement, il surveille la construction d'une fontaine au pied du contrefort occidental du clocher et la transformation du perron de la façade occidentale, doté de deux rampes latérales bornées d'une balustrade[26].

En 1858, les fenêtres sont munies de vitres à losanges, des grilles prennent place entre les contreforts du chevet et la taille de la fenêtre de la chapelle de Billens, profondément dégradée, est renouvelée, *sans changement* au dire de la Municipalité[27]. Cette appréciation, difficilement contrôlable, sera combattue par Charles Melley en 1919.

Le programme de Henri Boisot

Contrarié par cette procédure apparemment anarchique et soucieux des incidences financières d'une telle politique, le Conseil communal invite la Municipalité à suspendre tous travaux jusqu'à la présentation d'un plan directeur. Cette tâche est confiée au cours de l'année 1858 à l'architecte Henri Boisot, titulaire du poste nouvellement créé d'inspecteur des bâtiments[28].

Une commission chargée d'examiner la possibilité de retrancher, sans compromettre la solidité du clocher, tout ou partie des deux arcs-boutants largement saillants sur la place, est alors créée. Louis Wenger, Auguste-

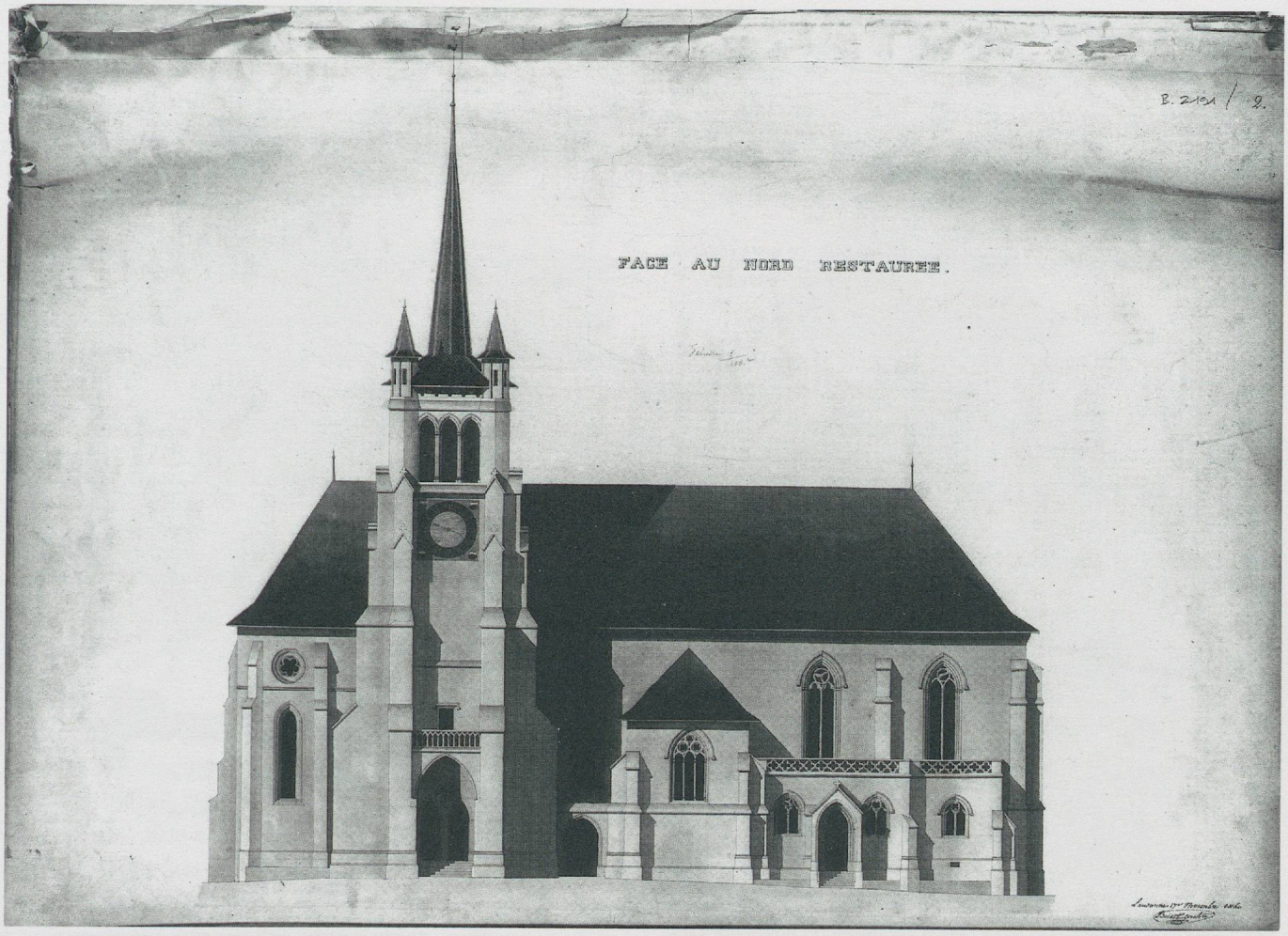

Fig. 60
Henri Boisot
«Face au Nord restaurée», 17 novembre 1860.
Après le retranchement des contreforts du clocher, Boisot prévoit la création d'un porche ouvert sur la place par une arcade en tiers-point, surmontée d'une terrasse bordée d'un garde-corps. A l'intérieur, deux petites portes en bois, percée dans un portail double orné d'arc en tiers-points et d'un motif trilobé, donnent accès au temple. Les chapelles nord sont couvertes d'une terrasse asphaltée, conformément aux vœux de l'édilité. Cette modification permet le prolongement en contrebas des fenêtres de la nef et entraîne la suppression de l'ancien *auvent en bois plus antique que gracieux* dont Blavignac proposait en 1855 le maintien.
(ACV-AMHB: B. 2191. Photo ACV)

Samuel dit Louis, architectes et municipaux, et Boisot[29], membres de la dite commission, livrent leurs conclusions l'année suivante. Après avoir analysé les causes du remplissage des arcs-boutants transformés en contreforts pour de raisons statiques, les experts se prononcent en faveur de cette opération délicate et *difficile, qui ne pourraient être confiée qu'à des ouvriers intelligents, actifs & travaillant avec assiduité*[30] et définissent la méthode à suivre. Ces vues sont adoptées, sous réserve d'un complément d'étude à effectuer à la base de l'arc-boutant oriental qui sera exécuté en 1860. Boisot dispose enfin de tous les éléments pour s'acquitter de sa tâche[31].

Entre-temps, l'architecte dirige les travaux d'aménagement du poste de police, dans l'actuelle chapelle Saint-Bernardin, occupée jusqu'alors par les pompes à incendie[32]. Il présente deux projets pour la nouvelle annexe prévue dans le renfoncement demeuré vacant entre le clocher et la chapelle de Billens, destinée à accueillir les pompes à incendie. Sa première proposition, soit un hangar discret et peu coûteux, est écartée au profit d'une petite construction à toit plat, alignée sur le larmier du contrefort de la chapelle adjacente et percée dans sa façade d'une porte en tiers-point. Quoique plus onéreuse, elle est jugée plus en rapport avec le style de l'édifice; elle est érigée vraisemblablement en 1859[33] (fig. 51).

En novembre 1860, Boisot livre le résultat de son travail, dans un mémoire accompagné d'un devis et de 13 planches[34] (fig. 60 et 61).

Il répond non seulement aux demandes précises, à savoir le retranchement des contreforts du clocher et le remplacement des toits en appentis des chapelles nord par des terrasses, mais encore suggère quelques travaux jugés nécessaires ou simplement *convenables sous le point de vue de l'architecture, des perfection-*

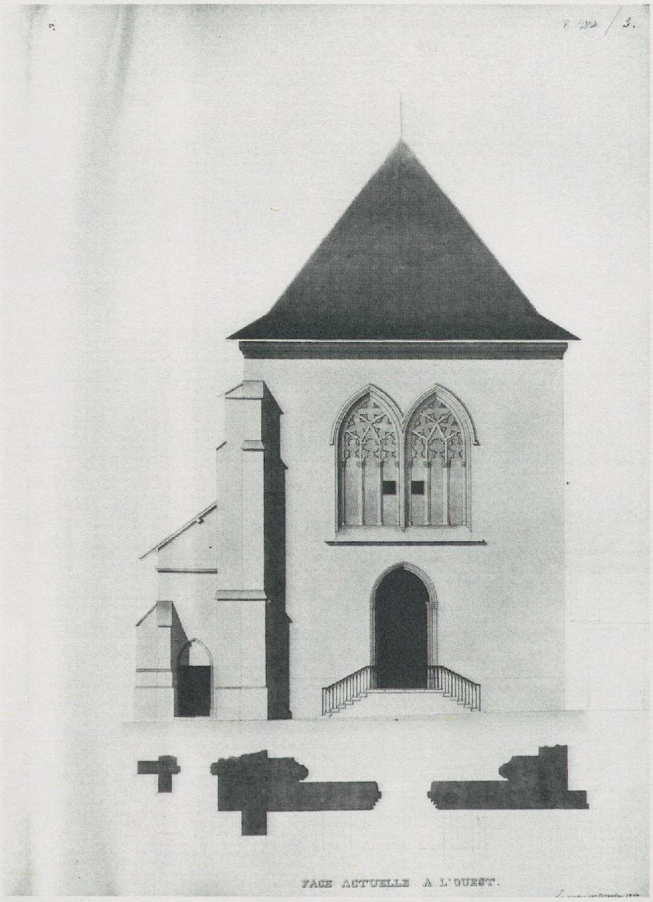

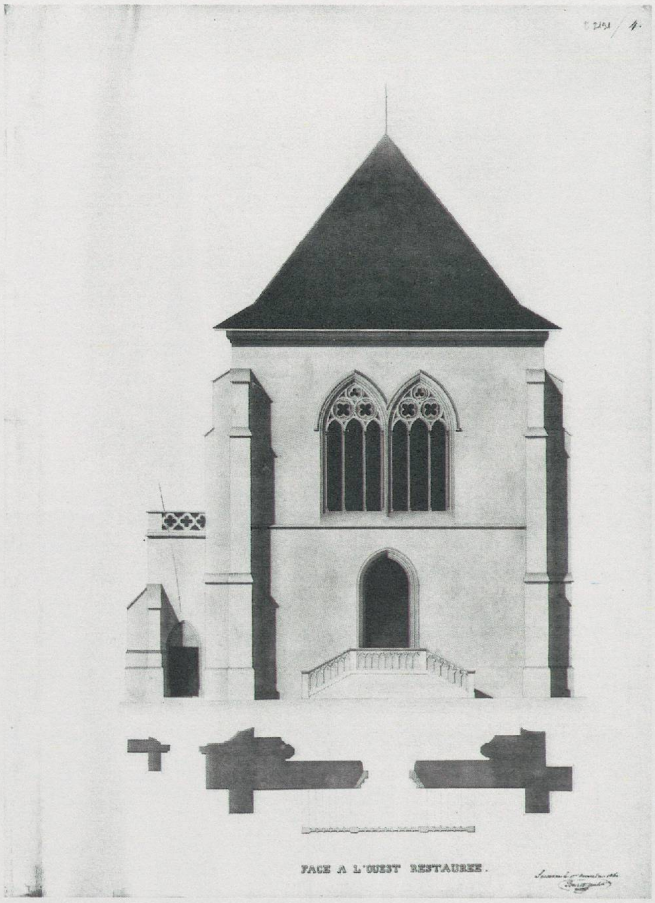

Fig. 61
Henri Boisot
«Face actuelle à l'Ouest» et «Face à l'ouest restaurée», 17 novembre 1860.
Pour la façade occidentale, Boisot préconise la réouverture de la baie jumelée occidentale, murée dès la fin du XVIIIe siècle, le remplacement du remplage par un ouvrage de type rayonnant, la réfection de la modénature du portail et le remplacement de la balustrade du perron par un parapet en pierre, enfin par souci de symétrie et aussi de solidité, la construction d'un contrefort à l'angle sud-ouest. Dans son mémoire, il propose à long terme la construction d'une annexe au sud symétrique au poste de police, non seulement pour harmoniser cette façade mais aussi pour animer la face méridionale que la future démolition des remises rendra monotone et pour justifier de la petitesse de la baie de la première travée.
(ACV-AMH: B. 2191. Photo ACV)

nements tels que l'établissement d'un toit en terrasse sur la chapelle de Billens, la pose d'un garde-corps au sommet du mur nord du local de pompes, la remise à niveau du faîte du toit du chœur avec celui de la nef. A moyen terme il préconise la reconstruction des tourelles du clocher, passablement dégradées, et la modification de leur couronnement dans un style plus en rapport avec celui de la flèche. Cette restauration s'échelonnerait sur six ans environ.

Pour ce travail, Boisot s'est contenté d'informations historiques approximatives et lacunaires. Les recherches d'archives, qu'il prétend pourtant avoir menées, n'ont pas donné les résultats escomptés. Cette méconnaissance, loin d'être un handicap, l'autorise à traiter l'édifice avec une certaine liberté. Les principes directeurs, auxquels se réfère contamment Boisot, sont la solidité, la symétrie entendue comme similitude des parties opposées, l'uniformité, une notion de convenance mal définie qui s'applique tantôt au style tantôt à l'adaptation de la forme à la fonction et un goût prononcé pour l'horizontalité. Le style et la datation propres à chacune des parties de l'édifice importent peu, car, comme Boisot le précise pour ses créations, le dessin des garde-corps aussi bien que celui de la fenêtre occidentale *peut être varié de diverses manières*. Tout en ayant à cœur la conservation de l'édifice pour des raisons pratiques et esthétiques, Boisot manipule la syntaxe gothique avec une sensibilité mâtinée de néoclassicisme qui prédomine, d'ailleurs, dans la production architecturale contemporaine. L'approche et la compréhension de l'architecture gothique n'ont guère évolué depuis l'époque de Fraisse.

Aucune suite n'est donnée au projet dans l'immédiat et la pratique des interventions ponctuelles se perpétue; une nouvelle fontaine, due aux architectes Jean-Baptiste Bertolini et Achile de La Harpe, prend place devant la façade nord de la chapelle de Billens, suite au transfert de la fontaine de 1857 à la rue Etraz[35]. Son dessin évoque le modèle projeté par Blavignac quelques années auparavant (fig. 98).

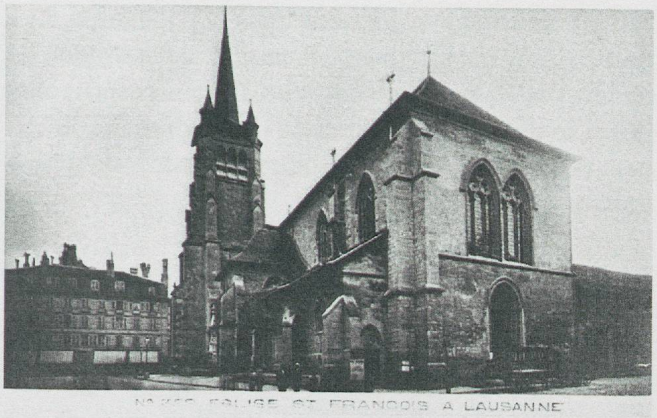

Fig. 62
Garcin
Façades nord et ouest, fin du XIXe siècle.
La façade ouest, restaurée par Boisot en 1866-1867 est encadrée au nord par la face ouest de la chapelle Saint-Bernardin avec sa nouvelle porte, percée en 1859 par Boisot, lors de l'aménagement du poste de police et au sud par des remises qui disparaîtront en 1901.
(MHL: Collections photographiques)

Le devis de Boisot relatif à la démolition des arcs-boutants du clocher est inscrit au budget de 1862[36], mais la Municipalité, retenue par la hardiesse du projet, commande une nouvelle expertise à l'ingénieur Bridel d'Yverdon et aux architectes Stadler de Zurich et Simon de Saint-Gall. Les conclusions sont positives[37]. Les avantages paraissent indéniables, tant au niveau d'une amélioration immédiate du trafic en cet endroit que dans la perspective plus lointaine de transformer la place Saint-François en véritable plaque tournante des principales voies de communication cantonales. Le préavis municipal est adopté et Boisot, pressenti à la direction du chantier avec le concours de Maget.[38] Malgré les efforts consentis, tous les travaux importants sont suspendus jusqu'en 1865, probablement pour des motifs financiers. Le moment est enfin venu de passer à exécution. Réalisé en collaboration avec l'architecte Charles Mauerhoffer, l'intervention est rondement menée au cours de l'hiver et avec *un succès qui fait honneur à la prudence de l'architecte*[39].

Conjointement, la construction d'un nouvel orgue oblige à résoudre de toute urgence la question de la façade occidentale; de nouveaux plans, apparemment fidèles à la version de 1860, et un devis de Boisot sont adoptés en automne[40]. Le chantier démarre au début de 1866 et s'achève l'année suivante. Perron, porte et fenêtre sont reconstruits; la maçonnerie de la façade qu'il avait été proposé de rétablir en pierres de taille est simplement réparée puis crépie. Une porte en bois ornée complète le tout[41]. Henry de Geymüller concédera en 1899 que cette façade, créée par Boisot, présente des qualités respectables pour l'époque[42] (fig. 62).

Fig. 63
Garcin
Vue du chevet et de la façade nord, 25 octobre 1885.
Le portail de Rouge de 1867, établi entre les nouveaux contreforts du clocher, est fermé par la grille réclamée par le Conseil communal. Une ornementation riche et surtout un gâble imposant confèrent à cette entrée une plus grande monumentalité que la solution préconisée par Boisot. Au nord du chevet, les aménagements de Gustave Conod (1858) et à l'ouest du clocher, l'annexe de Boisot (1859).
(MHL: Collections photographiques)

Et à l'intérieur, quelques travaux, *essentiellement de propreté*, confèrent au lieu un aspect digne de l'orgue que la maison Walker s'apprête à poser[43].

Bien qu'il ait été question de confier à Boisot l'étude du portail du clocher, sur lequel d'ailleurs il s'était déjà penché en 1860[44], il appartient au nouvel inspecteur des bâtiments, l'architecte Georges Rouge de mener à terme l'affaire[45]. Assez proche de la solution préconisée par son prédécesseur, le projet acquiert une plus grande monumentalité,en rapport avec l'importance accordée à cette partie de l'édifice, accentuée de surcroît selon les vœux du Conseil communal par l'installation d'une grille en fer et d'une *porte plus riche, l'ancien projet étant décidément trop simple*. Exécutés en 1867, les travaux se sont aussi attachés à la réfection partielle de la face nord de la tour, pour raccorder ancienne et nouvelle maçonnerie[46] (fig. 63).

Autour du clocher. De la solidité de l'édifice

L'évaluation d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc

Le clocher dont Boisot avait recommandé, quelque dix ans auparavant, la réparation à moyen terme, présente des signes de plus en plus évidents de décrépitude et Rouge est chargé en 1871 de dresser un constat[47]. L'architecte signale l'état de dégradation avancé de la partie supérieure du beffroi, en particulier des tourelles trop abîmées désormais pour pouvoir être réparées. Il propose quelques mesures urgentes de consolidation parallèlement à une étude plus poussée visant à établir un devis précis. Rouge et Maget sont pressentis pour estimer la dépense.

Profitant de la présence de Viollet-le-Duc à Lausanne, appelé au chevet de la cathédrale, les autorités lausannoises sollicitent l'éminent spécialiste au printemps 1873; le 4 juillet, l'architecte livre un rapport sommaire. Après une datation rapide de l'édifice, il rend compte de ses observations sur le clocher; il en juge l'état alarmant non d'un point de vue statique mais eu égard à la conservation des matériaux. Il relève en outre des vices de construction de la charpente, issus d'une restauration mal entendue au début du XVIIe siècle. Dans ce contexte, deux partis sont également envisageables, soit l'entretien aussi poussé que possible de l'état actuel, soit la reconstruction de toute la flèche dès la base du beffroi pour un montant approximatif d'au moins 70 000 francs.

Le reste de l'église est traité encore plus rondement. Constatant le déversement du mur méridional, provoqué par la poussée de voûtes et de l'emplacement inadéquat des arcs-boutants, des déformations de l'arc triomphal et une mauvaise facture des voûtes, écrasées par la charpente, il conclut à l'impossibilité de remédier totalement à ces désordres sans engager d'importantes dépenses: *au total, les reprises qu'occasionnerait l'église, si on voulait sérieusement la consolider, coûteraient autant qu'une construction neuve, bien entendue. Le mieux est donc de faire durer les choses aussi longtemps que l'Eglise ne menacera pas sérieusement, par un entretien efficace et en déchargeant les arcs des voûtes des poids qui contribuent à les déformer*[48].

Ainsi, les seules mesures préconisées par l'architecte visent à prévenir d'éventuels accidents, en attendant que le temps ne fasse son oeuvre. *Faite avec parcimonie* comme il le déclare d'emblée, cette construction ne semble donc pas offrir matière à plus amples développement et considération.

L'impact de ce rapport pessimiste, portant la signature illustre du maître quasi incontesté en matière de restauration, est considérable dans la population. Des bruits alarmants se répandent au sujet de la solidité du temple dont la presse se fait écho. Certains esprits chagrins vont jusqu'à prophétiser l'effondrement imminent de l'édifice, d'autres soutenir la nécessité d'une démolition préventive[49].

Les rapports de Georges Rouge et de Louis Maget

Rouge est alors appelé à vérifier l'état de conservation de l'édifice; il fait poser des cachets sur les fissures pour ne constater, en 1875, aucun signe d'aggravation récente de la situation. *Il paraît résulter de ces constatations que les personnes qui ont si brusquement jeté l'alarme dans le public ou manquaient des connaissances nécessaires pour se rendre au compte exact de l'état de conservation d'un édifice, ou avaient l'intérêt à occuper le public de cette question*[50]. Un contrôle régulier et fréquent des lieux paraît cependant souhaitable.

Deux ans plus tard, Maget se livre au même exercice et ne relève aucune détérioration notable des fissures. Il conseille de renforcer les blocs de molasse décomposés des échauguettes, dans l'attente d'une restauration générale du clocher, *la tour de St-François avec la flèche étant, à mon avis, la seule partie de cet édifice qui puisse et doive être conservée et restaurée*[51].

Marquée au sceau de Viollet-le-Duc, cette opinion n'affecte guère les autorités qui invitent Maget à se prononcer sur les moyens de consolider murs et voûtes de l'édifice[52].

Aucune suite n'est donnée à ces rapports, sinon des examens sporadiques des cachets qui suffisent à rassurer la Municipalité. Face à cette inertie, des conseillers communaux revendiquent le statut de monument historique pour cet édifice trop longtemps négligé et défendent sa valeur en tant que type architectural. *Il faut le maintenir à tout prix. Des études pour la restauration ont été faites, il y a 20 ou 25 ans, par feu M. l'architecte Boisot. Il nous semble qu'il appartient à notre administration de faire quelque chose pour en prévenir, sinon la ruine, du moins la décadence graduelle*[53].

L'étude de Henri de Geymüller

En novembre 1882, Louis Joël et Henry de Geymüller sont mandatés pour établir un projet d'entretien et de restauration graduelle de l'église, compatible avec les ressources financières de la commune. L'architecte et historien de l'art, spécialiste de la Renaissance, de réputation et d'envergure internationale, Geymüller s'était déjà fait connaître à Lausanne en 1873 pour avoir pourfendu les vues de Viollet-le-Duc sur la reconstruction de la tour-lanterne. A propos de son rapport sur Saint-François, il n'hésitera pas à dé-

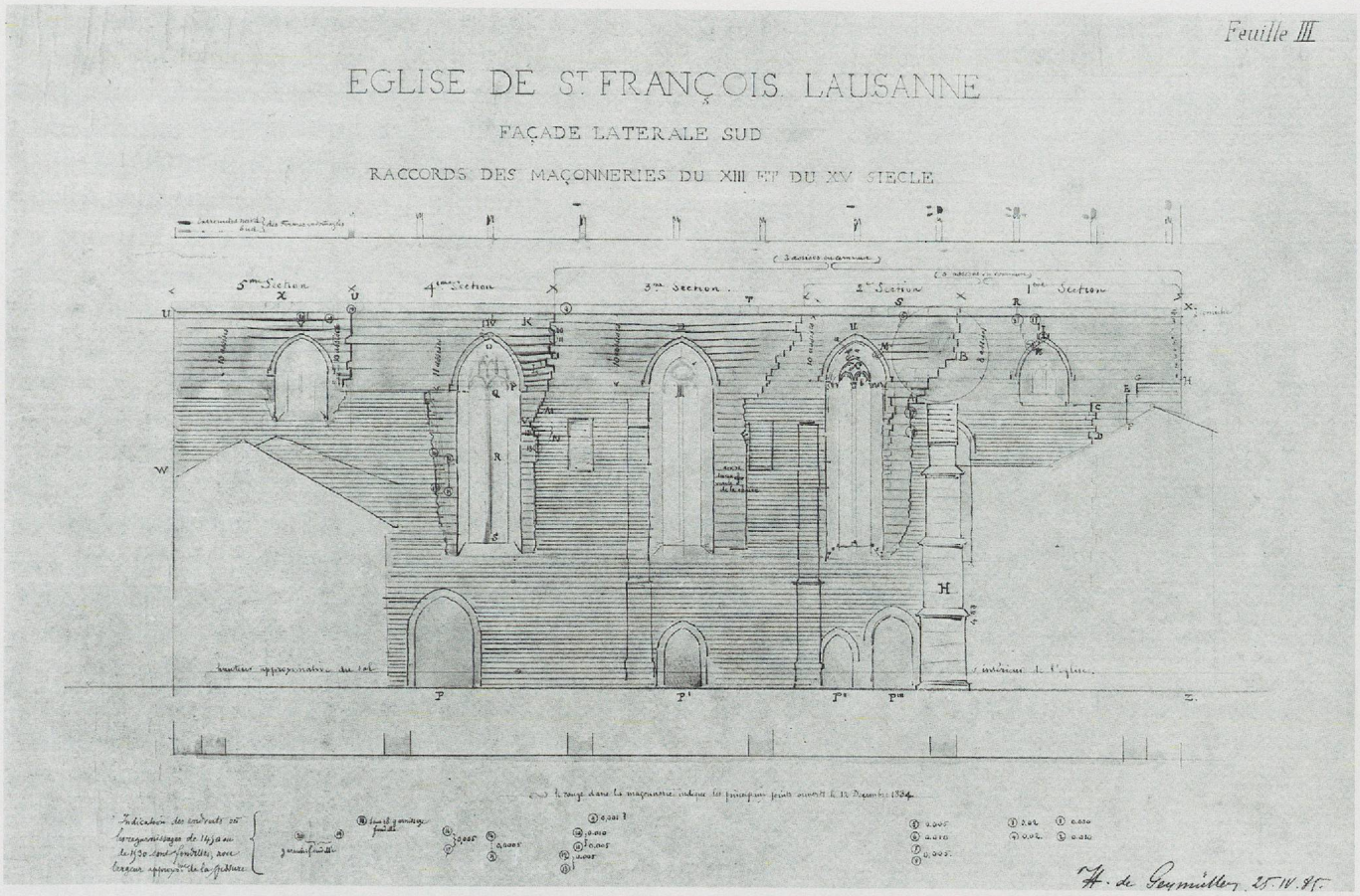

Fig. 64
Henri de Geymüller
Façade latérale sud «Eglise de St-François à Lausanne». Feuille III.
Planche illustrant le rapport sur Saint-François.
(ACV-AMH: B. 2194. Photo ACV)

clarer en 1908: *Etait-ce à une imagination devenue aussi vagabonde ou simplement à un manque d'intérêt pour le problème ou était-ce enfin l'une des conséquences funestes d'une confiance exagérée en l'infaillibilité de ses propres vues qu'il faut attribuer la rédaction de ce rapport étrange sur l'église Saint François à Lausanne conservé aux archives de cette ville? Ce document renferme non seulement des appréciations d'une erreur absolue mais des explications si curieuses que si j'avais pu conduire l'auteur sur les lieux et lui dire «Cher Maître voilà ce que vous avez écrit, et voilà ce qui existe», il aurait probablement éclaté de rire à la pensée que l'on ait pu imaginer des explications si drôlement contraires à la réalité des faits*[54].

Après quelques investigations générales sur l'état des murs et des voûtes, les architectes approfondissent leurs recherches en faisant établir des ponts, piquer partiellement les murs et dégarnir des fissures. Des vestiges d'anciennes peintures sont mises à jour sur l'intrados d'une voûte. Parallèlement à ses observations, de Geymüller s'attache à l'analyse comparative des constats dressés par ses prédécesseurs. Un rapport préliminaire, signé par Geymüller et Rouge en remplacement de Joël momentanément absent, est transmis en juillet 1883. Il porte sur l'état de la charpente et celui des maçonneries. Quelques travaux semblent avoir été entrepris aussitôt, à savoir des mesures de consolidation dans la charpente, le regarnissage de fissures et la restauration des fragments polychromes récemment découverts, grâce à l'obligeance de Geymüller. En janvier 1884, les experts livrent leurs conclusions pour la restauration du clocher puis au printemps 1885, le gros de l'étude et la mise au net des chapitres livrés précédemment[55].

Le rapport comprend 10 dossiers, richement illustrés de tableaux et de croquis insérés dans le texte, accompagnés de vingt grandes planches de relevés et de coupes explicatives[56] (fig. 64). Il est entièrement dû à la plume de Geymüller; quelques sections seulement portent les signatures de Joël et de Rouge dont la participation à l'entreprise paraît modeste.

Il contient des données historiques solidement documentées, une étude archéologique fouillée des diverses parties de l'édifice, des observations sur les peintures et les mortiers, une analyse précise des dégâts et de leurs causes, des dispositions en vue de l'isolement du temple, enfin l'inventaire des réparations à effectuer assorties de suggestions pratiques. Pour Geymüller, la construction de la tour au début du XVIe siècle a provoqué des affaissements dans le chœur et le déversement des piliers de la nef. Il en résulta des ruptures

dans les voûtes et les arcs qui se manifestèrent par plusieurs lézardes. Mais depuis lors, les désordres ne se sont pas accentués et l'auteur peut conclure avec optimisme que *au point de vue de la solidité de l'œuvre, l'église de St-François se trouve en 1885 dans des conditions de stabilité beaucoup plus rassurantes que cela n'était le cas avant les travaux entrepris vers 1530 et 1678.*

Ayant pu bénéficier de bonnes conditions de travail, il affiche, non sans une pointe d'autosatisfaction, une grande confiance en les résultats acquis. *Après avoir eu la bonne fortune d'avoir pu établir la situation de l'église et ses conditions de stabilité actuelles avec une précision et une certitude qui dans la plupart des points s'étend jusqu'aux plus petits détails, et que nous ne craignons pas de voir soumettre au contrôle des autorités les plus compétentes et à la fois les plus consciencieuses de l'Europe, il nous reste à vous exposer quelles sont à notre avis les mesures à prendre pour réparer les désordres survenus, dans la mesure du moins où cela est possible avant l'étude de détail qui ne peut être faite qu'en dernier lieu par l'architecte chargé de l'exécution du travail.*

Les travaux que nous recommandons et qui sont commandés par le résultat de notre expertise sont les suivants:

1) Arrêter les poussées de la charpente et en empêcher le retour.
2) Réparer les désordres produits par la charpente actuelle.
3) Supprimer les étais entre les voûtes et la charpente.
4) Remplacer graduellement ou en une seule fois les parties architecturales qui ont souffert des intempéries de l'air.
5) Travaux du Beffroi.
6) Nous y joignons une indication sommaire des travaux essentiels dans le Cas de l'Isolement de l'église.

Les deux premiers de ces travaux, et le troisième qui en fait partie, ont seuls une certaine urgence en ce sens que plus on attendra pour les exécuter, plus il pourrait y avoir de désordres à réparer. De danger à proprement parler, il ne pourrait y en avoir que dans le détachement possible d'un fragment de mortier de l'enduit des voûtes et d'une panique qui pourrait s'en suivre.

Il suffirait d'un fragment assez petit pour produire cet effet dans les dispositions d'esprit d'une partie du public. Un pareil détachement, qui n'a rien à faire avec la solidité même de l'édifice, peut ne pas se produire pendant longtemps comme aussi, il pourrait arriver d'un moment à l'autre[57].

Assez rassurant dans ses conclusions, ce rapport n'incite pas la Municipalité à ordonner une quelconque démarche dans le sens d'une restauration complète de l'édifice, souhaitée pourtant de longue date. Au contraire, elle n'hésite pas à annoncer en 1888 que le programme est suspendu et que toute proposition relative à la façade méridionale et à l'isolement du temple est soumise a priori à des impératifs d'urbanisme: la création d'une place au midi du temple et la construction de la Banque cantonale et de la régie des Postes pour lesquels des pourparlers sont engagés[58].

La restauration du clocher par Théophile van Muyden et Charles Melley

En 1892, l'état de délabrement de la molasse du clocher s'aggrave au point d'être visible d'en bas. Boisot puis ses successeurs, Viollet-le-Duc, Rouge, Maget, Geymüller et Joël s'étaient accordés, en termes plus ou moins pressants, sur la nécessité de reconstruire les échauguettes et de restaurer le beffroi, quoique pour des raisons et avec des solutions différentes. La Municipalité se décide à agir *sous peine de s'exposer à compromettre à la fois la sécurité publique et l'existence d'un monument dont la disparition défigurerait notre ville*[59]. Rouge est chargé de la direction des travaux. Vu l'importance des dégâts, un échafaudage fixe est dressé autour du clocher en 1893, pour prévenir d'éventuels accidents et permettre l'élaboration définitive du devis et du programme des réparations[60]. L'architecte fournit un dossier de planches, comprenant des relevés, des plans pour l'échafaudage et de projets de restauration avec variantes [61], avant que sa nomination à la Municipalité au poste de directeur des travaux, en septembre, ne l'oblige à renoncer au mandat.

Le chantier est confié dès lors à son associé, Charles Melley, et à l'architecte Théophile van Muyden qui, sans avoir eu encore l'occasion de se confrontrer à la pratique, avait déjà manifesté un intérêt pour la restauration architecturale et pour l'archéologie médiévale, notamment dans ses prises de position sur la réfection du portail Montfalcon de la cathédrale de Lausanne.

Selon les vœux de la Municipalité, le projet doit *s'en tenir le plus possible à l'état de choses actuel et à ne pas modifier la silhouette du clocher pour autant que cela ne sera pas absolument nécessaire*[62]. Les travaux, dont le début est retardé par la recherche de la pierre adéquate, ne démarrent véritablement qu'en été 1894. Souvent interrompus par la livraison irrégulière des matériaux, ils ne progressent que lentement, d'autant plus que seul un nombre restreint d'ouvriers ne peut être employé simultanément. Ce rythme irrite quelques députés. *Nous admirons la belle charpente qui entoure depuis plusieurs années déjà le clocher de*

Saint-François. On dit que les réparations seront achevées pour la fin du siècle, mais du train dont on y va, nous pouvons bien en avoir jusqu'à l'autre siècle[63]. Cette crainte est parfaitement fondée puisque les dernières réparations à la flèche ne seront exécutées qu'en 1900.

D'ailleurs les relations entre la Municipalité et le Conseil communal sont assez houleuses tout au long du chantier. En l'absence d'un plan d'ensemble et d'un devis qu'elle prétend ne pouvoir fournir, la Municipalité est contrainte de solliciter des demandes successives de crédits, pour la construction des échafaudages (1892), la réfection de la partie inférieure (1893), de la partie centrale (1896), de l'étage des baies et des échauguettes (1897), enfin de la flèche (1899). Partiellement mis devant le fait accompli, les conseillers se sentent obligés d'accepter ces requêtes qui, au total, produisent un dépassement de budget de plus de 80%, par rapport au montant estimatif avancé en 1893[64]. La Municipalité justifie cette conduite en alléguant l'urgence de certaines réparations par mesure de sécurité, la nature délicate des travaux ainsi que les difficultés et les surprises rencontrées en cours d'exécution.

Dans les parties inférieures, les matériaux avariés sont remplacés; à l'étage des baies du clocher, les maçonneries sont reprises en sous-œuvre dans toute leur épaisseur et les échauguettes, complétement reconstruites. L'avis des architectes diverge sur la manière d'en reconstituer la partie supérieure. Des vestiges découverts en 1897 attestent que ces échauguettes étaient coiffées à l'origine d'une pyramide en maçonnerie et que leur couverture en forme d'éteignoir est le produit d'une intervention postérieure. Comme le dessin original lui semblait manquer de caractère et de silhouette, de Geymüller suggérait en 1885 de reconstruire ces éléments, à l'exception d'une pièce à conserver comme témoin, non pas dans leur style primitif, mais sur le modèle de celles du beffroi de la cathédrale, restaurées cependant au XVIe ou au XVIIe siècle[65]. Van Muyden et Melley s'opposent à cette manière de voir, tant pour des raisons de crédibilité archéologique que par principe: *en matière de restauration, il n'est pas à recommander de modifier l'état des lieux sans motifs très déterminants*. Ils proposent le statut quo, car la forme *un peu brutale, qu'il n'est pas difficile d'amender légèrement convient infiniment mieux au caractère général de l'édifice*. Ces amendements consistent en une surélévation d'environ 30 cm des murs, pour dégager la mouluration au sommet des tourelles cachée lors de la pose du toit en éteignoir, et une inclinaison plus accentuée du profil de la toiture qui en respecte cependant la silhouette générale. D'ailleurs, ajoutent-ils dans un état d'esprit teinté d'un goût pour le Heimatstil, *l'intérêt que présente l'édifice réside bien plus dans sa silhouette très pittoresque, son architecture fruste et pleine d'imprévu, dans ses avant-toits saillants, que dans des détails remarquables d'architecture; il importe de lui conserver ce caractère, et surtout de rien faire de nouveau: on réussirait qu'à faire ressortir la pauvreté du reste*[66].

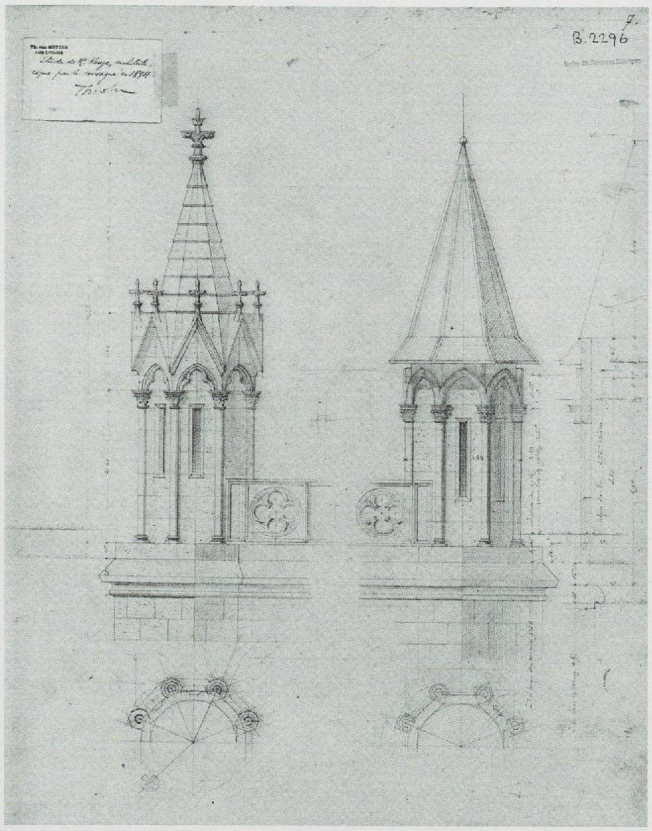

Fig. 65
Georges Rouge
Clocher, études pour l'échauguette, planche n° 7, [1893].
Ces deux variantes ne tiennent pas compte de l'état existant qu'elles enjolivent de détails empruntés à l'édifice – le fleuron qui couronne la variante de gauche rappelle le fleuron surmontant le gâble du porche en dessous – ou d'éléments neufs visant à souligner la structure (les colonnes engagées et les chapiteaux marquant les arêtes de l'octogone en remplacement des anciens tores.
(ACV-AMH: B 2296. Photo ACV)

La reconnaissance des travaux en octobre 1899 ne donne lieu à aucune observation et les échafaudages sont partiellement démolis. Des travaux complémentaires urgents sont entrepris en décembre à la flèche, dont l'état de délabrement témoigne, pour certains, d'une négligence coupable de la Municipalité. La charpente et le lambrissage sont alors partiellement renouvelés, le poinçon réparé et la couverture métallique remplacée[67].

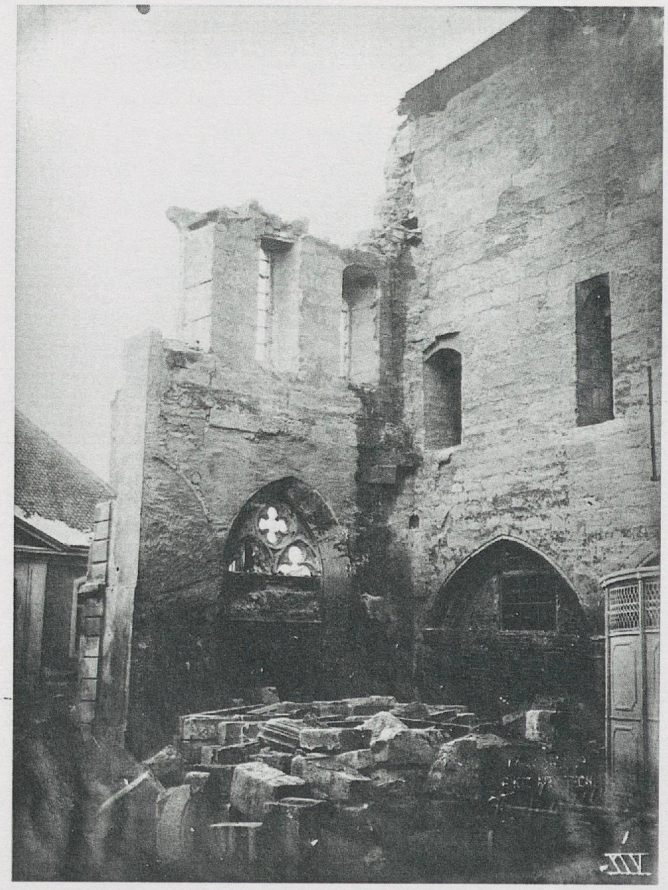

Fig. 66
Mayor
«Vestige du couvent de Saint-François, pendant la démolition de la maison Clavel de Brenles: mur méridional de la salle capitulaire avec une fenêtre datant probablement du XVe siècle – nº VII, mars 1896», selon la légende au dos du tirage.
Cette fenêtre à remplage n'a dû sa conservation qu'au fait d'avoir servi de mur nord à la maison Clavel de Brenles.
(Collections photographiques, MHL)

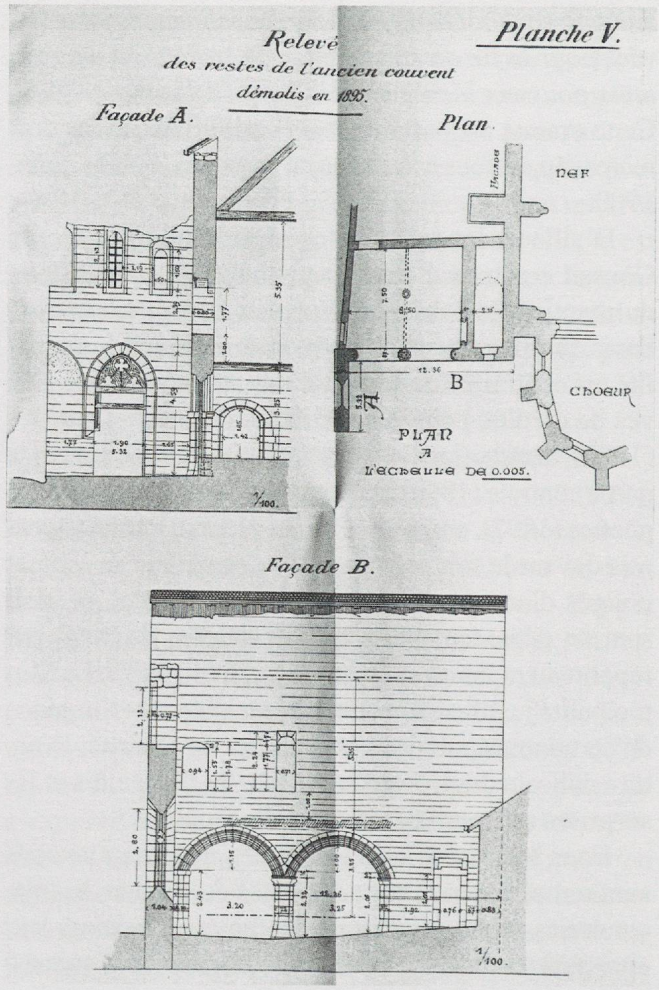

Fig. 67
Théophile van Muyden
«Relevé des restes de l'ancien couvent démolis en 1895», décembre 1895.
Publié dans son «Rapport sur l'exploration de la face sud de l'église St-François», mai 1899.

La restauration de la façade sud

Le dégagement de la façade et les premiers projets de Théophile van Muyden

Conjointement à la réfection du clocher, un autre objet occupe les autorités pendant cette période, la restauration de la face méridionale du temple. Cette opération s'inscrit dans le cadre du vaste projet d'aménagement de la place, appelée à devenir un important carrefour urbain et à accueillir dans son front sud l'alignement grandiose des futurs bâtiments de la poste et de la banque cantonale. L'achèvement de la liaison entre la gare et le centre ville par le prolongement de l'avenue du Théâtre, la création du réseau des tramways aux lignes convergeantes à Saint-François ainsi que les constructions projetées condamnent sans appel les édifices sis à l'emplacement de l'ancien couvent et à l'occident de la place.

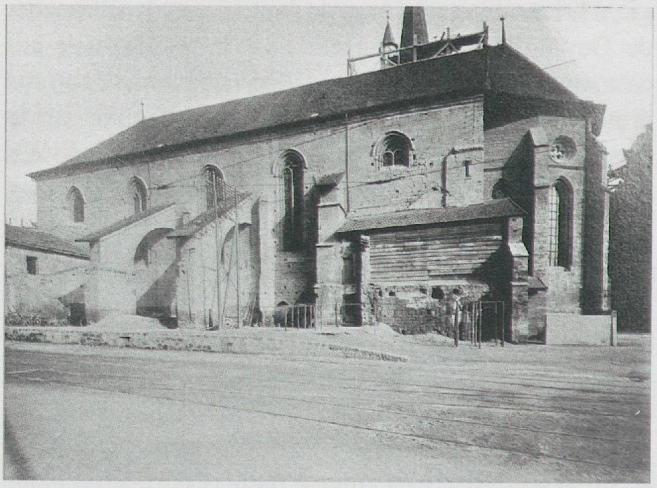

Fig. 68
Edmond Bornand
Face sud du temple, après la démolition des hangars des Postes et avant la construction du kiosque des tramways, 1896.
La façade sud est dégagée, à l'exception de la remise adossée à l'angle sud-ouest du temple, abritant les dépendances du poste de police et la sacristie contre la travée orientale de la nef, fermée au bas par le mur nord de l'ancienne salle capitulaire. Ces éléments disparaîtront en 1901.
(MHL: Collections photographiques)

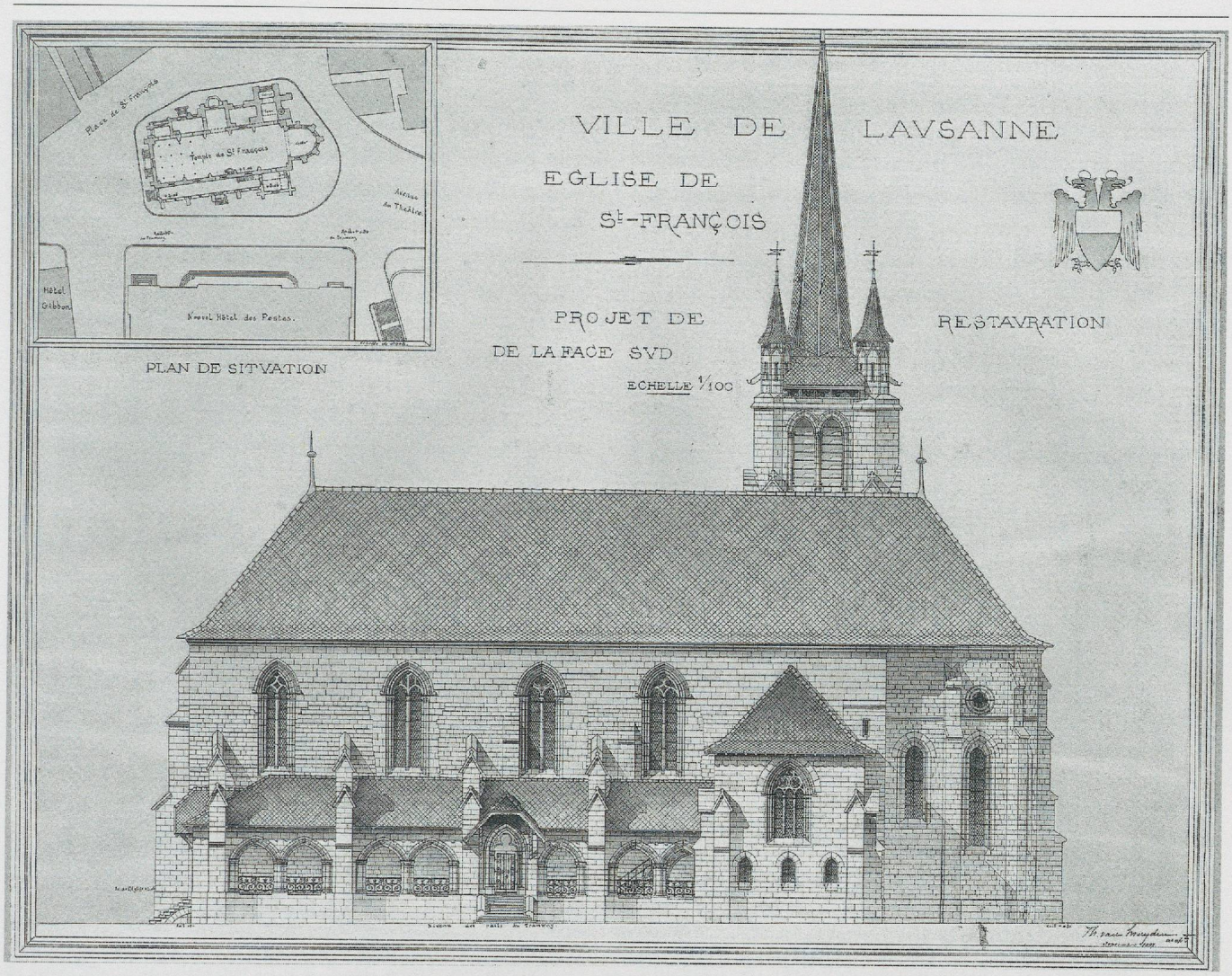

Fig. 69
Théophile van Muyden
«Projet de restauration de la façade sud – n° III», septembre 1897.
Le projet prévoit la construction d'une galerie couverte longeant le bas de la façade, d'un porche et d'un avant-corps à l'est, accueillant sur deux étages des locaux de service (salle pour le conseil de paroisse, W-C, sacristie et à l'étage salle pour le catéchisme). Par souci de symétrie, un nouveau contrefort prend place à l'angle sud-ouest. L'appui des trois fenêtres centrales est rehaussé, tandis que la baie de la première travée est prolongée conformément à ses voisines. La fenêtre de la cinquième travée est masquée par le toit de la nouvelle annexe. Le système de contrebutement est uniformisé.
(ACV-AMH: B. 2218. Photo R. Gindroz)

Dès 1888 les partis intéressés entrent en pourparlers. La régie fédérale des Postes obtient de la Municipalité l'assurance d'une prompte démolition de tous les bâtiments indésirables, puis, en 1893, la signature d'une convention stipulant la mise en exécution simultanée des deux chantiers, poste et façade sud du temple[68]. La démolition de la maison Clavel de Brenles, au début de l'année 1895 (fig. 66), marque le début de cette campagne[69]. La partie occidentale de l'ancienne salle capitulaire et la portion orientale, épargnée en 1839, disparaissent à leur tour, à l'exception du mur nord, orné des restes d'un enfeu et derrière lequel était blottie depuis 1877, la sacristie. Les vestiges du couvent et la façade sont relevés en décembre[70] (fig. 67).

Au printemps 1896, la suppression d'anciennes remises aux diligences et de hangars situés à l'ouest de la place vers l'Hôtel Gibbon permet l'achèvement du tronçon de la route de la Gare. Des travaux de terrassement sont entrepris pour la pose des rails du tramways[71]. Les hangars appuyés contre la face sud de la nef, indispensables à l'administration fédérale dans l'attente d'une solution de remplacement, finissent par disparaître et seules subsistent les dépendances du poste de police, installées en 1878[72] dans la bâtisse adossée au sud-ouest du temple. La façade sud apparaît dès lors dans sa nudité désolante (fig. 68).

Aux yeux des contemporains, elle ne présente aucune valeur artistique et aucun intérêt autre qu'archéologique, elle apparaît *dégradée, bosselée, lézardée, trouée* et d'une laideur inacceptable avec ses arcs-boutants difformes et mal conçus. Cet ensemble monotone *gagnerait à être revêtu dans le bas par une construction de faible saillie*[73] .

Les deux premiers projets que van Muyden avait été appelé à concevoir en 1896 sont abandonnés pour des raisons pratiques. En réponse aux besoins exprimés alors, ils comportaient deux annexes saillantes, l'une sur deux étages pour servir de dépendance au poste de police, l'autre pour accueillir les locaux de la paroisse. Le reste était richement habillé d'emprunts à la façade septentrionale[74].

Aussi en septembre 1897 une troisième étude (projet nº III) leur succède, obéissant aux nouvelles consignes, à savoir la réduction du nombre des annexes et un empiettement moindre sur la place (fig. 69). Elle est accompagnée, à la demande des autorités, d'une variante constituée d'une simple galerie sans annexe[75].

Ce dessin est régi par la même conception que les projets précédents: pour ses adjonctions, van Muyden puise dans le choix des modèles offerts par l'édifice. L'avant-corps reproduit en élévation la chapelle de Billens. Le porche d'accès à la galerie est une copie de l'entrée bernoise. La galerie reprend des motifs de l'aile orientale du cloître, récemment détruite. Seuls les arcs-boutants, uniformément reconstruits avec une saillie moindre, *n'ont pu être pris dans d'autres détails de l'édifice, puisqu'il n'en possédait point à l'origine*[76].

Ce projet qui modifie profondément la façade, aussi bien par ses éléments modernes que par le traitement des parties existantes, est favorablement accueilli et sera défendu avec acharnement pendant de longues années. *Se basant sur ce qui avait été fait dans des restaurations très réussies de monuments historiques de notre pays (Eglise de Grandson et Collégiale de Neuchâtel, par exemple), et ne pouvant songer à reconstituer l'état ancien des lieux, M. van Muyden prit le parti d'en consacrer le souvenir par des aménagements en rapport avec le caractère primitif de l'Eglise*[77].

L'avis des experts, Léo Châtelain et Maurice Wirz, les hésitations de l'autorité et les nouveaux projets de Théophile van Muyden

A la demande de van Muyden, les plans sont examinés par deux architectes expérimentés dans le domaine, Léo Châtelain, l'auteur des deux restaurations susmentionnées et par ailleurs son collègue dans la commission de restauration du Portail Montfalcon, et l'architecte veveysan Maurice Wirz. Van Muyden en effet met en doute quelques points de son travail et l'avis de confrères lui est indispensable; des détails pourraient être réintégrés car précise-t-il *les archéologues, qui veulent qu'à chaque instant, et par une simple inspection, l'on puisse lire sur un édifice ancien l'histoire des transformations qu'il a subies, ne pardonneraient pas qu'on fit disparaître ces témoins d'une autre époque, et ils auraient raison*[78].

Tout en regrettant que la conservation de la façade dans son état actuel n'ait pas fait l'objet d'une étude utile comme point de comparaison, les deux experts reconnaissent les qualités du projet. Il leur semble *très bien étudié et bien présenté, ne trouble en aucune façon l'harmonie des grandes lignes de l'église. Une fois le principe de l'adossement admis, les constructions projetées semblent être d'une architecture en parfait accord avec le caractère de l'édifice*. Ils demandent toutefois une variante qui tienne compte du système de contrebutement actuel, aussi hétéroclite soit-il, et de quelques modifications dans un sens plus archéologique[79].

Van Muyden livre aussitôt le projet nº IV, basé sur le principe de la conservation; trois arcs-boutants neufs à l'emplacement des anciennes bâtisses à l'ouest et à l'est de la nef, un petit porche au milieu de la deuxième travée et un muret surmonté d'une clôture constituent les seules innovations[80]. Il en déconseille toutefois vivement l'adoption.

Forte de ces assurances, la Municipalité ne soumet au Conseil communal que le projet nº III, l'invitant à prendre une décision de principe, avant même l'élaboration de plans et de devis plus complets, superflus en cas de rejet. Elle obtient satisfaction, sous réserve de quelques transformations mineures et de la présentation d'un devis[81].

En juillet 1898, face à une inexplicable inertie, le Conseil communal relance l'affaire et presse la Municipalité d'agir promptement. Cette façade hideuse qui, depuis 1896, s'affiche au grand jour en un endroit d'autant plus fréquenté depuis le passage des tramways, porte préjudice à l'image de la ville. Certains, s'affirmant porte-parole de la population, demandent la démolition du temple, vu sa caducité et le coût probable d'une éventuelle restauration et l'étude d'une nouvelle construction sur un autre terrain. D'autres sont partisans de la conservation de la tour en cours de travaux. Des voix prennent la défense du temple, eu égard aux sommes considérables déjà engagées pour sa restauration, aux qualités esthétiques du monument, à son utilité et à l'attachement des Lausannois à leur église.

Puis l'arrivée d'une nouvelle Municipalité remet en cause l'entreprise. Craignant l'encombrement sur la place et des débordements économiques, celle-ci charge van Muyden d'étudier une version simplifiée, sans galerie ni annexes[82]; l'architecte s'exécute et remet en novembre 1898 le projet nº V, accompagné d'un rapport et d'une expertise illustrée de l'ingénieur Alphonse Vautier, responsable du calcul de la stabilité de l'édifice et de la détermination des profils à donner aux nouveaux contreforts (fig. 70).

Van Muyden désapprouve cette solution, inintéressante d'un point de vue financier, esthétique et prati-

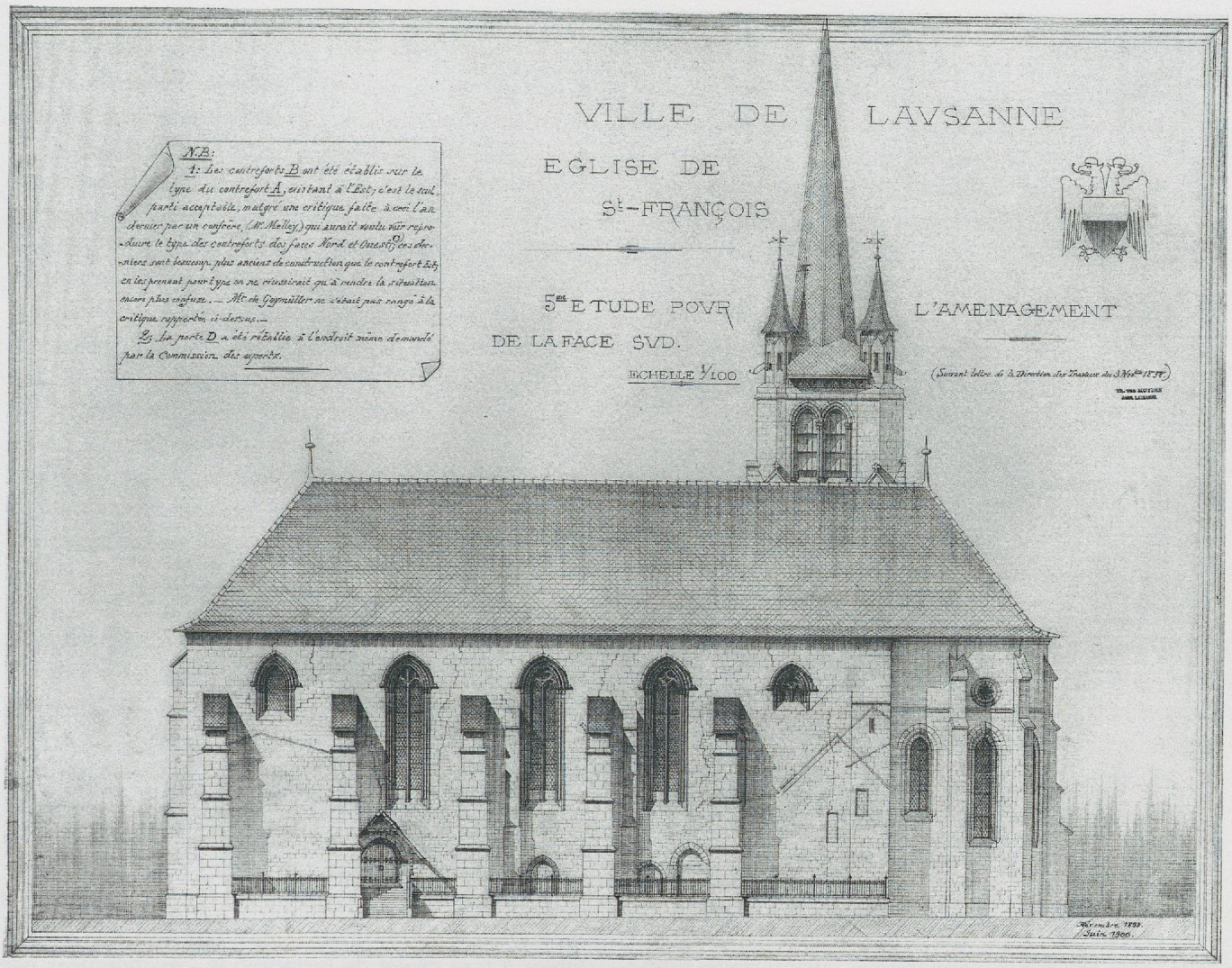

Fig. 70
Théophile van Muyden
«5e étude pour l'aménagement de la face sud», novembre 1898 - juin 1900.
Selon le programme de la Municipalité, la façade, entièrement dégagée, est restaurée en l'état avec les traces des anciennes constructions. Les adjonctions modernes sont supprimées, à l'exception d'un petit porche au sud-ouest; les arcs-boutants sont remplacés par des contreforts. Ce document, retravaillé en 1900, intègre les modifications requises.
(ACV-AMH: B. 2228. Photo R. Gindroz)

que, l'espace gagné au sud demeurant minime; il suggère de ne pas lui donner suite et confirme sa préférence pour le plan de septembre 1897[83].

Au cœur de la polémique, Albert Naef, Charles Melley et Henri de Geymüller contre Théophile van Muyden

En février 1899, van Muyden présente les projets définitifs et les devis respectifs pour les deux solutions retenues, les projets n° III et n° V. Les autorités s'apprêtent à déposer le préavis municipal, lorsque, ayant eu vent de l'affaire par la presse, Albert Naef intervient. Occupant le poste nouvellement créé d'archéologue cantonal, infatigable défenseur du passé, propagateur d'une conception scientifique de la restauration des monuments dans leur dimension historique, il propose au Département de l'instruction publique et des cultes le classement immédiat de l'église; cette mesure contraindrait la ville à soumettre ses vues avant de passer à exécution. Inquiet, le syndic sollicite Naef et Melley, par ailleurs tous deux membres de la toute jeune Commission vaudoise des Monuments historiques.

Naef réagit aussitôt, sans consulter l'auteur des plans[84]. Conformément aux principes qu'il défend sans relâche, il condamne l'absence des études préalables sur lesquelles le projet de restauration aurait dû s'élaborer, à savoir l'exploration archéologique (le rapport de Geymüller lui était inconnu à cette date) et une documentation de l'état actuel à grande échelle. En réponse aux vélléités destructrices de certains députés, Naef proclame l'incontestable valeur architecturale et archéologique de l'église *dont la destruction serait un vandalisme insensé et inutile et dont la véritable restauration s'impose.* Il entend par là la conservation de l'état existant, fondée sur une connaissance solide et

fouillée de l'objet, et en matière de travaux, la consolidation, la réfection puis une présentation intelligible de l'édifice dans le respect de l'hétérogénéité de ses périodes. *Il importe de maintenir intact dans la façade tout ce qui peut expliquer que Saint-François était une église conventuelle, (...) tout ce qui permet de lire sur ces murs les phases historiques de l'édifice jugé digne d'une restauration. Ce sont ces documents qui font de Saint-François un monument historique*. Dépouillé de ces signes, l'édifice perdrait son statut et sa substance même de monument historique pour rejoindre le clan des constructions modernes de style néomédiéval. Poussant le raisonnement à l'extrême, il va jusqu'à suggérer de *démolir pour reconstruire quelque chose de franchement moderne. Ce serait infiniment regrettable, mais au moins logique*.

Ainsi, le projet n° III, un *charmant dessin*, une *composition séduisante, mais absolument moderne* est inacceptable et d'autant plus dangereux qu'il est formulé en termes analogiques; il constitue une véritable tromperie archéologique.

Seul le projet n° V peut être admis dans son principe, à condition toutefois d'être plus rigoureux dans l'application de ce principe.

Le rapport de Melley[85], nettement moins virulent, procède d'une conception plus vague de la restauration, proche de celle de van Muyden. Melley évalue, critique les qualités esthétiques des travaux de son confrère et finit par forger une solution, entièrement nouvelle, plus artistique, économique, avantageuse d'un point de vue technique et plus respectueuse, à ses yeux, des données archéologiques.

Melley marque également une préférence pour le projet n° V, avec de nombreux amendements et l'insertion d'éléments prévus dans le projet n° III car, partageant le goût pour le Heimatstil propre à son époque, il affirme que *le style gothique demande de l'imprévu, du pittoresque dans les silhouettes, et de l'irrégularité logique dans les dispositions des pleins et des vides. Il a horreur du monotone et les façades trop correctes comme axes et dispositions de masse ne lui conviennent pas*.

La riposte de van Muyden ne tarde pas[86]. Il discute et démonte les critiques de Naef en plaçant le débat sur un tout autre terrain. Pour l'architecte, l'appropriation, franchement avouée, de modèles fournis par l'édifice pour des constructions neuves, loin d'être une tromperie archéologique, permet d'éviter des erreurs du type de celle commise à Saint-Pierre de Genève par exemple. La crainte d'induire les générations futures en erreur révèle un manque de confiance en leur clairvoyance, d'une méconnaissance de la documentation établie avant et pendant les travaux, et *si de nos jours nous nous flattons de distinguer dans un édifice les parties du XIIIe de celles du XIVe siècle, combien plus ne verra-t-on pas plus tard que cette composition, absolument moderne, n'a jamais fait partie de l'église originelle?* Il concède, pour plus de sûreté encore, la datation in situ de toutes les parties modernes et reste ouvert à d'éventuelles modifications que l'exploration de ces parties inaccessibles en 1897 pourrait requérir. Modeste, son projet se contente de répondre à des nouvelles exigences, pratiques et esthétiques, tout en respectant l'histoire du lieu par l'évocation de ces anciennes dispostions. Alléguant les transformations anciennes que le temple a subies jusqu'alors, transformations strictement utilitaires et sans souci esthétique, il déclare *pourquoi, si les circonstances l'exigent, serait-il interdit au XIXe siècle seul, de toucher à la face sud, à condition que cela soit fait avec mesure et discernement?*

Constatant enfin les divergences d'opinion entre Melley et Naef, entre Melley et lui-même, l'architecte conclut au caractère inévitable de ces oppositions entre collègues et à la difficulté d'obtenir une approbation unanime.

Perturbé, le syndic soumet alors le dossier à l'avis autorisé de Henri de Geymüller[87] .

En exergue, Geymüller regrette le peu de diffusion de son travail dont ni Naef ni Melley n'ont eu connaissance et qui aurait certainement contribué à modifier leur opinion sur plusieurs points. Les conditions préalables à tout projet de restauration, revendiquées par Naef, ont été partiellement remplies, dans le cadre de la mission qui leur avait été attribuée en 1883 (fig.64). Il conviendrait cependant de compléter en priorité la documentation. La conservation de toutes les parties, dispositions et caractéristiques anciennes, susceptibles d'expliquer l'histoire de l'édifice, constitue l'autre principe fondamental auquel le projet doit se soumettre. En cela il rejoint les exigences de l'archéologue cantonal. Plus souple que son collègue, il autorise cependant l'éventuelle insertion d'adjonctions modernes, dûment datées, pour autant qu'elles soient indispensables à l'équilibre statique et esthétique du monument, qu'elles demeurent discrètes et en retrait des parties anciennes et ne modifient pas le caractère de l'ensemble ni n'en troublent la lecture.

Dans un esprit chevaleresque, il rend hommage au talent de van Muyden *qui sait être simple sans tomber dans le pauvre*, avant de passer à l'analyse bienveillante des projets. Certaines propositions en sont critiquables, par manque de rigueur archéologique ou désir de modifier inutilement les lieux. Il relève que la préférence de Naef et de Melley pour le système des contreforts n'a pas plus de fondement historique que la solution avec arcs-boutants, car, comme il avait pu le démon-

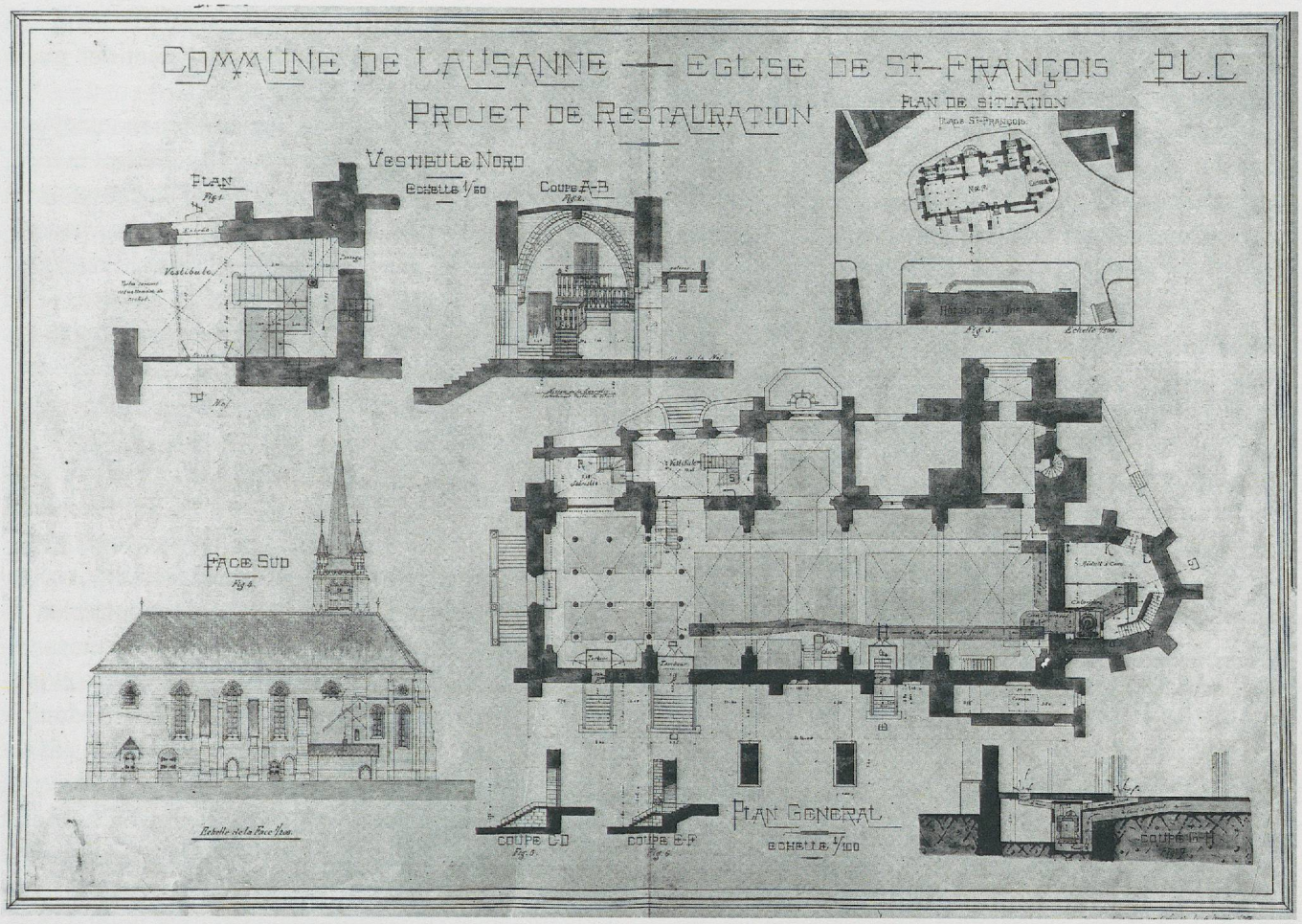

Fig. 71
Théophile van Muyden
«Projet de restauration - Pl. C», janvier 1900.
Les trois fenêtres centrales retrouvent leurs dimensions primitives, alors que les fenêtres latérales restent tronquées en souvenir du temps où leurs parties inférieures étaient obstruées par les bâtiments conventuels. Les deux grands arcs-boutants et le contrefort du XVIe siècle sont maintenus, de même que la partie basse du mur nord de l'ancienne salle capitulaire ornée de l'enfeu. Parmi les anciennes portes retrouvées, trois sont rétablies pour les besoins du culte, deux reconstituées en élévation. Les seules innovations consistent en un contrefort érigé à l'angle sud-ouest, pour créer l'équilibre visuel de la face occidentale, et une copie du porche en bois de la face septentrionale, pour garnir la travée ouest.
(ACV-AMH: B. 2225. Photo ACV)

trer, le système de contrebutement extérieur a été établi après coup et n'est pas indispensable à l'équilibre statique de l'édifice.

Enfin il dresse un catalogue des solutions acceptables, toutes subordonnées au résultat de l'exploration complémentaire réclamée.

Il recommande d'étudier simultanément la restauration de la façade ouest qui s'ouvrira sur une grande place, après la démolition projetée de la première maison des Postes.

Un nouveau collège d'experts et l'élaboration d'un projet archéologique

Ces rapports d'opinion divergente augmentent le trouble de la Municipalité. Elle constitue le 1er avril 1899, sur proposition de Naef, une commission d'expertise, chargée de faire le point sur la question. Elle nomme trois membres de la commission vaudoise des Monuments historiques, Léo Châtelain, l'archéologue genevois Jacques Mayor, le peintre Charles Vuillermet, membre de la Commission du Vieux-Lausanne, de même que Maurice Wirz et de Henri de Geymüller, familiarisés avec la problématique.

La commission se réunit trois fois, sous la présidence de Léo Châtelain[88].

Ensuite d'une requête des experts, la Municpalité fait compléter l'exploration archéologique au sud et à l'ouest, sous le contrôle de Vuillermet. Le 24 mai, van Muyden livre, sur un mode essentiellement descriptif le résultat des fouilles[89]. Cet examen, au pied de la façade sud et sur la place au midi, n'apporte rien de de spectaculaire. Il confirme l'existence des bâtiments adossés à la façade, visibles d'ailleurs sur des plans anciens, et les nombreux remaniements qu'ils ont subis. Seule la découverte d'une fondation courant parallèlement à la façade derrière les pieds-droits des arcs-boutants, enrichit la connaissance. Cette substruction témoigne de l'existence probable d'un couvert abritant les entrées et permettant de communiquer entre les différents bâtiments du couvent. Quant à l'exploration de la face ouest, elle a surtout révélé l'importance de la réfection de Boisot en 1866 et des réparations de 1888.

Tout en déplorant le caractère parfois sommaire du travail de van Muyden et des erreurs d'observation, la commission fait part en juin de ses conclusions. Elle demande le piquage complet de la façade ouest et des parties supérieures de la face méridionale, le remplacement des cachets des voûtes, défectueux ou disparus, la réfection de la charpente.

La question des annexes est facilement résolue, la Municipalité ayant résolu de limiter ses ambitions à la construction d'une sacristie et d'un chauffage, pour ménager l'espace sur la place[90]. La commission envisage l'installation du chauffage dans le sous-sol de l'église et l'aménagement de la sacristie dans la chapelle Saint-Bernardin (fig. 51). Elle suggère la restitution des chapelles nord-ouest, explorées par Vuillermet[91], dans leurs dimensions primitives, par le transfert hors les murs dudit poste de police. Quant à la façade méridionale, elle s'oppose à toute adjonction et toute modification, à l'exception d'un éventuel renforcement de la partie orientale pour des raisons statiques. Une fois restaurés, les caveaux funéraires extérieurs, utilisés comme dépôts de charbon, constituent un élément décoratif suffisant pour agrémenter cette face. Le trottoir pourrait passer sous les arcs-boutants, si besoin est. Enfin la commission prescrit la reconstitution en élévation extérieure de tous les vestiges des anciennes dispostions, soit par la démolition des bouchons, soit par la conservation de leur tracé, et le classement de l'édifice dans les meilleurs délais.

Van Muyden se remet à l'ouvrage puis chiffre les trois solutions en concurrence (projet n° III, projet n° V et projet dit archéologique) de même que les frais pour la construction d'une église neuve, opération que la commission estime à plus d'un million, terrain non compris[92].

Il rend ce travail en janvier 1900[93] accompagnés des relevés requis (fig. 71). Son ultime projet conserve dans ses grandes lignes la face au midi dans son état actuel, ne s'attachant qu'au remplacement des matériaux néfastes à la solidité de l'édifice.

Les devis pour les trois variantes, d'un montant sensiblement équivalent, comprennent également la réparation de la face ouest et la révision de la charpente et de la toiture, les aménagements souhaités par la commission dans les chapelles nord-ouest et le renforcement des planchers de la galerie intérieure nord. Celui pour la reconstruction d'une église neuve atteint des chiffres qui le condamnent d'emblée.

Un choix difficile et contesté

En effet, dans sa présentation au Conseil communal[94], la Municipalité rejette d'autorité cette solution, tant pour des questions financières que pour les qualités artistiques et historiques propres à l'édifice, reconnues moindres que celles d'autres bâtiments plus illustres mais significatives quand même, et pour sa valeur sentimentale. D'un point de vue esthétique et pratique, le projet n° III, vivement soutenu par la Municipalité, remporte largement la palme, avec son cachet pittoresque et son faible empiètement sur la place; la seconde solution paraît plus médiocre, bien que la moins importune; le projet archéologique, largement encombrant, est qualifié de *franchement laid*. La Municipalité invite les députés à adopter son point de vue, revenant après de long détours à la décision de principe prise en 1897.

Ce préavis fait vivement réagir la commission d'expertise, évincée lors de l'élaboration d'un projet qui de surcroît n'obéit pas à ses prescriptions[95].

Des discussions contradictoires enflamment le Conseil communal tout au long du printemps 1900[96]. Les divergences s'inscrivent dans une querelle politique, complaisamment relatée par la presse. Dans la commission chargée d'examiner le préavis, lit-on, *deux membres sur cinq se sont prononcés nettement pour la démolition du temple, le clocher restant hors cause. Comme ces deux démolisseurs appartiennent au groupe socialiste, qui dispose de quarante voix dans le Conseil, soit de près de la moitié des votants, on voit déjà quel danger menace notre pauvre vieille église. Remarquons que les socialistes sont dans la logique de leur parti, qui se soucie du passé comme un poisson d'une pomme. La Révolution française a été l'avènement d'une nouvelle couche sociale: la bourgeoisie; le socialisme, lui, amène au pouvoir les ouvriers, pour qui l'avenir est tout et la tradition rien: Fini les églises ! en avant les Maisons du Peuple!* [97] Sentant l'attachement de la population à son église, les iconoclastes proposent de surseoir à toute décision avant la démolition projetée de la maison des Postes, disparition dont l'impact esthétique sur le monument et les incidences

sur la fluidité du trafic pourront alors être mieux évaluées. *Leur nouvelle tactique leur permet en effet de rallier leurs troupes et de ne pas marcher aux prochaines élections communales avec une démolition d'église sur la conscience*[98].

Finalement, le projet n° V, jugé moins heureux mais plus respectueux du caractère de l'édifice et des besoins de la circulation, est adopté à une faible majorité le 24 avril; les partisans du projet soutenu par la Municipalité tentent de contester la validité de cette décision pour provoquer un second débat, agitent le spectre de pétitions et la menace d'une révolte populaire mais leur riposte est aussi vaine que virulente.

Cette résolution est diversement commentée dans la presse. Par leur intervention dans le débat, les archéologues *avec leur pédanterie féroce* et les *mégalomanes, dont les songes sont hantés par les foules, qui ne rêvent que places magnifiques et grandes avenues* sont tenus responsables de ce choix malheureux. Les premiers sont accusés d'avoir outrepassé leur compétence, par ailleurs nullement contestée, en ayant cherché à imposer leur *étrange esthétique* sans laisser parler l'architecte[99]. Prenant à témoin la restauration exemplaire du château de Chillon, d'autres voix plaident en faveur de l'archéologie, de l'approche scientifique des bâtiments et des nouvelles méthodes mises en oeuvre[100].

La démission de Théophile van Muyden, l'exécution du projet de 1897 revu par ses successeurs, Charles Mauerhoffer et Adrien van Dorsser

Puis les événements se précipitent.

La question du classement de l'église qui, telle une épée de Damoclès, planait au-dessus des débats depuis la fin de 1899, revient d'actualité et le Conseil est appelé à se prononcer[101]. La crainte du contrôle est aussi vive que celle de se voir imposer le projet archéologique. Aussi propose-t-il l'ajournement de cette mesure jusqu'à l'achèvement des travaux. L'église est cependant classée d'office par arrêté du Conseil d'Etat le 25

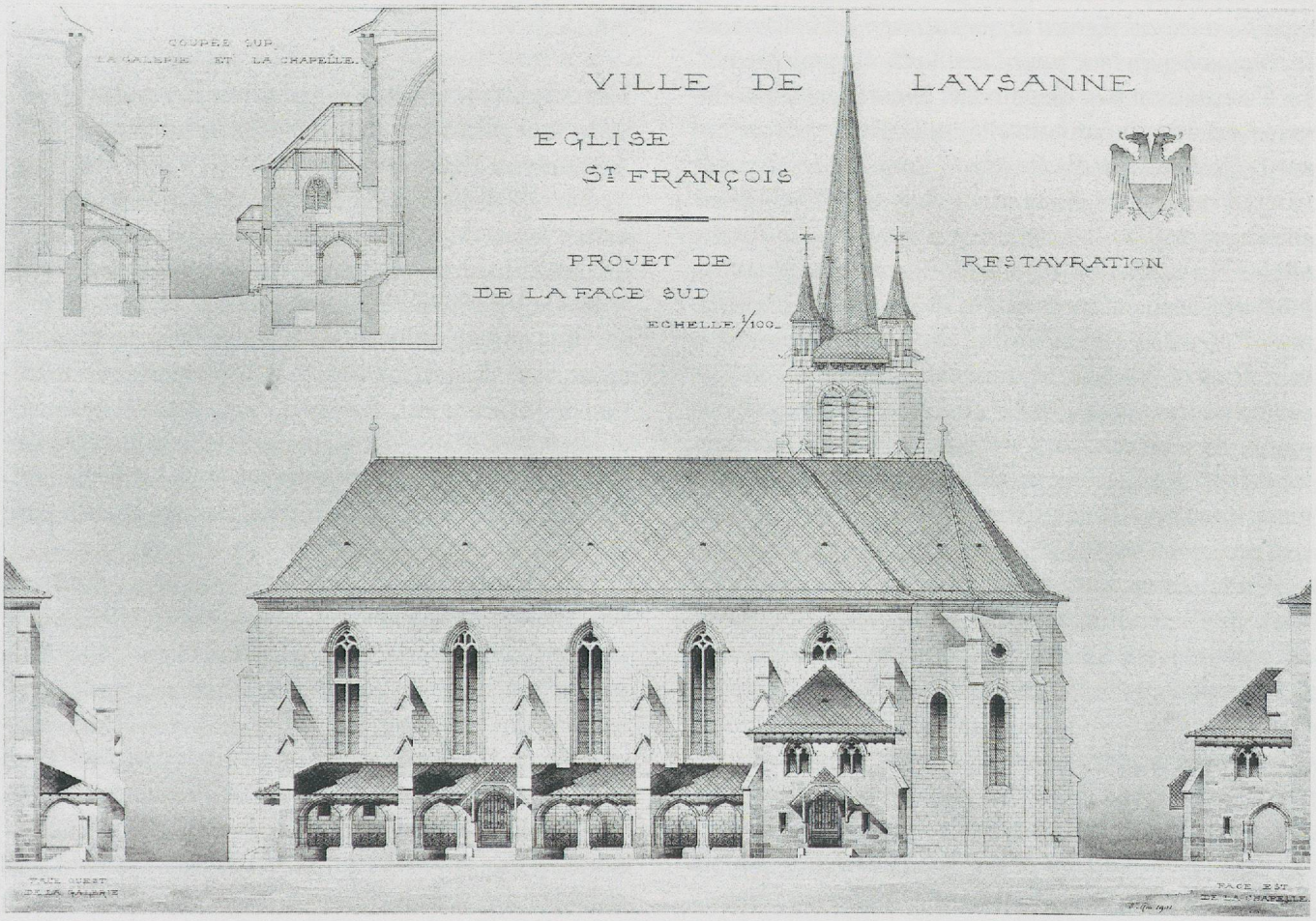

Fig. 72
[Adrien van Dorsser et Charles Mauerhoffer]
Projet de restauration de la face sud «Eglise St-François», mai 1901.
La Commission des monuments historiques a admis la construction du passage couvert, à condition d'en abaisser le sol pour préserver les fenêtres de la nef sur toute leur hauteur, l'édification d'une annexe à l'est, mais de dimension moindre pour ne pas masquer la petite fenêtre, la prolongation de la fenêtre de la travée occidentale, la construction des arcs-boutants. Elle a requis la conservation dans la façade des vestiges anciens.
(ACV-AMH: B. 2229. Photo R. Gindroz)

mai 1900 dans son état au 26 décembre 1899 et toutes tentatives pour faire casser cette décision se heurtent à un refus[102].

Van Muyden, pour sa part, abdique, prétextant qu'il ne peut assumer l'exécution d'un projet qu'il a lui-même toujours désavoué[103]. Tirant profit de la démission de l'architecte, les défenseurs du projet n° III déposent une motion au Conseil pour le faire revenir sur sa décision et l'engager à entrer dans leurs vues[104]. Ils sont indirectement appuyés par l'architecte Charles Mauerhoffer, successeur de van Muyden, convaincu que la solution retenue ne peut être exécutée sans modifications. Cette obstination portera ses fruits et le 24 juillet le Conseil adopte définitivement et irrévocablement le projet de 1897.

Conservé dans son principe, le plan de van Muyden est retouché par Mauerhoffer qui propose outre des amendements de détails, la transformation de la galerie en passage continu d'est en ouest[105]. Puis il est soumis à la *redoutable commission des Monuments historiques. Le projet van Muyden, déjà légèrement remanié par le nouvel architecte, elle l'examina, le soupesa, l'éplucha, modifiant ici, corrigeant là, menaçant même, dit-on, de le condamner en bloc pour l'amour de l'archéologie*[106]. La Commission des monuments historiques tente vainement d'obtenir une nouvelle étude dans le sens défini par la Commission d'expertise[107]. Mais, soutenu par le Conseil communal, le syndic refuse fermement toute entrée en matière, vu l'urgence à donner suite à cette affaire[108]. Le public s'impatiente, dit-on, et se gausse de la commission surnommée des *empêchements historiques*[109]. Dans ce climat hostile, elle accepte un compromis. Naef et l'architecte cantonal Jules Simon esquissent un contre-projet qui s'efforce de circonscrire la portée de l'intervention, de concilier les adjonctions modernes avec une préservation maximale de la substance historique et de ménager tous les signes permettant de lire sur les murs mêmes l'histoire du bâtiment.

Conçus sur cette base, les nouveaux plans de Mauerhoffer et de son associé Adrien van Dorsser sont acceptés moyennant quelques réserves[110] et les travaux démarrent immédiatement après la mise à l'enquête (fig. 72 et 73).

Après la démolition des dernières masures, les travaux s'enchaînent rapidement et sont achevés au printemps 1903 pour les fêtes du Centenaire[111].

Pour avoir été trop houleuse, cette entreprise n'a guère déclenché d'enthousiasme. Au Conseil communal, certains en critiquent d'emblée le caractère trop neuf, trop moderne, l'appareillage géométrique des nouvelles pierres et l'emploi d'un ciment trop noir qui heureusement blanchit en vieillissant, ou décèlent des maladresses qu'ils auraient immédiatement voulu corriger.[112]

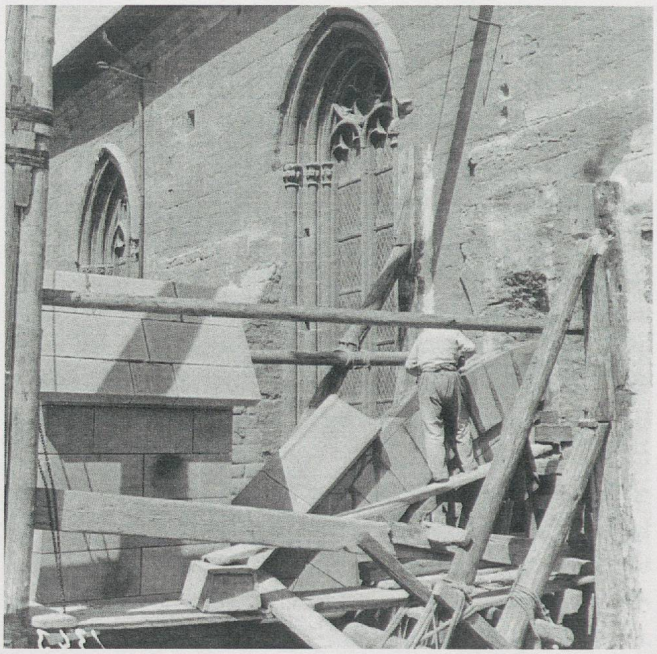

Fig. 73
Anonyme
Façade sud, construction des nouveaux arcs-boutants, 15 août 1902.
(ACV-AMH: A. 5748. Photo ACV)

Les compléments au programme: la restauration de la face ouest par Charles Mauerhoffer et Adrien van Dorsser

Parallèlement la Municipalité fait ausculter les autres faces de l'église. Enrichie par la contribution que feu le banquier Claude-Charles Bessières avait alloué aux travaux de la face sud[113], elle élabore un projet plus ambitieux que celui inscrit dans le cadre du crédit voté en juillet 1900[114]. Il comprend la restauration de la face ouest, des réparations assez conséquentes aux faces orientale et septentrionale, le changement de la corniche en molasse sur tout le pourtour du bâtiment, l'abaissement de la toiture du chœur et la pose de vitraux.

Soucieux d'éviter toute polémique, Mauerhoffer et van Dorsser trouvent facilement un terrain d'entente avec la Commission des monuments historiques[115]. Ils sont appuyés par le Conseil communal qui, sur les conseils de Rouge et de Wirz, milite en faveur d'une intervention de conservation et de consolidation, limitée au strict nécessaire; le seul embellissement autorisé concerne la face ouest qui, mise en évidence par la démolition de l'ancienne poste, nécessite un traitement plus architectural. A l'exception des travaux prévus à la face nord ajournés pour des raisons financières[116] et l'abaissement de la toiture, le programme est réalisé en 1903 et 1904.

Décrépie, la façade ouest est restituée avec un nouveau parement en molasse; l'appareil en pierre de taille est mis à jour après remplacement des pièces défec-

tueuses; de chaque côté de la porte une fenêtre est percée pour mieux éclairer la partie sous la galerie de l'orgue. Une entrée plus majestueuse, formée d'un escalier à retour d'angle abrité sous un porche saillant en bois, vient rompre la monotonie de cette face[117]. Quoique plus onéreux qu'une variante en pierre, ce modèle d'inspiration Heimatstil, recommandé par les experts, est adopté. La charpente, profondément détériorée, est consolidée, voire partiellement remplacée. La sacristie prend place dans l'actuelle chapelle de Saint-Bernardin. Quelques plantations viennent égayer les abords immédiats du temple. Le chantier est conduit à la satisfaction générale et les architectes recoivent *de divers côtés, des félicitations bien méritées pour la façon distinguée dont ils se sont acquittés de leur tâche*[118].

Les vitraux et la restauration du chœur

En 1902, des voix s'élèvent en faveur de la création de vitraux. *Vous savez tous combien nos temples protestants sont vides, froids et nus. D'autre part, il n'y a rien qui donne à un édifice religieux un cachet de grandeur, de poésie et de beauté, comme des vitraux peints*[119]. La Municipalité ouvre alors un concours, pour la réalisation de treize verrières dans la nef et de six dans le chœur. Le programme iconographique impose, dans le sanctuaire, l'illustration d'épisodes tirés de l'histoire de l'église et de la ville et, dans la nef, le recours à de simples vitraux à traiter en grisaille colorée ou en camaïeu. Les réalisations doivent s'accorder au style et au caractère de l'édifice.

Douze projets sont exposés dans le temple le 31 mai 1903 et le choix du jury engage une vive polémique dans la presse. Si le principe du vitrail est admis, l'iconographie des projets primés, en revanche, heurte les sentiments religieux du public et de la paroisse; la vie du saint d'Assises est perçue comme un thème profane pour les uns, catholique pour les autres. Les membres du jury ne sont, de surcroît, pas tous protestants, relève-t-on[120].

Le style et la composition paraissent modernes, voire ultramoderne ou franchement inadaptés. *Je regretterais vivement de voir 'l'art nouveau' s'introduire dans notre vieille église par les fenêtres; je préfère le voir rester dehors aux devantures de la pâtisserie ou de la brasserie voisine*[121]. D'aucuns ne voient dans ces dessins que des *combinaisons torturées de l'art moderne*[122]. Vainqueur du concours, Alexandre Cingria rétorque que son modernisme participe de la tradition d'un art vivant en accord avec la sensibilité de son temps.

L'autorité communale renonce dès lors au projet.

Resté en marge du concours, Clement Heaton met sa plume au service des partisans d'un art plus conformiste, puis il fait des offres spontanées en décembre 1903. Il soumet un dessin de type archéologique, constitué d'une série de sujets insérés dans des médaillons, proche stylistiquement et techniquement des vitraux du XIIIe siècle.

La Municipalité demande, en février 1904, à Edouard Hosch, réputé pour ses travaux à la cathédrale de Lausanne, et à Heaton, des projets pour les fenêtres du chœur. Hosch se retire pour raisons de santé et seul Heaton présente un modèle. Son panneau-échantillon est examiné par une commission d'experts, composée de Paul Ganz, professeur et conservateur du Musée de Bâle, du professeur et conservateur du Musée national, Joseph Zemp et de l'architecte malchanceux de la façade sud, van Muyden. Elle en reconnaît les qualités techniques et matérielles mais émet d'importantes réserves quant à la composition, au dessin et au coloris[123]. Soutenu par Eugène Grasset[124], le peintre-verrier se remet alors à la tâche et livre en janvier 1905 une nouvelle version de son travail, revue et corrigée avec le concours de l'historien d'art et professeur zurichois, Hans-Rudolf Rahn et de la commission d'experts. Une délégation de surveillance, réunissant van Muyden et le peintre Eugène Burnand, est chargée d'en contrôler l'exécution et le choix iconographique est soumis au pasteur et professeur de théologie, M. de Loës. Malgré ces précautions, les négociations avec Heaton s'avèrent difficiles et deux conventions seront nécessaires, l'une en juillet 1905, l'autre en février 1906, pour définir précisément les termes du mandat.

La pose des premiers vitraux accuse un certain retard, lié à la restauration du chœur dont la commission avait demandé la restauration préalable, afin d'offrir aux futurs vitraux un écrin honorable. La Municipalité accepte de supprimer l'ancien badigeon jaunâtre pour laisser parler la pierre apparente, tout en soulignant les joints de l'appareil. Malgré une mise en garde de la commission du Conseil communal, soucieux de s'assurer préalablement de la qualité des parements[125], le grattage des parois commence immédiatement sous la surveillance de van Muyden. Les fragments de polychromie sont relevés puis restaurés par Ernest Correvon, le peintre-restaurateur le plus apprécié et le plus sollicité à l'époque[126].

Lorsque Naef, informé tardivement de ces travaux, se rend sur le chantier, murs et colonnes sont piqués, les chapiteaux retaillés au ciseau et force lui est de constater le fait accompli. Il exige le maintien de décors épargnés dans les ébrasements des rosaces, dans quelques fenêtres, sur les voûtes et les clefs de voûte de même qu'un dégagement prudent des couches de

badigeons modernes dans les voûtains. Cette opération éveillera encore, vingt ans plus tard, le courroux de l'archéologue et rallumera de vieilles querelles. *Lors de la restauration du chœur, on constata que les parois avaient conservé des restes assez considérables de l'enduit primitif, très mince, laissant apparaître l'ossature de la maçonnerie, et qui possédaient encore leurs peintures originales. Malgré tous les efforts et les conseils, donnés à cette époque par le délégué de la Commission Cantonale des M.H., on décida de faire disparaître ces restes d'enduit avec leur peinture décorative du XIIIe siècle, très simple il est vrai; ils auraient été amplement suffisants pour permettre de reconstituer le tout dans l'état original.*

A cette époque, l'architecte chargé des travaux, feu M. Th. van Muyden, avait en horreur les enduits intérieurs et leur peinture; il tenait absolument à laisser voir l'appareil des murs, ce qui fut fait. On n'accorda la conservation de l'enduit original avec sa peinture décorative que sur les encadrements moulurés des arcs en tiers-points des fenêtres, dans les embrasures des œils de bœuf supérieurs, et dans l'une des niches du chœur; ces documents suffisent néanmoins et heureusement pour démontrer et pour prouver la méthode adoptée au XIIIe siècle en ce qui concerne les parois intérieures de l'église[127].

La piscine liturgique et les niches mises au jour par les grattages des parois sont reconstituées et de nombreuses pièces en molasse sont remplacées.

A la fin de 1906, les vitraux des quatre grandes fenêtres et de leurs rosaces sont posés et les études pour les deux verrières latérales, en cours. Les autorités marquent leur satisfaction. *Le chœur du temple a été aussi complètement restauré à l'occasion de la pose des vitraux. Ces travaux ont eu d'heureux effets et ont complètement transformé et embelli cette partie de l'édifice*[128] (fig. 76).

La réalisation des petites verrières latérales qui aurait dû suivre immédiatement est l'occasion d'un long conflit. Les experts penchent pour des vitraux à décor héraldique, traités en grisaille dans le style du XVIe siècle. Au nom d'un principe d'unité, Heaton s'oppose vigoureusement à la cohabitation de pièces aussi divergentes. Le 13 février 1907, il communique son désaccord et annonce qu'il s'autorise, le cas échéant, le droit de résilier les conventions antérieures. Conciliant mais vraisemblablement convaincu de l'inadéquation du projet, il soumet plusieurs esquisses, toutes insatisfaisantes[129].

L'affaire s'enlise jusqu'en 1909 dans une correspondance aussi volumineuse que vaine. La commission tente une ultime démarche en janvier, Heaton étant disposé à lever une part de ses objections, sans assumer toutefois la responsabilité d'une oeuvre achevée contre son gré, ni même garantir la fourniture du verre adéquat. Elle connaît un rebondissement fatal en mai. Prié d'indiquer un délai pour l'achèvement du travail, Heaton refuse avec superbe de donner réponse, alléguant que le processus de création ne peut être soumis à aucune pression. *Je garde un mauvais souvenir de mon travail fait pour les 4 verrières. J'ai dû me forcer à travers un chaud été en ville. Et je vois que vous êtes tenté de me demander quelque chose qu'il est pour ainsi dire impossible à répondre ou à donner*[130].

La Municipalité, qui avait déjà marqué des signes d'impatience à la fin de 1908 et envisagé de renoncer à cette collaboration difficile, saisit cette occasion pour rompre le contrat. Accusant les autorités d'avoir laissé traîner les choses, Heaton rétorque avec une certaine désinvolture que *pour un vitrail qui dure des siècles, il n'est pas vital qu'il soit fini quelques semaines plus tôt*[131].

Sur recommandation de la commission, la Municipalité s'adresse alors au peintre-verrier Richard-Arthur Nüscheler qui exécute, en 1910, un travail conforme à ses désirs, mettant un point final à la restauration du chœur.

Ces vitraux reçoivent un accueil mitigé. *Les gens de goût et de quelque culture artistique souffriront par contre du contraste qu'offrent ces deux œuvres si différentes comme facture, tonalité et sujet traité. D'un côté, une profondeur et une richesse de coloration extraordinaires; de l'autre une transparence telle qu'on distingue nettement les mailles du treillis protecteur; ici les grandes scènes de l'Ancien et du Nouveau testament, traitées avec une ampleur et une technique qui rappellent les meilleurs maîtres de l'époque classique, le XIIIe siècle; là, les blasons d'illustres inconnus qui seraient, pour la plupart, s'ils pouvaient revenir dans l'église de St-François, surpris et sans doute flattés du grand honneur qu'on leur a fait.* L'auteur de ces lignes propose le déplacement des vitraux de Nüscheler et l'attribution du solde de la commande à Heaton[132] qui ne se fera faute de recenser les propos de ses partisans ni d'alimenter la controverse[133].

Naef, sans prendre position sur la qualité de l'intervention, aura une fois de plus quelques raisons de se plaindre de l'indocilité de la ville. *J'avoue que je ne sais que proposer, car la Municipalité sait parfaitement que l'église de Saint-François est classée, mais elle se moque de la loi. Les vitraux du chœur ont été faits et posés sans qu'on en réfère, en quoi que ce soit au Conseil d'Etat*[134].

Les travaux d'Otto Schmid et de Charles Melley

La restauration de la face nord

En novembre 1917, Victor Bessières lègue à la ville par testament une somme de 50 000 francs, destinée à la restauration de la façade nord, à condition que les travaux commencent un an après l'entrée en possession du legs (fig. 74)[135]. Aussi le programme est-il rapidement élaboré et soumis à la Commission des monuments historiques[136], tandis que des échafaudages sont dressés dès novembre 1918. La direction du chantier est confiée à l'architecte de la ville, M. Hämmerli, assisté de deux experts, Charles Melley et Otto Schmid. Collaborateur de Naef depuis 1897 pour la restauration du château de Chillon, l'Allemand Schmid déployera l'essentiel de son activité de restaurateur dans le canton de Vaud. Il consigne dans son livre de comptes ses visites quasi hebdomadaires à St-François et les tâches, relevés et projets, accomplies par son bureau[137]. Les travaux dits de conservation ne démarrent véritablement qu'en 1919. Grandement effritée, la façade est retenue pour ainsi dire pierre à pierre mais, au dire de Melley, *en ne remplaçant que les matériaux décidément trop endommagés et en respectant scrupuleusement la pensée et l'inspiration des maîtres primitifs*. Les chapiteaux avariés sont restitués dans *leur état primitif*. Le bas des deux fenêtres occidentales est dégagé par l'abaissement de la toiture des chapelles. Le porche, *d'un effet pittoresque et chéri des lausannois, doit être conservé. C'est peut-être, avec la toiture, la seule adjonction bernoise qui mérite cet honneur*. Il n'a dû être que légèrement retouché ainsi qu'en témoigne les travaux complémentaires signalés dans le programme de restauration de 1928. L'escalier est reconstruit (fig. 75).

La face nord de la chapelle de Billens, *le morceau principal*, a été aux yeux de Melley *complètement défigurée par une malencontreuse reconstitution du remplage à deux meneaux de sa grande baie ogivale, copie assez récente, très inexacte et sans style des éléments décoratifs primitifs. Cette baie demande à être rétablie au grand complet*. A la version de Boisot, condamnée sans appel, succède dès lors une reconstitution de Schmid, basée sur les motifs de la baie occidentale de la chapelle. La réfection du bas de la façade, rongé par l'humidité, offre une excellente occasion de supprimer le dossier de la fontaine, jugé d'un goût douteux, au profit d'un simple cordon mouluré. Ces travaux laissent entrevoir la richesse de l'aménagement intérieur. Sous la fenêtre, un enfeu de tombeau mouluré et polychrome de même qu'une dalle en haut-relief avec les vestiges de l'effigie d'un chevalier sont découverts; dans la maçonnerie de remplissage, apparaissent des fragments de statues peints et, dans le sol, un caveau appareillé; deux niches sont dégagées dans la paroi orientale. Lors du déplacement des stalles gothiques, adossées jusqu'alors contre la paroi nord et difficilement accessibles, la richesse et la variété des sculptures des jouées sont révélées. La présence de

Fig. 74
Anonyme
Eglise Saint-François. Vue générale de l'extérieur de la face nord, vers 1900.
La toiture en appentis des chapelles occidentales masquent partiellement les fenêtres de la nef et la baie ouest de la chapelle de Billens.
D'ouest en est, contre la façade de la chapelle, la fontaine de Bertolini et de la Harpe (1861), le local des pompes de Boisot (1859), un petit kiosque déjà signalé sur un plan de 1892, le porche du clocher de Rouge (1867).
(AFMH: B. 1096. Photo AFMH)

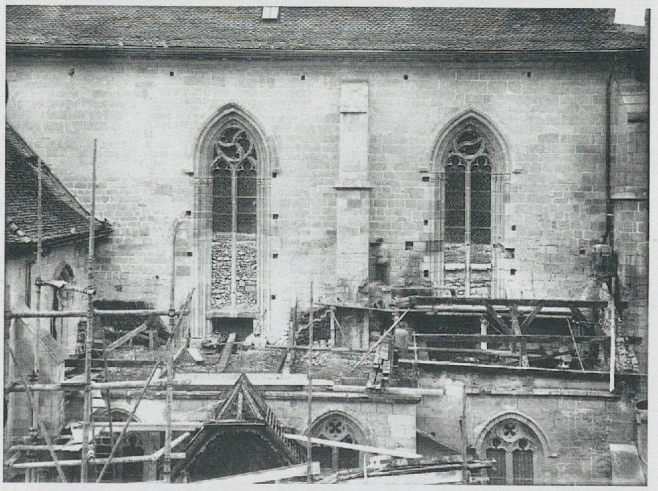

Fig. 75
Anonyme
La façade nord, en 1919-1920, pendant les travaux.
La démolition des toitures permet le dégagement des fenêtres obstruées. La baie ouest de la chapelle de Billens est mise au jour et ses éléments décoratifs sont relevés afin de servir de modèle à la reconstitution de la baie nord.
(ACV-AMH: C 1444. Photo ACV)

l'imposante galerie de la fin du XVIIe siècle limite encore les investigations mais leur importance milite déjà en faveur de l'exploration complète et de la restauration de la chapelle qui seront entreprises dès 1922.

Intermède dans le chœur

En octobre 1922, quatre tranchées sont creusées dans le chœur, en vue du renouvellement du dallage et de la construction de deux tables de communion pour lesquels Schmid est en pourparlers avec la paroisse depuis 1919[138]. Cette fouille partielle révèle quelques fondations. Le nouveau dallage prend place et les tables en pierre dessinées par Schmid et rehaussées de couleur par Correvon sont posées en fin d'année (fig. 76).

La restauration de la chapelle de Billens

En février 1922, la Municipalité confie à Schmid et à Melley le soin d'explorer méthodiquement la chapelle et regroupe diverses personnalités locales en un Comité de la chapelle St-Sébastien, chargé d'en étudier la restauration avec l'appui des autorités. Les fouilles entreprises aussitôt permettent de compléter les observations de 1919 et les résultats sont consignés sur des plans. Correvon suit l'affaire dès le début et relève les vestiges de polychromie[139] (fig. 77).

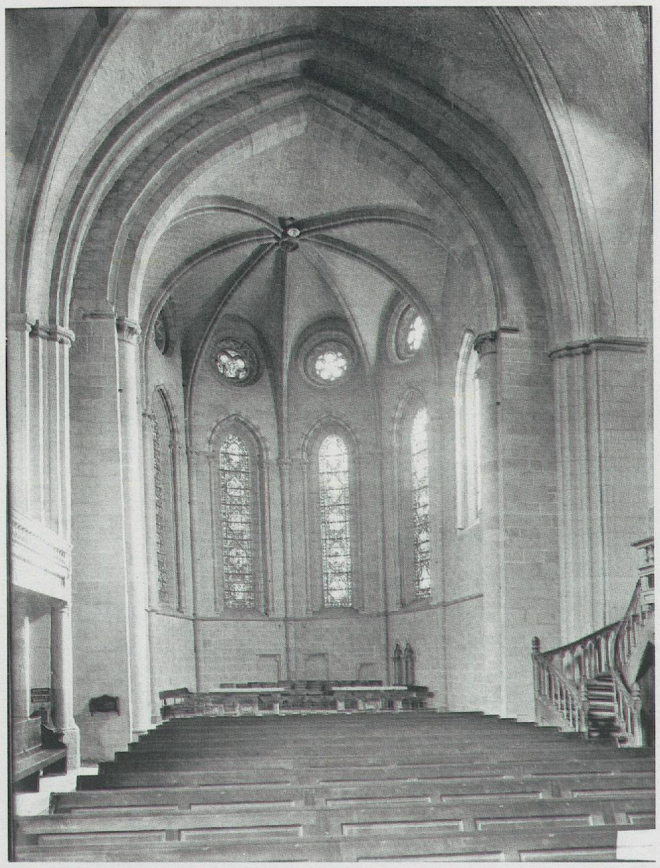

Fig. 76
Anonyme
Vue du chœur, entre 1922 (pose des tables de communion de Schmid) et 1930 (démolition des galeries).
Les tables de communion reprennent le motif de l'Agneau mystique, découvert la même année sur la clef de voûte de la chapelle de Billens.
(ACV-AMH. Photo ACV)

En février 1924, Schmid présente un devis détaillé pour le gros œuvre[140]. Il comprend la démolition des galeries bernoises, d'importants travaux de maçonnerie au sol et en élévation, l'assainissement des murs par la mise en place de drains, la réfection des éléments moulurés et sculptés, la restauration des voûtes et de leurs nervures en ménageant les parties portant trace de décoration, la pose d'un dallage en molasse de Villarloz, la modification des galeries à droite et à gauche de l'arcade du côté de la nef, enfin la construction d'une courette pour donner du jour à la fenêtre ouest. A cette remise en état générale s'ajoutent des travaux d'embellissement, tels que l'exécution de vitraux suivie de la réalisation d'une décoration peinte en harmonie avec les verrières, la réintégration des stalles gothiques après restauration et un nouvel ameublement (fig. 78).

Le programme est accepté à l'unanimité en juin 1925[141].

Pourtant la question financière n'est pas résolue et il paraît inopportun d'exiger de la ville la prise en charge totale des frais. De longues négociations réunissent les divers partenaires, la Direction des finances et la Direction des travaux, le Conseil de paroisse, tenu d'autorité à participer aux dépenses, et le Comité. Les défaillances d'un chauffage de jour en jour plus capricieux apportent un nouvel élément de réflexion[142]. Le remplacement de l'installation et les travaux inhérents à un tel changement poussent à concevoir le problème sous l'angle plus vaste d'une restauration générale de l'intérieur. L'étude du programme complet, pour laquelle des relevés de l'édifice et des fouilles archéologiques sont indispensables, devrait être engagée immédiatement et conjointement aux travaux dans la chapelle de Billens. Les usagers du temple ne l'entendent pas de cette oreille. S'il approuve ce dessein, le Conseil de paroisse insiste cependant sur une amélioration rapide du chauffage. Il obtiendra gain de cause puisque deux nouveaux calorifères à air chaud sont posés au cours de l'été 1925. Un accord financier intervient en 1926; le Conseil de paroisse s'engage à créer une association, susceptible de réunir le montant de la participation paroissiale et dont l'activité s'étendra au temps nécessaire à l'amortissement des sommes que la commune accepte d'avancer pour ne pas retarder l'exécution du projet. En contrepartie, il jouit d'un droit de regard[143]. Le Comité, par les dons qu'il entend recueillir, prend en charge les vitraux, la décoration polychrome et l'ameublement.

Fig. 77
Ernest Correvon
«Temple de St-François. Relevés de peintures. Chapelle. Planche II», mai-juin 1922.
Relevé de la décoration polychrome de la chapelle de Billens. Ces fragments serviront de base à la reconstitution du décor en 1927.
(ACV-AMH: B. 2395)

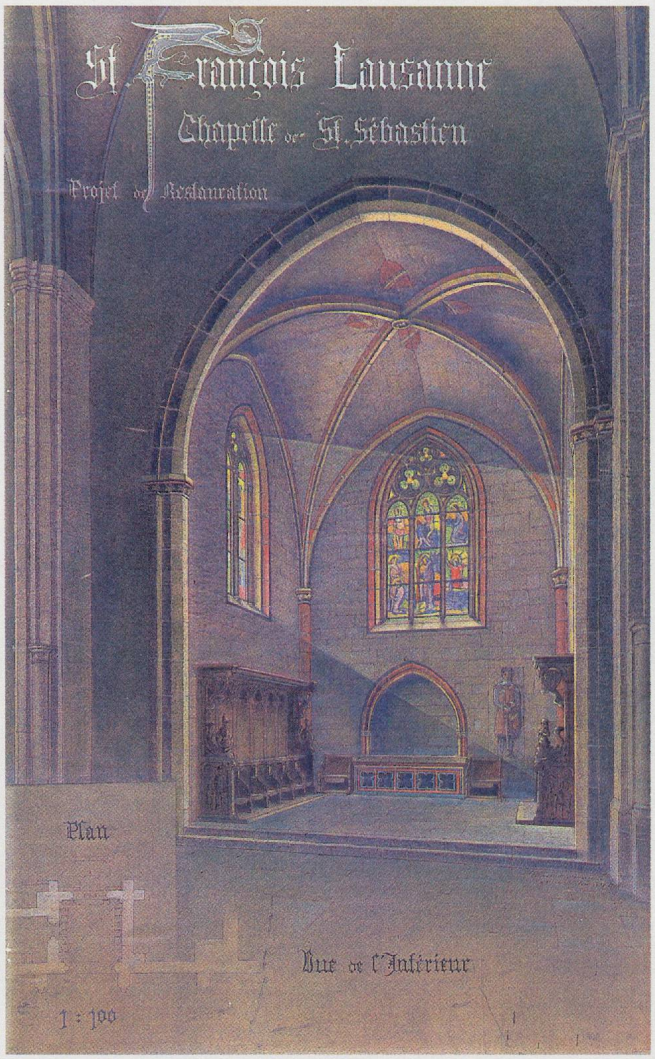

Fig. 78
Otto Schmid
St-François, Lausanne. Chapelle de St-Sébastien. «Projet de restauration», novembre 1924.
Perspective coloriée synthétisant les intentions de Schmid, réalisée dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de recueillir des fonds.
(MHL: Collections iconographiques. Photo MHL)

La Municipalité est dès lors en mesure de présenter au Conseil communal, le 20 avril, un préavis pour l'obtention des crédits nécessaires. La révision de l'orgue, le mobilier et les parties inachevées de la restauration extérieure sont inclus. Le but avoué de l'opération est de corriger des erreurs anciennes, notamment par l'évacuation des galeries bernoises et du mobilier inadapté, de rendre aux lignes architecturales leur pureté et leur beauté par la suppression de l'enduit sur les parois et les voûtes, de remédier à un défaut d'entretien, enfin de conférer à l'église un aspect aussi convenable à l'intérieur qu'à l'extérieur. Malgré l'opposition de quelques conseillers, soucieux de résoudre en priorité le problème de l'insalubrité des logements populaires, le préavis est adopté[144].

Les crédits sont rapidement débloqués et les travaux dans la chapelle, activement conduits. A la fin juillet, les galeries sont démolies[145] et cinq mois plus tard la réfection du gros œuvre, plus conséquente que prévu, est pratiquement achevée. Naef relève, en matière de sculpture, des restitutions hasardeuses, doublées d'une tendance à trop refaire et trop reconstituer. Il s'oppose par ailleurs à l'octroi d'une subvention fédérale car la requête est postérieure à l'ouverture du chantier[146]. A titre exceptionnel, le canton consent à accorder son aide[147]. Les travaux d'embellissement commencent au printemps 1927. D'entente avec Schmid, Correvon réalise la décoration peinte, sur la base des vestiges relevés en 1922 et couvre les parois d'un enduit. La chapelle est rendue au culte pour le Vendredi saint; par la suite, quelques pièces de mobilier, un retable orné d'un antependium et une grille devant l'enfeu, une porte en fer devant la niche de la paroi orientale et un lustre, viennent habiller les lieux[148]. En 1928, des vitraux de Cingria, vainqueur d'un concours qui l'avait mis en concurrence avec Rivier et

Bill[149], meublent les fenêtres occidentale et septentrionale. Exécutés par l'atelier Chiara, ils figurent respectivement «L'hommage à saint Sébastien ou le comte Vert» et «Le Christ appelant à lui les foules».

L'avis de Naef est sévère, il souhaite la disparition par un lavage à la potasse de *l'affreuse peinture de la chapelle de St-Sébastien, lourde, opaque, qui serait une fausse note criarde dans l'ensemble restauré; il faut noter que cette peinture dans la chapelle St-Sébastien a été exécutée jadis sans en nantir, en quoi que ce soit, ni le Département cantonal, ni la Commission cantonale des M.H., et cela bien que le temple de St-François soit classé. Je ne parlerai même pas du vitrail central, principal, de cette chapelle. Il est profondément regrettable qu'on ne puisse pas le faire disparaître aussi facilement que la peinture des parois*[150]. Ces récriminations seront entendues et les parois, énergiquement lavées[151].

La restauration générale de l'intérieur

Pour l'étude de la restauration générale, conduites parallèlement aux travaux dans la chapelle, des échafaudages sont montés dans la nef dès la fin juillet 1926 tandis qu'une paroi est dressée à l'ouest pour protéger l'orgue des nuisances du chantier[152].

Les piquages et les grattages mettent au jour des anciennes dispositions et dévoilent l'état de conservation des matériaux. Schmid et ses collaborateurs s'occupent du relevé[153] (fig. 87, 88 et 127).

Par sondage, Correvon dégage deux couches de polychromie sur les voûtes de la nef, une décoration de l'époque bernoise composée de rinceaux et de bordures noirs recouvrant quelques vestiges du XIVe siècle (non décrits) et, dans la travée orientale, des armoiries de Savoie accompagnées d'un semis d'étoiles. Cette découverte dont les études de Geymüller et de van Muyden n'avaient pas laissé soupçonner l'ampleur exige un examen plus approfondi *en vue d'une restauration parfaite de l'édifice* et quelques consolidations urgentes pour lesquels un crédit supplémentaire est aussitôt voté[154]. Les sculptures des chapiteaux de certaines fenêtres conservent également des vestiges de peinture que Correvon s'emploie à relever[155].

Débarrassée de ses échafaudages et nettoyée, l'église est rendue à sa destination première pour le dimanche de Pâques 1927. Schmid dispose de toute l'information utile à l'élaboration de son projet, auquel il se consacre pendant plus d'une année.

En octobre 1928, il rend un devis très fouillé, une documentation graphique complète et deux perspectives de l'intérieur restauré qui synthétisent ses intentions[156] (fig. 79 et 80).

L'aspect général est profondément modifié, épuré, restitué en un état pseudomédiéval, d'une part, et de l'autre façonné au goût du jour. D'importants travaux de maçonnerie visent à remettre en état l'appareil des murs qu'il est entendu de laisser apparent, tout en conservant, voire complétant les fragments de polychromie sur les parois et soulignant le tracé des anciennes ouvertures. La démolition des galeries bernoises nécessite également une lourde intervention aux parties endommagées lors de leur installation. L'arc triomphal est remis d'aplomb. La taille des éléments moulurés ou sculptés est abondamment retouchée, voire reconstituée; les fenêtres des deux premières travées au nord sont complètement démurées dans leur partie inférieure et les éléments manquants restitués. Pour la décoration des voûtes, seules les peintures de la travée orientale sont conservées et restaurées; ailleurs, un nouveau décor inspiré des motifs de la travée orientale est créé qui ménage toutefois les peintures bernoises *dans leurs parties les plus caractéristiques*.

Le chœur est réaménagé, la galerie des orgues reconstruite, le mobilier ancien – les stalles, la chaire et son abat-voix – lourdement restauré.

Les deux chapelles latérales nord sont entièrement rendues à l'église dans leurs dimensions primitives, par la démolition des murs en parpaing du côté de la nef et des traces de leur utilisation profane. Un dallage uniforme recouvre le sol.

A l'extérieur, des compléments sont apportés aux travaux exécutés en 1919, par diverses retouches aux maçonneries des deux porches et de la chapelle Saint-Bernardin en particulier.

Melley soumet également un projet, connu par quelques plans seulement[157] (fig. 81).

L'architecte s'est attaché à la restauration de la face nord qu'il n'avait pu qu'amorcer dix ans auparavant et qu'il transforme radicalement dans sa partie occidentale; il suggère notamment la construction d'un toit plat sur la chapelle du vestibule, réactualisant une idée vieille de plus de 100 ans. A l'intérieur, la surface utilisable est augmentée par l'annexion à la nef du local réservé à la sous-station électrique et une disposition judicieuse des chaises. La galerie des orgues est modifiée, afin d'en diminuer le nombre de piliers.

Difficilement réalisables, critiquables sur plusieurs points, incomplètes de surcroît puisqu'il manque le devis, ces propositions sont rapidement écartées[158].

Seul le dossier de Schmid affronte les experts cantonaux et fédéraux[159]. Les réactions ne sont font pas attendre. Naef, l'architecte Louis Bosset et Eugène Bron, architecte cantonal, pour la Commission vaudoise des Monuments historiques, et Josef Zemp, pour la Commission fédérale, s'accordent à désavouer catégoriquement de nombreux points, tout en reconnaissant l'effort louable de la Municipalité et le travail approfondi de Schmid[160]. La mise à nu de l'appareil des

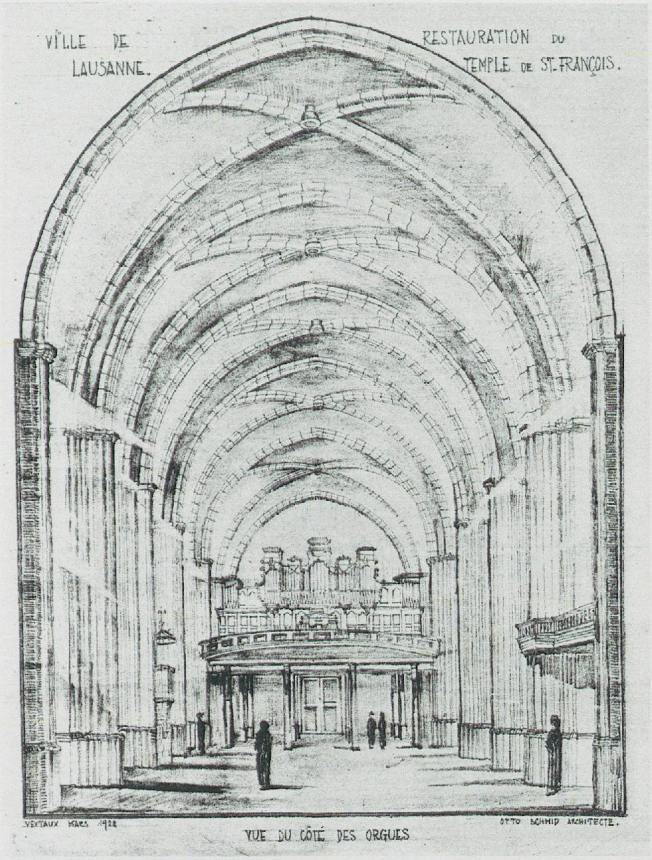

Fig. 79
Otto Schmid
«Ville de Lausanne. Restauration du temple de St-François. Vue du côté des orgues», mars 1928.
Vue du côté des orgues. Afin de désencombrer la partie occidentale en supprimant une rangée de colonnes, la nouvelle galerie des orgues, en béton armé, est moins saillante. Son escalier d'accès est repoussé à l'ouest. Le buffet de l'instrument, qu'il est prévu de réviser et de modifier, est allégé.
(ACV-AMH: A. 28521. Photo R. Gindroz)

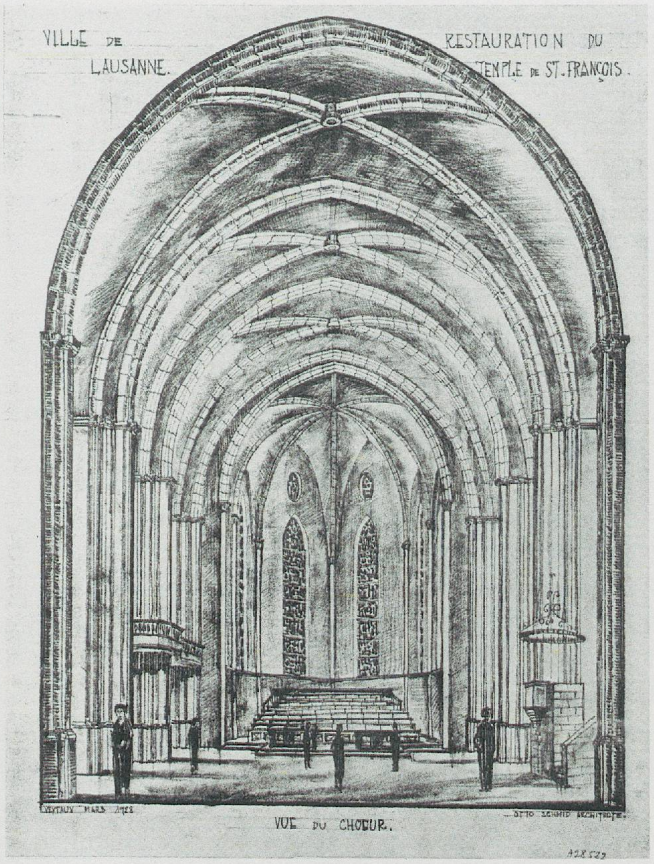

Fig. 80
Otto Schmid
«Ville de Lausanne. Restauration du temple de St-François. Vue du côté du chœur», mars 1928.
Vue du côté du chœur: Une portion des galeries bernoises est conservée du côté nord. Cette proposition sera rejetée par la Commission des monuments historiques, J. Zemp en tête. Un dallage uniforme recouvre le sol. Le chœur, auquel donne accès un nouvel escalier, est agrandi et les tables de communion sont avancées pour laisser place à des strapontins. Un ameublement contemporain, des bancs et un éclairage hautement décriés par Naef, confèrent au lieu une touche de modernité.
(ACV-AMH: A. 28522. Photo R. Gindroz)

parois de la nef constitue la première pierre d'achoppement. *Qu'au point de vue moderne, cette opération puisse se défendre, nous ne le contestons nullement. Aujourd'hui, on peut être d'avis que les maçonneries seraient plus intéressantes en laissant voir leur construction qu'en les recouvrant d'un enduit uniforme; que l'effet d'ensemble serait meilleur, plus monumental, plus imposant; que d'ailleurs les parois du chœur sont traitées de la sorte, et qu'il faut donc continuer de même dans la nef. Ces considérations, qui ont peut-être guidé l'architecte chargé de l'élaboration du projet de restauration, répondraient au désir de chaque époque, de traiter les intérieurs selon le goût du jour; le résultat est parfois favorable, parfois il ne l'est pas, mais en tout état de cause, il s'agit souvent, comme ici, non pas d'une restauration, mais d'une transformation moderne*. Des arguments historiques irréfutables s'opposent donc à cette opération qui n'a pu malheureusement être évitée dans le chœur. Les retouches à la taille sont trop lourdes, les reconstitutions, trop nombreuses. L'arc triomphal doit être maintenu en l'état car sa reconstruction d'aplomb aurait pour effet de souligner le déversement des murs du chœur. Les experts réclament la préservation du décor du XVIe siècle sur les voûtes. Enfin, la nouvelle galerie des orgues et l'agencement du chœur leur paraissent d'un goût discutable.

Schmid doit impérativement simplifier son projet et alléger le devis.

Les réactions du Conseil de paroisse, de nature essentiellement pragmatique, sont en revanche plus favorables. Pour compenser la diminution du nombre de places, consécutive à la disparition des galeries bernoises, il insiste sur l'installation de bancs; il souhaite par ailleurs l'agrandissement de la tribune de l'orgue, de manière à pouvoir accueillir chœur et orchestre. Seul l'aménagement projeté du chœur est vigoureusement repoussé[161].

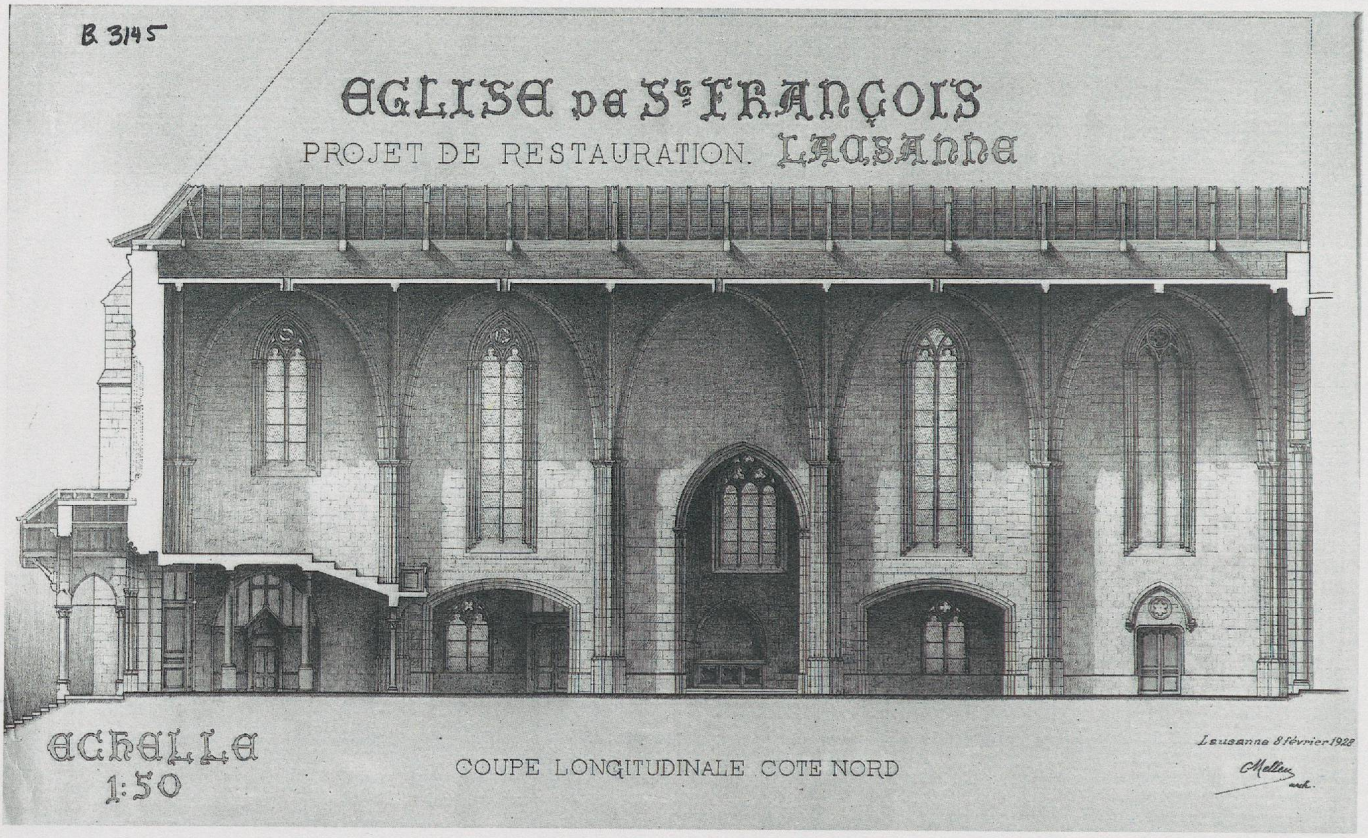

Fig. 81
Charles Melley
«Eglise de St-François, Lausanne. Projet de restauration». 8 février 1928.
Coupe longitudinale du côté nord. Sans scrupules archéologiques, deux larges arcs surbaissés percent la paroi nord, de part et autre de la chapelle de Billens, pour donner accès à la chapelle du vestibule nord et au local de la sous-station électrique. La paroi de la travée orientale est profondément modifiée par la restitution de la fenêtre et le déplacement de la porte dans une position centrale. A l'ouest, la galerie des orgues est diminuée et la chapelle Saint-Bernardin est séparée de la nef par une cloison munie d'une porte.
(ACV-AMH: B. 3145. Photo ACV)

Schmid intègre toutes ces remarques dans la version fortement épurée du programme qu'il livre le 30 avril[162]. Satisfaites, les instances cantonales et fédérales accordent des subventions[163]. La participation financière de la paroisse est définitivement réglée par la signature d'une convention[164], prélude à la création de l'Association pour la restauration du temple de Saint-François, le 31 mars 1930. Deux fonds spéciaux, l'un en faveur des orgues et l'autre pour les vitraux, sont alors immédiatement constitués.

En décembre 1929, le Conseil communal approuve le programme, de même qu'un devis pour la remise en état du chauffage et la construction d'une installation complémentaire, malgré la timide opposition de quelques partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, désireux d'attribuer à la paroisse les frais de restauration. Il donne carte blanche à la Municipalité pour adapter tous les détails d'exécution pour autant que ces changements demeurent dans le cadre budgétaire. Le chantier est ouvert le lundi de Pâques 1930[165] (fig. 82).

Les travaux sont mis en soumission au cours du printemps et les galeries que personne n'a jamais défendues, évacuées. Le cahier des charges stipule toutefois un démontage et une manipulation particulièrement soigneuse non seulement du mobilier ancien mais aussi des balustrades et des versets bibliques desdites galeries, en vue de leur réutilisation[166].

Au cours de ses inspections, Naef relève plusieurs points critiquables.

Si la restauration des voûtes par Correvon obtient son aval, tout en ne correspondant pas exactement à ce qui avait été arrêté, en revanche, le traitement des parois est jugé catastrophique. Au lieu du lait de chaux mince et transparent qu'il avait été convenu de poser, une peinture gris-noir opaque avec joints blancs *d'un effet détestable* est étalée du côté du chœur. A titre personnel, l'éclairage *ultramoderne* lui déplaît et le modèle de banc, exécuté par le menuisier Held à Montreux, est digne d'un meuble de jardin. Et Naef de conseiller *de laisser beaucoup de distance, entre les rangées des bancs, de façon à permettre d'étendre aussi les jambes. En effet, si l'on est obligé de plier les jambes, tout le charme de la confortable et douce quiétude de la sieste, avec réconfortante somnolence, sera perdu et le public risque de n'être pas content du tout. Mais cette question ne nous regarde pas: c'est l'af-*

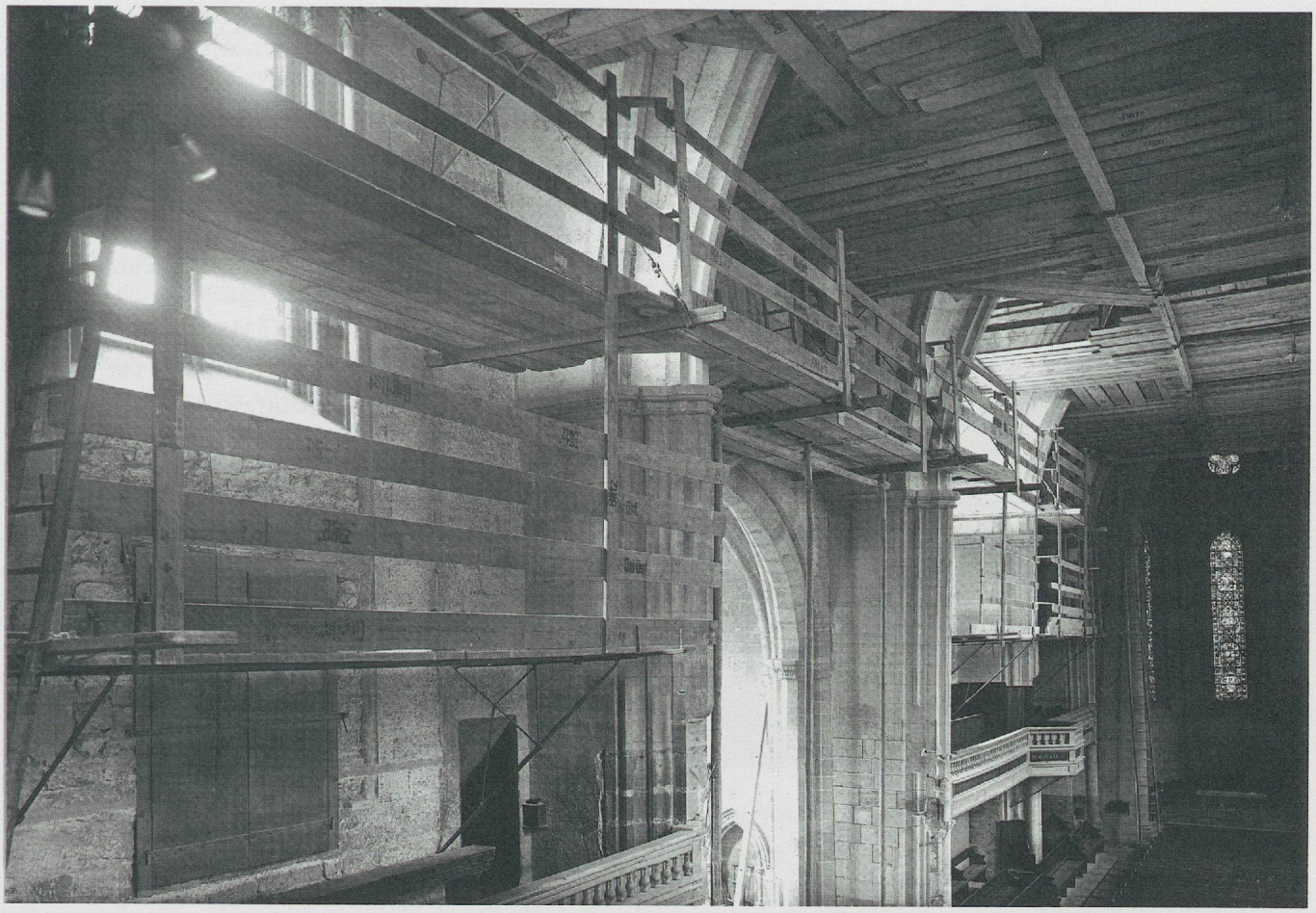

Fig. 82
André Kern
Vue de l'intérieur pendant les travaux de restauration, 26 juillet 1930.
(AChC)

faire de MM. les Pasteurs et du Conseil de Paroisse de répondre au mieux à cette «nécessité» du culte protestant, de façon à procurer aux paroissiens le maximum de confort possible. Le nouveau dallage, en grès de la Molière, paraît d'un luxe inutile puisqu'il sera caché par ces *malheureux bancs, si indispensables, paraît-il, pour le culte moderne et surtout pour la salle de concerts, but essentiel de nos temples protestants.*

Il s'oppose au projet de restauration de la chaire, acte de pur vandalisme, suggère une autre disposition du mobilier et du chœur. Soutenu par ses collègues, Naef obtient satisfaction[167]. Aussi démonstratif dans ses blâmes que dans ses louanges, il peut dès lors affirmer que *son impression est bonne, même très bonne. Si les travaux s'achèvent dans la voie que j'ai vue hier, la restauration intérieure de l'église de Saint-François risque de devenir très réussie*[168]. Ce sentiment se confirme et même les bancs, peu élevés et peints dans une tonalité discrète, trouvent enfin grâce à ses yeux[169].

La nef, restaurée dans ses lignes essentielles, est rendue au culte pour Noël.

Une inscription commémorative est placée contre la paroi sud de la chapelle du vestibule et les travaux reprennent au printemps 1931[170]. Les deux chapelles nord sont explorées puis restaurées de fond en comble avec le concours de Correvon, responsable de la polychromie. La sacristie est déplacée dans l'annexe sud et la chapelle Saint-Bernardin, dotée d'un ameublement adéquat, est dévolue aux baptêmes et aux mariages. Au sous-sol, le local des commissionnaires est réaménagé. L'entrée sous le clocher, fouillée puis réparée, accueille un réduit pour le concierge.

Les quelques pièces du mobilier ancien qu'il avait été décidé de conserver sont réparées et adaptées; restaurées par l'ébéniste Jeanrenaud, les stalles sont disposées le long des murs de la nef, y compris l'ensemble constitué de six sièges et des deux jouées anciennes, prévu initialement pour la chapelle de Billens[171].

Désireuse de mettre définitivement sa responsabilité à couvert, la Municipalité soumet l'arc triomphal à l'examen d'ingénieurs et d'architectes. Leur rapport confirme ses appréhensions. L'arc doit être renforcé de manière plus conséquente que Schmid ne l'avait pressenti, de même que les voûtes et les nervures de la nef[172]. Les travaux de consolidation sont exécutés

Fig. 83
Edouard Garraux
Vue de l'intérieur après restauration, 1932.
(AFMH: B 2331. Photo AFMH)

conformément aux vues des experts et une chape en béton armé vient assurer l'indéformabilité des voûtes du chœur et de la nef[173]. Ces travaux sont approuvés par Naef qui ne peut s'empêcher de constater que l'intervention, une fois de plus, a été effectuée sans consultation préalable de la Commission des monuments historiques (fig. 83).

Les derniers embellissements

Les murs de St-François sont nus et froids; les grandes verrières inondent l'église d'une clarté qui lui enlève tout mysticisme[174]. Aussi l'Association commande-t-elle à Ernest Biéler des vitraux pour les verrières méridionales de la nef consacrés à l'illustration des trois vertus chrétiennes, la foi, l'espérance et la charité. Deux panneaux sont soumis à l'expertise d'Albert Bourrit, architecte à Genève et de l'archéologue cantonal Louis Bosset qui concluent favorablement. Inaugurées en 1937, ces pièces recoivent un accueil mitigé. Par convention conclue avec l'artiste, il avait été admis que la suite du programme qui devait embrasser l'ensemble des fenêtres des chapelles nord et de la nef serait exécuté au gré des ressources financières. En définitive, seule la chapelle du vestibule est ornée, l'année suivante, de vitraux dédiés à la Samaritaine et à Marthe et Marie.

Les travaux de Claude Jaccottet

La restauration partielle de l'intérieur

Au début des années soixante, un nouveau programme de restauration intérieure est élaboré pour faire face aux défectuosités du chauffage et améliorer le mobilier de même que l'agencement du chœur, jugés inadaptés.

Des études sont engagées dès 1963 en vue du remplacement du système de chauffage, vétuste et irrégulier[175]. De son côté, le Conseil de paroisse s'approche de l'architecte Claude Jaccottet par le biais de l'Association de l'église Saint-François. Il souhaite l'installation de bancs à dossier réversible dans la partie orientale de la nef et un réarrangement du chœur, en réponse aux nouveaux besoins de la liturgie. En février 1965, Jaccottet, nommé entre-temps à la tête du futur chantier, présente plans et devis et soumet un prototype des bancs, confectionné par la maison Held[176]. Le nouveau chauffage, produit par circulation d'eau chaude dans le sol, vise à tempérer l'église en tout temps à environ 12 degrés. Une installation à air chaud pulsé permet d'obtenir rapidement une température de confort. Cette solution mixte offre des avantages économiques, esthétiques, malgré la pose de quelques radiateurs et de grilles, et une souplesse d'utilisation, notamment par la possibilité de chauffer indépendamment le chœur. La galerie de l'orgue est dotée d'un système complémentaire. Le démontage de l'ancien sol offre l'occasion d'effectuer des recherches archéologiques dans l'église et de compléter les observations partielles de Schmid, en particulier dans le chœur. Ces travaux commandent quelques interventions dans le chœur, tels que la réparation de la base des murs, rongés par l'humidité, le rétablissement dans leur forme primitive de ses marches d'accès et la création d'un nouveau dallage. Deux modèles de table sainte sont proposés, un projet moderne et une réplique de l'autel gothique de l'église cistercienne de Hauterive à laquelle il est accordé la préférence. Le type de bancs réversibles donne aux fidèles la possibilité de se tourner vers le chœur pendant la célébration de la Sainte Cène ou vers la chaire lors des sermons. Les frais de l'opération sont répartis entre la commune et la paroisse qui prend en charge la moitié du coût des bancs et l'agencement du chœur. Enfin l'orgue, victime des mauvaises conditions climatiques de l'intérieur, est relevé et muni d'une nouvelle soufflerie et de tableaux électriques de commande. Le Conseil communal adopte le projet[177]. L'opinion des experts fédéraux, Pierre Margot et Alfred Schmid, est partagée. La solution proposée pour le chauffage, bien étudiée techniquement,

porte trop violemment atteinte à l'édifice, en particulier par l'emplacement des bouches d'air, des percements inacceptables dans les murs pour le passage des canaux d'air chaud et l'amincissement de l'ancien dallage, nécessaire à une diffusion optimale de la chaleur circulant dans les serpentins. Les bancs ne suscitent qu'un enthousiasme mitigé[178]. Ces remarques sont entendues et l'architecte soumet l'année suivante un projet simplifié de chauffage entièrement par le sol[179]. Les travaux démarrent par l'exploration archéologique. Le sol est fouillé sur une profondeur de 2,20 mètres environ, sous la direction scientifique du professeur Hans-Rudolf Sennhauser. Elles mettent au jour la fondation du jubé médiéval et l'emplacement primitif des stalles dans les travées orientales de la nef, les fondements de deux tables de communion dans le chœur, des caveaux, des sépultures ainsi que quelques objets. Sur la base des indices archéologiques, le sol du chœur est rabaissé à son premier niveau et reconstitué dans son matériau originel, des carreaux de terre cuite. Les bases des colonnes sont alors complétées, voire partiellement restituées et la plinthe en grès au bas des murs, remplacée par deux assises en molasse. Les parements sont retouchés pour harmoniser leur taille et la copie de la table de Hauterive, en molasse de Fribourg, prend place dans le sanctuaire restauré et éclairé avec discrétion. La nef accueille une série de trente bancs en chêne massif. Ailleurs, dans les chapelles septentrionales et sur la galerie de l'orgue, quelques dispositions du XIXe siècle et surtout de l'époque de Schmid jugées malheureuses, sont corrigées. Les charpentes sont traitées contre la vermine et la moisissure. Le 4 juin 1967, un culte solennel et des manifestations marquent l'achèvement des travaux. L'année suivante, le mur nord du chœur et ses fondations, dégradés par l'humidité, sont réparés et assainis par la pose d'un drainage et l'abaissement du jardin au niveau du trottoir. Le glacis entre le chœur et le clocher est entièrement refait[180]. Enfin, pour compléter l'aménagement, l'Association fait poser en 1971, avec l'accord des experts fédéraux, une copie des fonts baptismaux de l'église d'Engollon devant la chaire[181].

Conduits selon les normes en vigueur, ces travaux, à l'origine une simple opération technique doublée d'amendements localisés, ouvrent la voie au démantèlement de l'ensemble créé par Schmid. Ils témoignent que les interventions des années trente, trop récentes peut-être pour entrer véritablement dans l'histoire du bâtiment, peuvent être aisément sacrifiées aux normes d'une nouvelle sensibilité esthétique et d'une vision renouvelée du Moyen Age.

Vers la restauration générale

En 1971, Jaccottet signale l'état de dégradation des façades de l'église et une accélération inquiétante du processus au cours de ces dernières années. Il est alors chargé d'une double mission, veiller en qualité d'architecte conseil à la conservation de l'église pendant les travaux de transformation de la place et étudier sa restauration extérieure[182]. En 1973, mettant à profit le retard accusé dans l'exécution des travaux d'urbanisme qui logiquement doivent précéder la réfection du bâtiment, un mandat de recherche sur les moyens de conserver et consolider la molasse est confié au Laboratoire d'essais des matériaux pierreux de l'EPFL[183]. Au fil des ans et des observations, le programme s'étoffe au gré de la complexité des problèmes, pour englober finalement l'intérieur et le mobilier. Enfin en 1989, après plus de quinze ans d'études, qualifiées parfois d'interminables, la Municipalité présente un préavis au Conseil communal qui accordera son feu vert[184] pour les travaux dont on vient de fêter avec faste l'achèvement et dont il est hors de propos ici d'évoquer l'histoire.

Le mot de la fin

Auscultée, interprétée, façonnée, restaurée par les personnalités les plus compétentes de son temps, théâtre de querelles passionnées, l'église Saint-François offre un sujet d'étude privilégié pour l'histoire de la restauration dès le milieu du XIXe siècle.

L'édifice sombre et étouffant contre lequel sont venues s'agglutiner au cours des ans de multiples masures est devenu un objet hautement patrimonial, isolé dans sa dignité; cette trajectoire, qui n'a en soi rien d'exceptionnel, s'accompagne de controverses qui mettent en exergue l'évolution du goût pour le Moyen Age, le développement du savoir, les critères pratiques, esthétiques, symboliques, politiques et archéologiques qui ont présidé à la conservation du bâtiment, la mise en forme des théories de restauration que l'Etat cherche à codifier au tournant du siècle, enfin le rôle des organes de surveillance.

Le cas de Saint-François démontre clairement que, quels que soient l'ambition et les moyens mis en œuvre pour en comprendre la logique interne, la restauration d'un monument historique obéit surtout à la représentation intellectuelle que l'on en a, fondée sur les connaissances du moment.

NOTES

1 Cf. Grandjean RHV 1979.

2 Registre des Délibérations du Bureau des Constructions de la commune de Lausanne, fol. 6 (8.1.1800) (AVL: D. 429).
Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, vol. 2-15 et 17, 1805-1832, 1840 (AVL: RI 15, 2-15).
Procès-verbaux de la Section des Travaux, vol. 1-4, 1833-1844 (AVL: RE 17, 1-4).
Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1854, p. 47 (AVL: P. 204).

3 Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 13, fol. 111 (10.9.1824) (AVL: RI 15, 13).

4 Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 13, fol. 117-118 (20.9.1824), 120-121 (27.9.1824), 192 (18.2.1825), 401 (20.3.1826) (AVL: RI 15, 13).
cf. Grandjean, 1965, pp. 192 et 212.

5 Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 2, fol. 168-169 (9.8.1805) (AVL: RI 15, 2).

6 Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 3, fol. 542-543 (2.7.1808); 4, fol. 18 (18.9.1808), 24-25 (26.9.1808), 67-68 et 73 (29.11.1808), 102 (10.1.1809), 250 (14.7.1809) (AVL: RI 15, 3-4).
Maison des postes: cf. Grandjean 1979 pp. 82-84.

7 Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 13, fol. 107 (31.8.1824); 14, fol. 221 (17.12.1827), 346-350 (1.9.1828), 424 (29.12.1828) (AVL: RI 15, 13 et 14).

8 Sur la douane et la librairie, cf. Grandjean 1979 pp. 62-63, 334.

9 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 2, fol. 23 (7 et 17.11.1836), 52 (24.12.1836), 54 (30.12.1836), 65-66 (20.2.1837), 153 (11.7.1837), 176-177 (11.8.1837), 350-352 (13.9.1838), 355-356 (20.9.1838) (AVL: RE 17, 2).
Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 17, fol. 208-209 (28.8.1837) (AVL: RI 15).

10 cf. Grandejan 1965, pp. 251-253.

11 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 3, fol. 51 (24.10.1839), 81 (23.1.1840), 126 (16.4.1840) (AVL: RE 17, 3).
J. D. Blavignac, Chap. III. VII. «Bâtiments claustraux des franciscains à Lausanne (BPU: Fonds Blavignac, carton 4).

12 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 3, fol. 265-266 (8.4.1841), 267 (15.4.1841) (AVL: RE 17, 3).

13 H. Boisot, «Projet de restauration du temple de St-François. Mémoire explicatif des plans et devis», 17 novembre 1860 (ACV-AMH: B. 2191.1).

14 Rapports de gestion de la commune de Lausanne pour 1851, pp. 19 et 29 (AVL: P. 204).

15 «St-François» in *Nouvelliste vaudois*, 24 juin 1851.

16 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 4, fol. 280 (10.1.1855), 281 (17.1.1855), 326 (20.6.1855) (AVL: RE 17, 4).
Plans de L. Joël, fontaine, 24 juillet 1854 (AVL: IX-8.1 à 8.7), annexe entre la tour et la chapelle de Billens, projet de nivellement et d'abaissement de la place, 10 janvier 1855 (AVL: IX-7, III-6.1 à 6.8).
Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1855, pp. 15 et 25 (AVL: P. 204).

17 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 4, fol. 326 (20.6.1855) (AVL: RE 17, 4).

18 Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1855, p. 5 (AVL: P. 204).

19 Extraits du Journal autobiographique de J. D. Blavignac publié in El-Wakil 1990.

20 Lettre de A. Baron à J. D. Blavignac, 30 juin 1846 (BPU: Fonds Blavignac, carton 16).

21 J. D. Blavignac, «Rapport sur la restauration du temple de Saint-François», 18 août 1855 (AVL: 220/10/4 , 1.1).
Lettre de J. D. Blavignac à V. Gaudard, syndic, 29 août 1855 (AVL: 220/10/4 , 1.2).
Plans de J. D. Blavignac, août 1855 et non daté [1855] (ACV-AMH: B. 2188 - B. 2190 , B. 452 - B. 543).
Notes et croquis, non daté (BPU: Fonds Blavignac, cartons 4, 8, 9 et 60).

22 J. D. Blavignac, T. IV. Chap. 1. Art. 1. §. 1 «Porte latérale de l'église de St. François à Lausanne» (BPU: Fonds Blavignac, carton 4).

23 J. D. Blavignac, T. IV. Chap. 1. Art. 1. §. II. «Inscriptions religieuses décoratives» (BPU: Fonds Blavignac, carton 4).

24 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 4, fol. 354 (5.9.1855), 355 (26.9.1855), 360 (21.11.1855), 400 (19.3.1856), 401 (26.3.1856), 403 (2.4.1856), 408 (23.4.1856), 446 (1.10.1856), 447 (1.10.185), 448-449 (8.10. 1856), 449 (8.10.1856), 452 (27.12.1856); 5, fol. 108 (10.11.1858) (AVL: RE 17, 4-5).
«Cahier des charges pour la restauration de la tour de St-François», accompagné de devis et soumissions, 30.4.1856 (AVL: 220/10/4, 1.3).
Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1856, p. 30, idem pour 1857, pp. 17, 19 (AVL: P. 204)

25 Lettre de L. Joël à la Municipalité, 5 novembre 1856 (AVL: 220/10/4 , 1.4).

26 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 4, fol. 343-344 (19.7.1855), 475 (1.4.1857), 477 (22.4.1857), 482 (20.5.1857) (AVL: RE 17, 4).

27 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 46 (17.2.1858), 51 (17.3.1858), 92 (25.8.1856), 52 (24.3.1858), 56-57 (7.4.1858), 71 (2.6.1858), 76 (28.6.1858), 161 (4.5.1859), 191 (5.10.1859) (AVL: RE 17, 5).
Cahier des charges pour la réparation des fenêtres de St-François, 24.3.1858. Devis et soumissions, 10.4.1858. Cahier des charges pour la construction d'une grille et d'un mur de clôture à l'orient du Temple de St-François, 10.4.1858 (AVL: 220/10/4 , 1.6 - 1.7 - 1.8).

Plans de Gustave Conod, grilles et mur entre les contreforts du chœur, 4.3.1858 (ACV-AMH: B. 2412).
Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1858, pp. 19, 20 (AVL: P. 204).

28 Rapport de la Commission du Conseil Communal sur la gestion et les comptes de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1858 in Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1858, p. 13 (AVL: P. 204).

29 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 46 (17.2.1858), 117-118 (24.11.1858) (AVL: RE 17, 5).

30 Rapport de L. Wenger, 2.4. 1859, transcrit in Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 172-174 (15.6.1859) (AVL: RE 17, 5).

31 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 240-241 (14.3.1860) (AVL: RE 17, 5).

32 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 69 (26.5.1858), 76 (23.6.1858), 82 (7.7.1858), 88 (28.7.1858), 90 (18.8.1858), 93 (1.9.1858), 121 (8.12.1858), 124-125 (29.12.1858), 127 (5.1.1859), 129 (12.1.1859), 130 (2.2.1859) (AVL: RE 17, 5).

33 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 98 (8.9.1858), 107 (3.11.1858), 115 (3.11.1858), 139 (16.2.1859), 149 (16.3.1859), 151 (23.3.1859), 153 (30.3.1859), 191 (31.8.1859), 203 (19.10.1859), 205 (26.10.1859) (AVL: RE 17, 5).
Les projets de H. Boisot pour l'annexe ne sont connus que par une description. La variante retenue et réalisée semble correspondre au dessin figurant dans son projet général de restauration de la face nord de 1860.

34 H. Boisot, «Projet de restauration du temple de St-François. Mémoire explicatif des plans et devis», 17.11.1860.
Plans (ACV-AMH: B. 2191). Il manque malheureusement le fol 1 qui devait probablement présenter l'état actuel de la face nord.
Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 305 (19.12.1860) (AVL: RE 17, 5).

35 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 345 (8.5.1861), 375 (29.8.1861), 386 (23.10.1861), 404 (22.1.1862), 409 (12.2.1862), 418 (26.3.1862), 465 (15.10.1862) (AVL: RE 17, 5).

36 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 395 (18.12.1861), 428 (1.5.1862) (AVL: RE 17, 5).

37 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 410 (19.2.1862) (AVL: RE 17, 5).

38 Projet de préavis, destiné au Conseil Communal de Lausanne, 9.6.1862 (MHL: AB 210.11).
Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 443 (18.6.1862) (AVL: RE 17, 5).

39 Rapport de la Commission du Conseil communal sur la gestion de la Municipalité en 1865, Lausanne, 1866, p. 22 (AVL: P. 204).
Procès-verbaux de la Section des Travaux, 6, fol. 278 (22.3.1865), 285 (29.3.1865), 308-309 (7.6.1865), 323 (19.7.1865), 338 (14.9.1865), 340 (20.9.1865), 347 (19.10.1865), 348 (25.10.1865), 350 (1.11.1865), 368 (20.12.1865); 7, fol. 19 (16.5.1866), 24 (30.5.1866) (AVL: RE 17, 6-7).

40 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 6, fol. 349 (25.10.1865) (AVL: RE 17, 6).
Plans non conservés.

41 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 6, fol. 357 (22.11.1865), 359 (29.11.1865), 381 (17,1,1866), 389 (21.2,1866), 398 (14.3.1866); 7, fol. 17 (6.5.1866), 19 (16.5.1866), 20 (27.6.1866), 57 (22.8.1866), 58-59 (5.9.1866), 112 (3.1.1867), 114 (9.1.1867), 118-119 (16.1.1867), 182 (8.5.1867), 187-188 (29.5.1867) (AVL: RE 17, 6).

42 Rapport de H. de Geymüller, 18.3. 1899 in Collectif, rapports 1899.

43 Rapport gestion pour l'année 1866, Lausanne 1867, p. 22.

44 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 7, fol. 17 (6.5.1866) (AVL: RE 17, 7).

45 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 7, fol. 62 (29.8.1866), 96 (21.11.1866), 106 (19.12.1866), 140-141 (12.2.1867), 187 (29.5. 1867), 201 (3.7.1867), 208 (17.7.186)7, 217 (14.8.1867), 219 (11.9.1867), 248 (23.10.1867), 255 (11.1.1867), 269-270 (18.12.1867), 274 (26.12.1867), 297 (11.3.1868), 316 (6.5.1868) (AVL: RE 17, 7).
L'avant-projet, les plans et le devis cités dans le registre susmentionné n'ont pas été retrouvés.

46 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 7, fol. 62 (29.8.1866) (AVL: RE 17, 7).
Rapport gestion pour l'année 1867, p. 33.

47 Rapport de G. Rouge, 22.8.1871, transcrit in Procès-verbaux de la Section des Travaux, 8, fol. 273-274 (22.8.1871), 275 (30 .8.1871) (AVL: RE 17, 8).

48 «Rapport de M. Viollet-le-Duc sur l'Eglise de St-François», 4.7.1873 (ACV-AMH: A. 5608).

49 Rapport gestion pour l'année 1875, p. 25 et Rapport de la Commission du Conseil Communal sur la gestion de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1875, in Rapport gestion pour l'année 1875, p. 20 (AVL: P. 204).

50 Rapport de G. Rouge, 14.7.1875, recopié par H. de Geymüller le 3.2.1883 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/4/6/3).

51 Rapport de L. Maget, 30.1. 1878, recopié par H. de Geymüller le 4.2. 1883 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/4/6/6).

52 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 10, fol. 209 (6.2.1878) (AVL: RE 17, 10).

53 Rapport de la Commission du Conseil communal sur la gestion et les comptes de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1881 in Rapport gestion, Lausanne, 1882, p. 26 (AVL: P. 204).

54 H. de Geymüller, «Notes sur Viollet-le-Duc non utilisées dans mon mémoire au Conseil d'Etat du 19 août 1908» (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620/6/3).
Sur Geymüller, cf. Golay 1995.

55 Chronologie de l'étude établie à travers la correspondance adressée à H. de Geymüller par L. Joël, G. Rouge et la Municipalité, 1883-1885 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a).

56 Geymüller, «Rapport sur l'église de Saint-François»,

1883-1885, 10 cahiers manuscrits (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/7). Abrégé désormais Geymüller 1885.
Grandes planches (ACV-AMH: B. 2192 à B. 2211).

57 H. de Geymüller, «X. Résumé. Conclusion. Travaux à entreprendre», 25 avril 1885 in Geymüller 1885 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/7).

58 Rapport gestion pour l'année 1888, pp. 48-49. Idem pour l'année 1889, pp. 46-47 (AVL: P. 204).

59 Rapport sur le préavis in BCC. Séance du 11.7.1892 (AVL: 047.2/1).

60 Préavis et rapport in BCC. Séances des 4 et 11.7.1892 (AVL: 047.2/1).

61 Plans, 29.8.1893 et non daté [1893], un document signé (ACV-AMH: B. 2289 - B. 2301).

62 Préavis in BCC. Séance du 29.5.1893 (AVL: 047.2/1).

63 Rapport de la Commission du Conseil communal sur la gestion et les comptes de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1894, p. 12 (AVL: P. 204).

64 Préavis municipaux et rapport in BCC. Séances des 4 et 11.771892, séance du 29.5.1893, séances des 4 et 25.2.1896, séances du 26.4 et du 31.5.1897, séances du 12.12.1899 et du 9.1.1900 (AVL: 047.2/1).
Journal de la Direction des travaux, vol. 4, 1895, fol. 17; vol. 5, 1896, fol. 42; vol. 6, 1897, fol. 67; vol. 7, 1898, fol. 9; vol. 8, 1899, fol. 21 (AVL: RE 11, 4-9).

65 H. de Geymüller, «X. Résumé. Conclusion. Travaux à entreprendre. Travaux de restauration du clocher» in Geymüller 1885 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/7).

66 Préavis et rapport in BCC. Séances du 26.4 et du 31.5.1897 (AVL: 047.2/1).
«Restauration du clocher de St-François» in *Gazette de Lausanne*, 6.5.1897.

67 Préavis et rapport in BCC. Séances du 12.12.1899 et du 9.1.1900 (AVL: 047.2/1).
Rapport gestion pour l'année 1899, pp. 55-56 (AVL: P. 204).

68 Rapport gestion pour l'année 1888, pp. 48-49; idem pour l'année 1889, pp. 46-47; idem pour l'année 1892, p. 51 (AVL: P. 204) .

69 Rapport gestion pour l'année 1895, pp. 3-4, 72 (AVL: P. 204).

70 Cloître, relevés de Th. van Muyden, 12.1895 (ACV-AMH: B. 2271, B. 2276, B. 2278 et B. 2281); publiés in Van Muyden, 1899. Relevé de Trivelli, 12.1895 (ACV-AMH: B. 2282). Façade sud, relevés de Th. van Muyden, 1895 (ACV-AMH: B. 2283-B. 2284).

71 Rapport gestion pour l'année 1896, p. 79 (AVL: P. 204).

72 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 10, fol. 266 (14.8.1878), 304 (4.12.1878), 311-312 (24.12.1878) (AVL: RE 17, 10).

73 Préavis et rapport in BCC. Séances du 11.10 et du 1.11.1897 (AVL: 047.2/1).

74 Plans de Th. van Muyden, 1896 (ACV-AMH: B. 2213 à B. 2217).

75 Plans de Th. van Muyden, 9.-10.1897 (ACV-AMH: B. 2218 - B. 2219). Variante de novembre 1897 pour la partie orientale (ACV-AMH: B. 2221).

76 Rapport de Th. van Muyden, 21-22.9.1897 publié in Collectif, Rapports 1897-1898.

77 Préavis in BCC. Séance du 27.2.1900 (AVL: 047.2/1)

78 Rapport de Th. van Muyden, 21-22.9.1897 publié in Collectif, Rapports 1897-1898.

79 Rapport de L. Châtelain et M. Wirz, 2.10. 1897 publié in Collectif, Rapports 1897-1898.

80 Plan de Th. van Muyden, 10.1897 (ACV-AMH: B. 2220).

81 Préavis et Rapport de la commission in BCC. Séances du 11.10 et du 1.11.1897 (AVL: 047.2/1).

82 Journal de la Direction des travaux, vol. 7, 1898, fol. 9 (AVL: RE 11, 7).
Motion et rapport, interpellation et développement, in BCC. Séances des 5, 8 et 12.7, des 25.10 et 22.12.1898 (AVL: 047.2/1).

83 Rapport de Th. van Muyden, 18-19.11.1898. Rapport d'A. Vautier, 8.11.1898 publiés in Collectif, Rapports, 1897-1898.
Plans de Th. van Muyden, 3 et 11.1898 (ACV-AMH: B. 2222 - B. 2223); version 1898 modifiée en 1900 (ACV-AMH: B. 2228).

84 Rapport de A. Naef, 25.2.1899, publié in Collectif, Rapports 1899.

85 Rapport de Ch. Melley, 1.3.1899, publié in Collectif, Rapports 1899.

86 Rapport de Th. van Muyden, 16/21.3. 1899, publié in Collectif, Rapports 1899.

87 Rapport de H. de Geymüller, 18.3.1899, publié in Collectif, Rapports 1899.

88 Procès-verbal des séances des 12 et 16.4 et du 12.6 publié in Rapports de la commission d'expertise, 1899.

89 Rapport publié, cf. van Muyden, 1899.

90 Lettre de Ls Gagnaux, syndic, à J. Mayor, secrétaire de la Commission et à H. de Geymüller, 14.4 1899 (ACV-AMH: A. 5614).

91 Pour la chapelle de Saint-Bernardin, cf. Chs Vuillermet in Collectif, expertise 1899, pp. 13-17 et Melley, 1919.

92 Lettre de Ls Gagnaux, syndic, à Th. van Muyden, 28.6.1899 (ACV-AMH: A. 5614).

93 Plans de Th. van Muyden, 1.1900 (ACV-AMH: B. 2225, B. 2286-2288).
Plans de situation pour chacune des trois solutions (ACV-AMH: A. 5731, A. 5733 et A. 5735).

94 Préavis in BCC. Séance du 27.2. 1900 (AVL: 047.2/1).

95 Lettres de J. Mayor à A. Naef et à Ls Gagnaux, syndic, 4 et 9.3.1900 (ACV-AMH: A. 5630 et A. 5632).

96 Rapport sur le préavis in BCC. Séances des 4, 10 et 24 avril 1900 (AVL: 047.2/1).

97 P.R., «Pour St-François» in *Tribune de Lausanne*, 10.3.1900.

98 P.R., «Pour St-François IV. Nouvelle tactique des démolisseurs» in *Tribune de Lausanne*, 1.4.1900.

99 «Saint-François» et Ed. S., «Archéologue et archéologie» in *Gazette de Lausanne*, 26.4 et 4.5.1900.

100 M. van Berchem, «Pour les archéologues» in *Gazette de Lausanne*, 3.5.1900.

101 Préavis et rapports in BCC. Séances des 24.2 , 3.2, 8 et 22.5 et 26.6.1900 (AVL: 047.2/1).

102 Notes de A. Naef, 8.6.1900 (ACV-AMH: A. 5634).

103 Lettre de Th. van Muyden à la Direction des Domaines, 29/31.5.1900 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620 a).

104 Motion, rapport et préavis in BCC. Séances des 12 juin, 3, 6, 10 et 24 juillet (AVL: 047.2/1).

105 Rapport de Chs Mauerhoffer, non daté, [automne 1900] (ACV-AMH: A. 5628). Plans non retrouvés.

106 P.R., «La restauration de St-François» in *Tribune de Lausanne*, 22 mai 1901.

107 Notes de A. Naef, 15.12.1900. Lettre de A. Naef à Ls Gagnaux, syndic, 27.12.1900 (ACV-AMH: A. 5638 et A. 5640).

108 Lettre de B. van Muyden au chef du DIPC, 24.1.1901 (ACV-AMH: A. 5643).

109 P.R., «La restauration de St-François» in *Tribune de Lausanne*, 22 mai 1901.

110 A. Naef, procès-verbal de la rencontre entre la commission des MH et les délégués de la Municipalité, 6.4.1901 (ACV-AMH: A. 5642).
Plans de Chs Mauerhoffer et A. van Dorsser, 8.5.1901 (ACV-AMH: B. 2229-2230).
Notes de A. Naef sur les plans, 1er, 8 et 10.7.1901 (ACV-AMH: A. 5641 et A. 5642).

111 Rapport gestion pour l'année 1903, Direction des Domaines, pp. 42-43 (AVL: P 204).

112 Rapport in BCC. Séance du 26 mai 1903 (AVL: 047.2/1).

113 Journal de la Direction des travaux, 1901, vol. 10, fol 16 (AVL: RE 11, 10).
Rapport gestion pour l'année 1901, Chapitre I Administration générale, p. 10 et Chapitre IV Direction des Domaines, p. 13 (AVL: P 204).

114 Préavis in BCC. Séance du 31.3.1903 (AVL: 047.2/1)

115 Notes de A. Naef, 1.7.1902 (ACV-AMH: A.5647.2) Plans de 1902 non retrouvés.

116 Il subsite un plan attribué à Chs Mauerhoffer intitulé «Projet de restauration de la face nord», 24.2.1903 (ACV-AMH: B. 2231). Devis cité non retrouvé.

117 Rapport sur le préavis in BCC. Séance du 26.5.1903 (AVL: 047.2/1).

118 Rapport gestion pour l'année 1903, Direction des finances, p. 52, Direction des Domaines, pp. 42-43.
Rapport gestion pour l'année 1904, Direction des finances, p. 45, Direction des Domaines, pp. 42-43 (AVL: P 204).
Préavis in BCC. Séance du 1.5.1906.

119 Motion in BCC. Séance du 6.5.1902 (AVL: 047.2/1) Cf. Huguenin, 1996.

120 H.T., «Les vitraux de St-François» in *Gazette de Lausanne*, 23.6.1903.

121 Th. van Muyden, «A propos des vitraux» in *Journal suisse*, 24.6.1903.

122 «Vitraux de Saint-François» in *La Revue*, 19.6.1903

123 [P. Ganz, Th. van Muyden et J. Zemp], «Expertise sur le projet de Monsieur Heaton, peintre-verrier, pour les vitraux de St-François à Lausanne», non signé, non daté, [septembre 1904] (AFMH).

124 Lettre de E. Grasset à la Municipalité, 31.10.1904, citée in BCC. Séance du 24.4.1906 (AVL: 047.2/1).

125 Préavis et rapport in Bulletin du BCC. Séances du 1.5.et du 3.7.1906 (AVL: 047.2/1).

126 Lettre de la Direction des Domaines au DIPC, 4.10.1906. Notes de A. Naef, 13 et 20.11.1906 (ACV-AMH: A. 5653, A.5654.2).
Rapport gestion pour l'année 1906, Direction des Domaines, pp. 54-55.
Relevés de E. Correvon, dossier de 8 planches (ACV-AMH: B. 2386-2393).

127 Rapport de A. Naef sur le projet de restauration générale de l'intérieur, contresigné par E. Bron et L. Bosset, 6-8.2.1929 (AFMH).

128 Rapport gestion pour l'année 1906. Lausanne, 1907 (AVL: P. 204).

129 [P. Ganz, Rapport sur les vitraux de Heaton dans le chœur, 14.5. [1907]. Lettre de P. Ganz à Th. van Muyden, 3 8. ou 9. [?] 1907 (AFMH).

130 Lettre de C. Heaton à Th. van Muyden, 4.5.1909 (AVL: C. 4/23.1220).

131 Lettre de C. Heaton à la Direction des domaines, 24.6.1909. (AVL: C. 4/23.1220).

132 L. Barblan, «Les vitraux de St-François. Une erreur réparable» in *Gazette de Lausanne*, 18.6.1911.

133 Lettre de C. Heaton, 5 janvier 1912, publiée in *Journal suisse*, 8.1.1912.

134 Notes de A. Naef, 24.11.1911 (ACV-AMH: A. 5659).

135 Rapport gestion pour l'année, 1918, Direction des Ecoles, p. 2.

136 Programme non retrouvé mais cité dans une lettre du DIPC à A. Naef, 18.2.1919 (ACV-AMH: A. 5661)

137 O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 1, fol. 62 sq. (AChC).
Chs Melley, «La restauration de l'église de Saint-François» in *Feuille d'avis de Lausanne*, 6-7 juin 1919, compte-rendu d'une conférence donnée à l'assemblée de l'Association du Vieux-Lausanne le 29 mai; texte publié in *RHV*, octobre 1919, pp. 289-304. Abrégé Melley 1919.
Plans, A. Paris et non signés, chapelle du vestibule et chapelle Saint-Bernardin, 1919 (ACV-AMH: B. 2375 - B. 2385); plans d'O. Schmid et collaborateurs, chapelle de Billens, 1919, (ACV-AMH: B. 2332, B. 2338, B. 2339, B. 3103, B. 3104).
Photographies, 22.5.1919, chapiteaux retaillés (ACV-AMH: C. 1444 - C. 1446); chapelle de Billens (ACV-AMH: C. 1460 - C. 1461); 9.2.1920 et non daté, face nord (ACV-AMH: C. 1447 - C. 1453); stalles avant restauration, 22.5.1919 et non daté, [1919] (ACV-AMH: C. 147 - C. 1473, C. 1485 - C. 1493), 25.4. 1922 et non daté, [1922]; stalles après déplacement dans la nef (ACV-AMH: C. 1480 - C. 1484).

138 O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 1, fol. 62 et 156 et sq. (AChC).
Plans d'O. Schmid, chœur, fouilles, dallage et table

de communion, 1922 (ACV-AMH: B. 2246 - B. 2248; A. 24'147), plans non datés, non signés (ACV-AMH: A. 24'175 et A. 28'524).
Photographies du chœur, 25.10.1922 (ACV-AMH: C. 1454 - C. 1457).
Il n'existe pas de rapport de fouille; les résultats sont consignés sur le relevé.

139 «Extraits des procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne» in Dossier n° 1 (DE).
O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 1, fol. 65 et sq. (AChC).
Plans, O. Schmid, sol, parois et fenêtres, 1922-1927 (ACV-AMH: B. 2330 - B. 2337, B. 2340 - B. 2370, B. 3105, B. 3116, B. 3121 - B. 3122, B. 3124, B. 3128. B. 3130, B. 3132, B. 3139, A. 24'153); mobilier, 1927 (ACV-AMH: A. 24'153).
Plans, Chs Melley, relevés des stalles, 6.1924 (ACV-AMH: B. 2406 - B. 2407).
Relevés de la polychromie, E. Correvon, 5.1922 (ACV-AMH: B. 2394, B. 2395).
Photographies des fouilles, 13.4.1922 et non daté, [1922] (ACV-AMH: C. 1464 - C. 1469). Clefs de voûtes, non daté [1922] (ACV-AMH: C. 1478 - C. 1479).

140 O. Schmid, «Temple de St-François à Lausanne. Restauration de la Chapelle de St. Sébastien. Devis des travaux de restauration», 29.2.1924, in Dossier n° 1 (DE).

141 Préavis in BCC. Séance du 20.4.1926 (AVL: 047.2.1).

142 Lettre de la Direction des finances au Conseil de paroisse, 6.2.1925. P.V. d'une séance réunissant Direction des finances et paroisse, 7.5.1925 in Dossier n° 1 (DE).

143 Lettre du Conseil de paroisse à P. Rosset, syndic, 17.4.1926. P.V. d'une séance entre P. Rosset, syndic et M. Chavan, Président du Conseil de paroisse, 12.11.1926 in Dossier n° 1 (DE).

144 Préavis et rapport in BCC. Séance des 20.4 et 18.5. 1926 (AVL: 047.2.1).

145 O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 2, fol. 6 (AChC).

146 A. Naef, «Préavis à la demande de subvention présentée par la Municipalité le 6 décembre 1926», 14.12.1926 (AFMH).

147 Lettre du DFI au DIPC, 3.1.1927 (AFMH). Lettre du DIPC à la Municipalité, 10.1.1927 in Dossier n° 1 (DE).

148 O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 2, fol. 135 (AChC). Les éléments de mobilier sont simplement cités.
Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 1927, Direction des finances, p. 72 (AVL: P 204).

149 «Extraits des procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne» in Dossier n° 1 (DE).
O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 1, fol. 176 (AChC).

150 Rapport de A. Naef, 30.8.1930 (ACV-AMH: A 78/4, A. 5662).

151 Rapport de A. Naef, 1.10.1930. Rapport de A. Naef, 14.2.1932 (AFMH).

152 O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 2, fol. 6 (AChC).
Lettre d'O. Schmid à P. Rosset, syndic, 9.8. 1926. Devis de Dupont & Desarzens menuisiers, 16.8.1926 in Dossier n° 1 (DE).

153 Plans, O. Schmid, relevés paroi sud, orgue, arc triomphal, fenêtres, 1926-1927, dossier de 12 planches numérotées, 1927 (ACV-AMH: B. 2254, B. 2256 - B. 2263, B. 3094 - B. 3095 - B. 3102, B. 3106 - B. 3114, B. 3117 - B. 3119, B. 3126, B. 3130, B. 3140)
Photographies de la nef avant les travaux, 1911 et non daté (ACV-AMH) pendant les travaux, non daté, 1926-1927 (AChC).

154 Préavis et rapport in BCC. Séances du 23.11 et du 7.12.1926 (AVL: 047.2.1).

155 Préavis in BCC. Séance du 15.10.1929 (AVL: 047.2.1). Les relevés n'ont pas été retrouvés.

156 O. Schmid, «Restauration du temple de St-François à Lausanne. Devis des travaux, 31 octobre 1928» in Dossier n° 1 (DE).
Selon lettre ultérieure, 19 plans accompagnent ce devis. Il doit s'agir des relevés livrés en 1927 auxquels s'ajoutent deux nouvelles perspectives, une étude de l'aménagement du chœur et de l'orgue et ou autres documents non conservés? (ACV-AMH: A. 24'145, A. 24'168, A. 28'521, A. 28'522, A. 28'527, A. 28'528, B. 2399).

157 Plans, Chs Melley, projet de restauration, 1928 (ACV-AMH: B. 3093, SF XIV, B. 3125, B. 3127, B. 3129, B. 313B. 31343 - B. 3145). Commentaires sur le projet de Chs Melley, cf. Préavis in BCC. Séance du 15.10.1929 (AVL: 047.2.1).

158 Lettre du Département des finances au Conseil de paroisse, 29.11.1928 in Dossier n° 1 (DE).

159 Note du syndic, P. Rosset, 6.12.1928. Lettre de la Municipalité au DFI et au DIPC, 14.12.1928 in Dossier n° 1 (DE).

160 Rapport de A. Naef sur le projet de restauration générale de l'intérieur, contresigné par E. Bron et L. Bosset, 6-8.2.1929. Observations de J. Zemp, en annexe au rapport de A. Naef, 8.3.1929 (AFMH).

161 Lettre du Conseil de paroisse au Département des finances, 29.11.1928. P.V. d'une séance réunissant les autorités, les architectes et le Conseil de paroisse, 15.3.1929 in Dossier n° 1 (DE).

162 [O. Schmid], «Restauration du temple de St-François à Lausanne. Devis des travaux révisé en avril 1929». Lettre de A. Naef au DIPC, 1.5.1929 (AFMH).

163 «Restauration du temple de St-François à Lausanne. Programme - devis des travaux susceptibles de la subvention fédérale, conformément à l'entente intervenue dans la conférence du 30 avril entre MM. Schmid, Naef et Bosset» (AFMH). Lettre du DIPC à la Municipalité, 24.6.1929 in Dossier n° 1 (DE). Séance du Conseil fédéral du 6.8.1929, extrait du procès-verbal. Lettre du DFI au DIPC, 9.8.1929 (AFMH).

164 Convention, 17-21.1.1929. Modification de la convention cf. lettre de la Direction des finances au Conseil de paroisse, 2.10.1929 in Dossier n° 1 (DE).

165 Préavis et rapport de la commission in BCC. Séances du 15.19 et du 17.12.1929 (AVL: 047.2/1).
O. Schmid, Livre de comptes et travaux, vol. 2 fol. 266 et sq. et «Caisse - Grand livre, 1930-1949», vol. 3, fol. 12 et sq.
Plans, O. Schmid, résultat des fouilles, mobilier: détails et aménagement général, stalles, portes, escalier, galerie des orgues, chapelle des baptêmes et local des commissionnaires (chapelle Saint-Bernardin), chapelle du vestibule nord extérieur, dallage, chaufferie, salle de catéchisme, 1930-1934 (ACV-AMH: A. 24'142, A. 24'144, A. 24'148 - 24'149, A. 24'151, A. 24'152. A. 24'154 - A. 24'157, A. 24'159,, A. 24'161 - A. 24'162, A. 24'164 - A. 24'167, A. 24'169, A. 24'171 - A. 24'174, A. 24'179 - A. 24'180, A. 28'529, B. 450, B. 2249 - B. 2252, B. 2329, B. 2384, B. 2255, B. 2398, B. 2400, B. 2403 - B. 2405, B. 3120, B. 3138, B. 3142, B. 3146, B. 3148).
Plans, A. van Dorsser, transformation porche sud, 1933 (ACV-AMH: B. 2236 - B. 2237).
Photographies des fouilles dans la nef, de la nef pendant et après les travaux, des peintures murales des voûtes, 1930-1931 (AFMH, ACV-AMH, AChC).
Photographie des fouilles dans la chapelle du vestibule, 1931 (AFMH, AChC).
Devis pour l'orgue, les échafaudages, la restauration des peintures murales, correspondance diverse in Dossier n° 2 (DE).

166 «Soumission pour évacuation du mobilier et démontage des travaux en bois», «Soumission pour travaux de maçonnerie, béton armé et pierre de taille», 4.1930 in Dossier n° 2 (DE).

167 Rapport de A. Naef, 30.8.1930 (ACV-AMH: A. 5662). Rapport de A. Naef, 6.8. 1930 (après consultation de ses collègues et examen sur place) (ACV-AMH: A. 5663).

168 Rapport de A. Naef, 1.10.1930 (AFMH).

169 Rapport de A. Naef, 27.1. 1931 (AFMH).

170 Lettre de O. Schmid à la Direction des finances, 11.3.1931. Lettre du DIPC au DFI, 23.3. 1931 in Dossier n° 2 (DE).

171 O. Schmid, «Résumé des travaux à exécuter», 7.3.1931. Note de A. Blanc, 6.4.1931. Devis divers et lettres de O. Schmid à la Direction des finances, 1931-1933. Décompte détaillé des travaux, 28.4.1933 in Dossier n° 2 (DE). O. Schmid, «Caisse - Grand livre, 1930-1949», vol. 3, fol. 16 et sq. (AChC).
Rapport de A. Naef, 14.2.1932 (AFMH).
Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 1932, pp. 88-90 (AVL: P. 204).

172 Note de la Direction des finances, 8.4.1930. Lettre de C. Oyez à la Direction des finances, 18.9. 1930. Lettre de M. Bolomey à la Direction des finances, 23.8.1930. Lettre de la Direction des finances à O. Schmid, 29.12.1930. Lettre d'O. Schmid à la Direction des finances, 18.9.1931. Rapport de J. Bolomey sur les travaux exécutés, 8.1.1932 in Dossier n° 2 (DE).
Communication municipale in BCC. Séance du 12.5. 1931 (AVL: 047/2.1).
Les rapports d'expertise n'ont pas été retrouvés. Dossier de planches et croquis et photographies (AChC)

173 Communication municipale in BCC. Séance du 15.5.1931 (AVL: 047/2.1).
Lettre d'O. Schmid à la Direction des finances, 18.8.1931. J. Bolomey, «Rapport sur les travaux de consolidation», 8 .1.1932 in Dossier n° 2 (DE).

174 Association pour la restauration du temple de Saint-François. Rapports annuels, 1935-1939 (MHL: Fonds Bridel). Lettre du président de l'Association, A. de Haller, au DIPC, 3.3.1936 (AFMH).

175 Correspondance diverse, notes de service, rapports, devis in dossier «Transformation chaufferie» (DE)
Plan, chauffage, Services industriels, 1963 (DE, dossier «1963-1975»).
Plan, chauffage, maison Ami Boulaz, 1964 (DE, dossier «1963-1975»).

176 Correspondance diverse, notes de service, rapports, procès-verbaux et devis in Dossier «Rénovation des bancs» et «Temple de St-François. Rénovation 1960-1975» (DE).
C. Jaccottet, «Description des travaux projetés pour l'installation d'un nouveau chauffage, l'aménagement du chœur, la pose d'une nouvelle table sainte et le remplacement d'une partie des bancs», 21.6.1965 (ACV-AMH: A. 28'464).
Plans, C. Jaccottet, relevés généraux, bancs, 1964-1965 (ACV-AMH: A. 28'467 - A. 28'470).

177 Préavis et rapport sur le préavis in BCC. Séance du 5.7. 1965 (AVL: 047/2.1).

178 Lettre de P. Margot à A. Schmid, 6 septembre 1965. Lettre de A. Schmid au DFI, 13.10.1965 (AFMH).

179 C. Jaccottet, «Rapport sur les aménagements intérieurs», 7 juin 1966 (ACV-AMH: A. 28'464).
Plans, C. Jaccottet, relevé table d'Hauterive, dallage chœur, 1966; chœur, 1967; cuve baptismale, 1969; divers 1970-1971 (ACV-AMH: B. 4633 - B.4648).
Relevés archéologiques, H.-R. Seenhauser, 1967-1968 (ACV-AMH: B. 4218 - B. 4221.c).
Photographies, intérieur surtout chœur pendant et après les travaux, 1967 (ACV-AMH: A. 31'031 - A. 31'092).

180 Lettre de P. Margot à A. Schmid, 5.9.1966. Lettre de C. Jaccottet à P. Margot, 22.9.1966 (ACV-AMH: A. 28'464).
Rapport complémentaire de Jaccottet, 28.2.1967. Rapport sur l'état de conservation du bois et devis, 31.3.1967. Rapport de la Direction des écoles à la Municipalité, 10.4.1967. C. Jaccottet, «Décompte final provisoire», 19.12.1969 et «Décompte final», 31.3.1971. Correspondance diverse in dossier «Temple de St-François. Rénovation 1960-1975» (DE).
C. Jaccottet, «Notre église rendue au culte» in *Le Ralliement*, 6.1967.
Sennhauser 1973.
C. Jaccottet, «Eglise Saint-François. Travaux exécu-

tés en 1966, 1967 et 1968. Rapport», 31.1.1968 (ACV-AMH: A. 31'028).

181 Correspondance entre l'association, les experts fédéraux, l'archéologue cantonal et l'architecte, 1968-1969 (AFMH; ACV-AMH: A. 79/5, A. 28'474). C. Jaccottet, «Travaux exécutés en 1966, 1967 et 1968. Rapport. Complément», 15.3.1971 (ACV-AMH: A. 31'029).

182 C. Jaccottet, «Travaux exécutés en 1966, 1967 et 1968. Rapport. Complément», 15.3.1971 (ACV-AMH: A. 31'029). Lettre de la Municipalité à C. Jaccottet, 20.10.1970 in dossier «Temple de St-François. 1968-1972» (DE). Rapport de la Direction des écoles à la Municipalité, 15.9. 1971 in dossier «Temple de St-François. Rénovation 1960-1975» (DE). Communication municipale in BCC. Séance du 17.11.1971 (AVL).

183 Lettre de C. Jaccottet à la Direction des travaux, 15.3.1973 in dossier «Temple de Saint-François. Restauration 1976-1986» (DE).

184 Préavis et rapport in BCC. Séance du 21.3.1989 (AVL: 047/2.2).